

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

La farce tranquille

Dernière expression du folklore communautaire, la naissance du passeport européen a moins soulevé l'intérêt des médias et des foules que celle des sextuplés éprouvettes.

Encore qu'Européen soit beaucoup dire: ce dernier ne ne fait même pas l'unanimité au sein de sa propre famille, seuls cinq pays sur les Dix - l'Espagne, le Portugal et la Grèce comptent encore «pour beurre» - l'ont adopté.

Il eût été mieux de ne rien faire du tout, plutôt qu'aboutir une fois de plus à la démonstration d'une supranationalité qui est un rêve utopique, aussi usé que le souvenir des premières années mille neuf cent cinquante.

Depuis le Plan Schumann de 1950; le Traité de Rome instituant la CEE en 1957; la création de l'Europe verte ou Marché commun agricole en 1962, que de gaspillage de bonnes volontés, d'énergie, d'argent. Que de déceptions et d'insatisfactions au titre de ce rêve qui aurait dû se matérialiser sinon sous la forme d'une confédération d'Etats selon le premier modèle helvétique, du moins sous celle d'un resserrement sérieux des liens entre continents, dans les domaines politiques, économiques, culturels.

Il est vrai que le désarmement douanier des tarifs industriels, réalisé par palier deux ans plus tôt que prévu, en 1968, alors que l'Europe était celle des Six était un succès.

Mais voilà. Au rythme de l'expansion géographique; de conseils fleuves en sommets, de négociations de la dernière chance autour desquels s'organisent des manifestations de mécontentement, même de la part de ceux dont on cherche à préserver les intérêts, le moins mal possible, le Marché commun est bel et bien devenu un marché où des épiciers en gros se disputent sur la production du beurre, le prix du lait, la vente du vin, la politique du charbon, de l'acier et sur les budgets et le financement. Car cette Europe communautaire est telle une société dont les membres entendent récupérer, avec intérêts, les cotisations qu'ils versent durant l'année pour la faire vivre!

L'Europe communautaire est une entreprise des années 1950 qui a mal vieilli. Elle a perdu son idéal, son enthousiasme, voire même sa crédibilité en marathons verbeux!

Une entreprise dont les responsables devraient oser envisager la liquidation, dans un esprit carthésien, c'est-à-dire pour mieux rebâtir. Et repartir sans contentieux, sur la base d'initiatives ponctuelles, faisant fi de la trop fameuse règle de l'unanimité, pour la remplacer par une totale liberté d'adhésion. Un peu à l'image de l'Europe spatiale (et bientôt de l'informatique), qui fonctionne en tous cas beaucoup mieux et donne des résultats autrement probants que l'agriculture ou la sidérurgie.

Et surtout hors des recettes à la Japonaise ou à l'Américaine, pas toujours adaptées à nos latitudes et surtout pas à nos mentalités, qui exigent des solutions européennes.

Le passeport multinational à couverture lie-de-vin n'en est pas une. C'est une farce, tranquille et de peu de conséquence sans doute, mais une farce tout de même.

Roland CARRERA

Le problème de la Nouvelle-Calédonie M. Mitterrand s'envole pour Nouméa

Juste une petite rose pour faire bonne impression à la télé!
Elles sont toutes gelées!



Le président français François Mitterrand a annoncé hier soir à la télévision qu'il se rendrait jeudi en Nouvelle-Calédonie.

Interrogé sur la chaîne de télévision Antenne 2 au cours d'une édition spéciale du journal du soir consacrée à la politique intérieure française, M. Mitterrand a ajouté: «J'y vais pour dire ce que je crois être la raison et pour soutenir les efforts du haut commissaire, M. Pisani».

M. Edgar Pisani a été envoyé en Nouvelle-Calédonie par le gouvernement à la suite des troubles que connaît ce territoire français du Pacifique-Sud depuis le 18 novembre dernier.

A propos d'un référendum (en métropole) sur la Nouvelle-Calédonie, il a déclaré: «Ce serait parfaitement constitutionnel». Mais, de la même façon, il a ajouté: «Je pourrais le faire. L'envisager, c'est une autre affaire».

(ats, afp, ap)



M

météo

Nord des Alpes: il y aura des stratus ou des brouillards. Sinon, au-dessus de 1000 mètres environ, des éclaircies se développeront à partir de l'ouest.

Sud des Alpes: temps partiellement ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à lundi: au nord, passages perturbés, sinon le temps sera en partie ensoleillé. Au sud: ensoleillé.

Jeudi 17 janvier 1985

3e semaine, 17e jour

Fêtes à souhaiter: Antoine, Anthony, Roseline

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	8 h. 13	8 h. 12
Coucher du soleil	17 h. 11	17 h. 13
Lever de la lune	5 h. 00	6 h. 14
Coucher de la lune	13 h. 36	14 h. 21
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	749,63 m.	749,58 m.
Lac de Neuchâtel	428,96 m.	428,94 m.

S

sommaire

Neige au Tessin
Paralyse et chaos
SUISSE Page 4
Statistique
des établissements
hospitaliers
ECONOMIE Page 7

R

région 2e cahier

Neuchâtel
Deux ans de prison ou
la ruine d'un homme
PAGE 13

3e cahier

Expression:
un grand concours
MAGAZINE Page 31

CIRCUITS
Bulletin du TCS, section Jura
neuchâtelois
Pages 25, 26, 27 et 28

Dettes polonaises: réaménagement



Varsovie à l'heure de la libération. (Photo Kesytone)

Les représentants de 17 pays créanciers de la Pologne ont décidé un «réaménagement important» de la dette extérieure garantie polonaise, évaluée à environ 15 milliards de dollars sur une

dette totale de 28 milliards, a-t-on appris officiellement hier.

«EN TEMPS UTILE»

La signature formelle de cet accord «interviendra en temps utile», précise un communiqué du Ministère français de l'économie et des finances, publié à l'issue d'une rencontre, lundi et mardi à Paris, entre les pays créanciers - 16 pays occidentaux et le Japon - et une délégation polonaise, conduite par M. Zbigniew

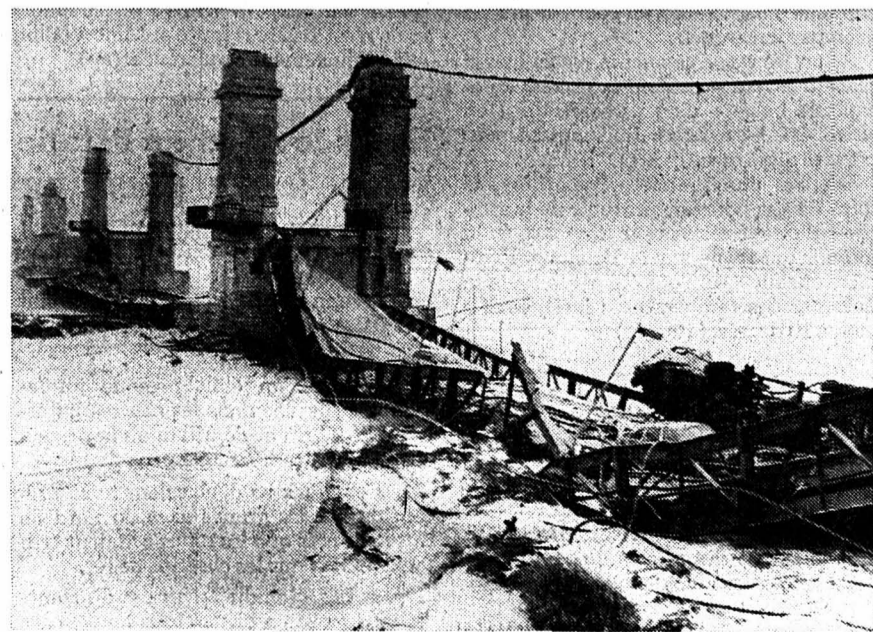
Espace La RFA se propulse dans une aire nouvelle

Le gouvernement ouest-allemand a pris mardi la décision historique de se lancer avec des partenaires européens et américains dans une nouvelle étape coûteuse de la conquête de l'espace, avec les projets «Columbus» et «Ariane V», mais il a dit non, «pour un avenir prévisible», au projet français de mini-navette «Hermes», qui s'inscrit dans une phase ultérieure.

Cette politique est tout à fait nouvelle pour la RFA. Tout d'abord, l'effort financier allemand est considérable puisque le Gouvernement de Bonn va devoir mettre les bouchées doubles et augmenter son budget spatial annuel de 50% d'ici trois ans, le faisant passer de quelque 800 millions à 1300 millions de DM, pour arriver ainsi au niveau du budget français (4 milliards de ff), le plus important en Europe de l'Ouest.

La nouveauté réside aussi dans l'approche philosophique, beaucoup plus européenne, de sa participation à un projet des Etats-Unis. La RFA avait fait une très mauvaise affaire en participant à la station «Spacelab», qui lui a coûté une fortune - un milliard de DM, soit autant que la part américaine - sans rien lui rapporter d'autre qu'une expérience de vol habité, puisque l'engin a volé une fois et a été cédé à la «NASA» américaine. (ats, afp)

Un pont s'effondre dans le Loiret



Le pont suspendu de Sully-sur-Loire (Loiret) s'est effondré hier matin alors que passait un poids lourd et deux voitures. L'éclatement, sous l'effet du gel, des câbles soutenant le tablier de ce pont, pourrait être à l'origine de l'accident. (Bélino AP)



Un MATCH de tennis se joue en 3 SETS mais au CTMN ou joue de 7 à 77 ans

Pas de finance d'entrée
Pas de cotisation
Vous téléphonez, nous réservons

Abonnement location court pour 2 ou 4 personnes
1 heure Fr. 28.-
10 heures volantes Fr. 250.-
20 heures volantes Fr. 460.-

Renseignements, réservations:
Ls-Chevrolet 50 - Tél. 039/26.51.52

Chez **TapOrient** durant les **SOLDES**

(aut. lég. du 15. 1. au 4. 2. 1985)

20% de rabais

sur tous les tapis d'Orient exposés.

TapOrient
cernier

en face de Moco Meubles

vente directe

☎ (038) 53 32 25

BOUTIQUE «CHEZ YOLA»

Rue Numa-Droz 2

Derniers jours de liquidation

TOUT À MOITIÉ PRIX

(Autorisée par la Préfecture)

873

OFFRES D'EMPLOIS

ROPEO CABARET



Hôtel-de-Ville 72
cherche
BARMAID
Se présenter svp 1204

Cherche d'occasion
ORDINATEUR
COMMODORE C-64
avec enregistreur.
☎ (039) 23 85 95
le soir. 1211

Vendo
Fiat Panda S
anno 1983, km
21000, come nuova
☎ 032/22 86 78,
il 18.1.1985,
ore 9-13. 80-62874

Grand concours des écoliers de Suisse
20 voyages à Disneyworld (Floride)

tous les écoliers, domiciliés en Suisse, nés entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 1977 peuvent participer à ce concours en retirant leur bulletin de participation auprès des agences de voyages membres de la Fédération Suisse des Agences de Voyages (FSAV).

Clôture du concours: 15 février 1985.

à La Chaux-de-Fonds
Voyages Goth SA, rue de la Serre 65
Hotelplan SA, av. L.-Robert 74
Kuoni SA, av. L.-Robert 76

Natural Voyages SA, av. L.-Robert 51
TCS Voyages, av. L.-Robert 88
au Locle
SBS Voyages, rue Henry-Grandjean 5
28-32605

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Natural s'occupe de tous vos voyages efficacement!



Natural SA
L.-Robert 51
2301
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24
28-1012

Cherchons pour le 1er mai

APPARTEMENT 3 à 4 PIÈCES

confort, tranquille.

☎ (039) 23 81 65
entre 18 et 23 h. 1257

Jolie

Citroën GSA X 3 (version sportive)

1981, vert clair, 74000 km. Expertisée. Garantie totale. Seulement Fr. 142.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.

M. Garau,
case postale 772,
2501 Bienne,
☎ 032/51 63 60. 6-1527

L'Hôpital psychiatrique cantonal de Perreux/NE

cherche à renforcer son équipe d'

infirmiers(ères) diplômés(es)

dans les secteurs psychiatrie et gériatrie.

Conditions de travail, salaire et prestations sociales intéressants et adaptés aux exigences légales.

Possibilité d'accéder à des postes de cadres tels que sous-chef ou chef d'unités de soins.

Logement sur place et cafétéria à disposition.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae, copies de certificats à la **Direction administrative de l'Hôpital**, 2018 Perreux. 87-30061

«L'Impartial» est lu partout et par tous

L'annonce, reflet vivant du marché



Coop City actualité TV

Pull-over pour dames, manches kimono, 73% coton/27% rayonne, 4 coloris, 49.-
tailles: S-L

Pull-over pour dames, encolure bateau, devant en maille ajourée, 73% coton/27% rayonne, 4 coloris, 49.-
tailles: S-L

Pull-over pour dames, grande encolure ronde et nœud, façon coton, 100% acrylique, 4 coloris, 49.-
tailles: S-L

Coop City La Chaux-de-Fonds
37-43, rue de la Serre, Tél. 23 89 01 ☐



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

SUISSE

Taxe poids lourds et Conseil fédéral Les ambassadeurs au front – Berne admet la réciprocité

Berne a décidé de prendre des contacts avec tous les pays qui envisagent d'introduire des mesures taxant les poids lourds suisses. Une délégation, emmenée par l'ambassadeur Philippe Lévy, de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures – attaché au département de Kurt Furgler – se rendra dans les pays limitrophes, Allemagne, Italie, France et Autriche. Ailleurs, ce sont les ambassadeurs qui devront expliquer le sens de la taxe poids lourds helvétique. Hier, le porte-parole du Conseil fédéral, le vice-chancelier Achille Casanova, à l'issue de la séance hebdomadaire du gouvernement, s'est refusé à parler de «négociations». Mais Berne, ajoute le porte-parole, est prête à accepter des mesures de l'étranger qui, au plus, se montent à la réciprocité.

A Berne, on joue, à dire vrai, sur les mots. Et sur les chiffres. L'affaire européenne de la taxe poids lourds helvétique est entrée bel et bien dans une phase de négociations. Certes, le Conseil fédéral ne retranche rien au principe même de la

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

taxe poids lourds, votée par le peuple. Certes, le chef du Département des finances continue à constater que la situation est «normale» aux frontières.

Certes, il prend acte que les mesures de blocage brandies par les routiers suisses et étrangers n'ont pas été mises à exécution et que le Conseil fédéral s'attend à ce que ces routiers renoncent à tout acte illégal. Mais le fait d'envoyer, d'une part, les ambassadeurs faire la tournée des gouvernements et, d'autre part, la volonté, exprimée à Berne, de recevoir des délégations de l'ASTAG (les patrons camionneurs) et l'IRU (Union euro-

péenne des routiers) montre bien qu'il y aura discussions.

«RÉCIPROCITÉ»

D'entrée de jeu, Berne lâche du lest. Elle est prête à accepter des «mesures de l'étranger qui, au plus, se montent à la réciprocité». L'Allemagne mène le jeu. C'est elle qui, la première, avait réclamé une taxe journalière. Elle l'a obtenue. Elle réclamait encore cette taxe de 15 francs applicable aux trains routiers et non pas par véhicule (camion et remorque, soit 30 francs). Ensuite, elle menace de frapper les poids lourds suisses d'une taxe de 16 marks. C'est trop, estime le Conseil fédéral qui veut que les conditions de la réciprocité s'appliquent comme en Suisse (tarifs différenciés selon les véhicules, abonnements, etc.). Pourquoi la Suisse ne s'oppose-t-elle pas à cette «réciprocité»? Parce qu'elle n'a pas les moyens juridiques de le faire. Un spécialiste du droit international l'a expliqué hier à Berne. Si, pour la Suisse qui roule en Allemagne, il existe bel et bien une différence par rapport à un autre européen roulant en Allemagne –

qui lui n'a pas de taxe de ce genre à payer – cette différence n'est pas contraire au droit international. La Suisse ne peut donc pas attaquer la décision nationale de l'Allemagne devant une Cour internationale ou d'autres instances judiciaires européennes... et le cas de l'Allemagne est intéressant, parce que la Suisse ne peut pas lui opposer les péages payés par les camions suisses: les autoroutes allemandes sont gratuites.

PÉAGES DANS LA BALANCE

Européens et Suisses jouent encore sur les mots pour caractériser la taxe poids lourds. Les Européens continuent de prétendre que la taxe est une mesure de nature fiscale. Les Suisses, eux, répliquent qu'il s'agit d'un «péage». Pour les pays autres qu'en Allemagne, la question

des péages sera mise dans la balance. De surcroît, pour les pays voisins – notamment la France – Berne est prête à discuter de l'émolument à acquitter pour circuler, en trafic frontalier, avec des camions de plus de 28 tonnes (un émoulement de vingt francs).

On en est là. Pour l'instant, le Conseil fédéral n'envisage toujours pas de rembourser les taxes de réciprocité aux camionneurs suisses, comme le demande l'ASTAG. Va-t-il prendre des mesures de rétorsion, en plus de la taxe poids lourds de base, à l'encontre des pays qui en appliquent désormais, comme le suggérerait l'ASTAG? L'heure est à la discussion, mais, a dit hier le vice-chancelier Achille Casanova, d'autres mesures ne sont pas à exclure. Si les négociations n'aboutissent pas... (pts)

Nos sept Sages et la viande Les consommatrices consternées

Le Conseil fédéral, outre la question des poids lourds, s'est occupé hier des dossiers suivants:

SESSION EXTRAORDINAIRE. – La commission chargée de préparer le dossier sur la mort des forêts, un des thèmes de cette session, propose de ne pas tenir de débat d'entrée en matière et d'entrer directement dans le vif du sujet. Le Conseil fédéral a pris connaissance de cette décision avec satisfaction.

COURANT FORT. – Il a approuvé une révision partielle de l'ordonnance de 1933 sur les installations à courant fort.

EDUCATEURS. – Il a fixé au 1er février l'entrée en vigueur de l'ordonnance établissant un contrat-type pour ceux des foyers et internats.

VIANDES. – Il a fixé au 1er février l'entrée en vigueur de l'ordonnance modifiée sur leur contrôle, qui prévoit notamment une meilleure information du consommateur.

La décision du Conseil fédéral concer-

nant l'ordonnance fédérale sur le contrôle des viandes sème la consternation dans les rangs de la Fédération romande des consommatrices (FRC). Dans un communiqué diffusé hier, la FRC estime que la plupart des améliorations intéressantes pour le consommateur que le projet laissait prévoir n'ont pas été retenues.

«Si le principe des exigences minimales de qualité a été admis, il est en effet inconcevable qu'il faille encore attendre les résultats d'une dixième consultation pour que celle-ci devienne enfin effective», écrit la FRC. Des normes sont à l'étude depuis 1958. En outre, la FRC déplore que l'idée d'un contrôle préventif à la production destiné à déceler la présence de substances étrangères n'ait pas été acceptée. «Faudra-t-il une nouvelle affaire des hormones pour imposer enfin des contrôles indispensables pour rétablir la confiance des consommateurs?», se demande la FRC. (ats)

Vignette autoroutière Un détective privé mis à l'amende

Le célèbre détective privé alémanique Marcel P. Witschi a été mis à l'amende, hier matin, à la sortie d'un tronçon lucernois de l'autoroute N2. Le détective s'est intentionnellement mis dans l'illégalité à propos de la vignette autoroutière. Ce n'est pas la première fois qu'il interpelle la justice avec des actions spectaculaires. Cette fois, M. Witschi dénonce le fait qu'on ne peut pas utiliser la même vignette lorsqu'on change de véhicule. «Je ne suis pas opposé au principe de la vignette, en revanche, je m'oppose au fait que l'Etat réalise des profits par des moyens illégaux», a déclaré le détective privé. Devoir acheter une nouvelle vignette lorsqu'on achète un nouveau véhicule ne correspond pas à la volonté du peuple qui s'est prononcé sur la matière, a-t-il poursuivi. C'est pourquoi il désire que la justice s'empare du problème. Il semble prêt à aller jus-

qu'à la Cour des droits de l'homme, à Strasbourg.

Afin de susciter sa mise à l'amende, M. Witschi avait informé par écrit la police du canton de Lucerne qu'il changerait de voiture en 1985. Afin de ne pas devoir payer deux fois la vignette, il avait collé une feuille intermédiaire sur la vignette, de manière à pouvoir la transférer sur son nouveau véhicule. La réglementation sur la vignette condamne cette pratique.

M. Witschi attendait de la part de la police un «comportement irréprochable», c'est-à-dire une amende. Ce qu'il a obtenu. Le cas échéant, il n'aurait pas hésité à exiger qu'on lui dresse un procès verbal. La police lucernoise a déclaré qu'elle n'entendait pas entreprendre une «chasse particulière aux contrevenants». (ats)

Fièvre aphteuse en Italie Interdiction d'importer de la viande

La fièvre aphteuse a fait son apparition dans plusieurs provinces d'Italie, en particulier en Italie du Nord. Comme l'a indiqué hier l'Office vétérinaire fédéral dans un communiqué, diverses mesures ont été prises pour protéger le cheptel indigène. Ainsi dans les régions du sud de la Suisse, la campagne de vaccination antiaphteuse, qui a lieu habituellement au printemps dans tout le pays, a été avancée. L'importation de viande de bovins et d'animaux vivants en provenance de l'Italie du Nord a été interdite.

La campagne de vaccination antiaphteuse aura lieu plus tôt que prévu dans plusieurs districts des Grisons, dans tout le canton du Tessin, ainsi qu'en Valais dans la région de Martigny, du district d'Entremont et partiellement dans les districts de Brigue, Rarogne-Est et Conches.

L'importation de viande et de préparations de viande de bovins, ainsi que

d'animaux vivants de ces espèces en provenance des provinces de Brescia, Modène, Reggio Emilia, Bologne, Cueno, Pérouse et Salerne est interdite. Simultanément l'importation de viande et de préparations de viande en provenance de toute l'Italie est interdite dans le trafic des voyageurs et le trafic de frontière.

L'Office vétérinaire fédéral a donné par instruction aux vétérinaires de frontière et à l'Administration fédérale des douanes de refouler ou, le cas échéant, de confisquer et de détruire de façon non dommageable les animaux et les marchandises frappés par l'interdiction d'importer. Cette interdiction sera levée dès que les conditions le permettront. (ats)

● Le projet d'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement est très insuffisant, estime l'Union syndicale suisse.

Neige au Tessin: paralysie et chaos

La paralysie et le chaos ont envahi mercredi l'ensemble du Tessin, submergé par une vague d'enneigement qui n'a connu aucun précédent au cours de ce siècle. Tous les records ont été battus avec un niveau proche des 90 centimètres dans le sud du canton, soit 20 centimètres de plus qu'en 1935, dernière année-record.

La moitié des écoles du canton ont été fermées en tout cas jusqu'à vendredi. De nombreuses routes ont été coupées par des éboulements et la liaison ferroviaire internationale entre la Suisse et l'Italie supprimée en raison du gel du centre électronique de la gare de Milan. L'économie a aussi souffert, avec la mise au

chômage partiel des 400 employés des aciéries Monteforno de Bodio.

L'interruption de l'approvisionnement en matière première du fait de la suspension des transports ferroviaires de marchandises a été invoquée par la direction de Monteforno, l'une des plus grandes

entreprises du canton, pour expliquer l'arrêt momentané de la production.

A Lugano, un état-major de crise s'est constitué et il a été fait appel à la collaboration de la population. Quelque 150 personnes recrutées notamment parmi les chômeurs ont renforcé les équipes de déblaiement. La ligne ferroviaire reliant Lugano à Ponte Tresa a été coupée dès mardi à la suite d'un déraillement. Aucun avion n'a plus atterri à Agno depuis dimanche soir. La faune est en outre rudement atteinte, les cadavres de nombreux oiseaux ont été observés sur le lac de Lugano.

Sur les routes où l'on ne signale pas de victimes, le problème pour les responsables de l'entretien a consisté essentiellement à trouver assez de place pour rejeter la quantité de neige. A Ascona, tous les parkings de la ville ont été rendus gratuits pour encourager les habitants à ne pas utiliser leurs véhicules. Partout les transports publics ont enregistré des retards, surtout dans la périphérie de Lugano où il a fallu sacrifier des lignes. Pour le reste, c'est souvent dans la bonne humeur que les Tessinois ont accueilli la vague blanche à l'image des Lughais invités mercredi soir sur les rives de leur lac par l'Office communal du sport pour une course de cinq kilomètres à ski de fond. (ats)

Pour un soldat soviétique Pas d'asile politique

Resté délibérément en Suisse après deux ans d'internement, le soldat soviétique Youri Povarnizine s'est vu refuser l'asile politique qu'il avait demandé. La décision a été prise par l'Office fédéral de la police (OFP), selon un porte-parole du DFJO.

Le soldat, âgé de 22 ans, malgré le refus significatif, ne sera pas expulsé.

L'OFP a justifié sa décision par le fait que la désertion ne donne pas droit à l'asile politique, sauf circonstances très particulières. Les déclarations antisoviétiques faites par le demandeur au cours de divers interviews ne peuvent pas non plus justifier l'octroi du statut de réfugié. (ap)

● L'initiative populaire «Pour le droit au recyclage, pour une meilleure défense de nos emplois», lancée l'automne dernier par le Parti socialiste ouvrier vaudois (PSO), a abouti avec 13.752 signatures valables (12.000 suffisaient), a annoncé hier le Conseil d'Etat vaudois.

FAITS DIVERS

Genève: meurtrière collision

Un terrible choc s'est produit hier à 6 h. 50 sur la route du Pont-Butin. Deux voitures, l'une vaudoise, l'autre genevoise, se sont heurtées de plein fouet. Grièvement blessés, les deux conducteurs, M. Mario Vallino (61 ans), de Founex/VD, et M. Fred Gyax (61 ans), de Lignon/GE, sont décédés pendant leur transport à l'hôpital.

Le choc a été d'une telle violence que la police a fait appel aux témoins pour déterminer le sens de marche des véhicules impliqués dans l'accident. Vingt minutes ont été nécessaires aux pompiers pour extraire le conducteur de la voiture vaudoise de la carcasse de son véhicule. Le trafic, toujours important sur cet axe de contournement de la ville, a dû être interrompu pendant près de deux heures, ce qui a entraîné de nombreux problèmes de circulation.

WINTERTHOUR: TENTATIVE DE SUICIDE

Un jeune homme de 15 ans a sauté hier du toit d'un immeuble de cinq étages à Winterthour, mais a pu être reçu dans une toile tendue par les pompiers. Il souffre de blessures de moyenne importance. Auparavant, un officier de police, un passant et un psychiatre avaient bravé le froid pendant deux heures pour tenter de dissuader le jeune homme. Comme l'a indiqué la police municipale, des difficultés personnelles sont à l'origine de cette tentative désespérée.

NOYADE AUX VERNETS

Une fillette de 6 ans, élève du séminaire adventiste de Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie), s'est noyée dans le bassin moyen du centre sportif des Vernets à Genève. Elle apprenait à nager en compagnie d'une vingtaine d'autres enfants sous la surveillance d'une monitrice de son école. (ats, ap)

DAVOS: IMPRUDENCE FATALE

Une avalanche dans la région de Pischa, près de Davos (GR), a emporté un skieur californien de 54 ans qui skiait hors piste. Les opérations de sauvetage ont été rendues difficiles par l'impossibilité pour l'hélicoptère de se poser à l'endroit de l'accident. Quatre skieurs ont déjà succombé sous une avalanche cet hiver dans les montagnes suisses.

KLOTEN: ADOLESCENTE PERVERSE

Une fille âgée de 15 ans a escroqué des dizaines de personnes depuis le début de l'année à Glattbrugg et Kloten (ZH). Elle se présentait en tant que membre d'organisations de bienfaisance pour le compte desquelles elle faisait des collectes. Elle a reçu entre deux et 20 francs par visite. Le montant exact des sommes qu'elle a soustraites n'a pas pu être établi. (ats, ap)

22-929

Jouez gagnant
aux soldes
Benjamin
20 à 50%

benjamin
fourrures
Lausanne

Ventes autorisées du 15 janvier au 4 février

13, rue Haldimand. 021/20 48 61 - 17, rue de Bourg, Galerie du Lido. 021/20 48 63.

BIJOUTERIE
Baillod
 Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 05 15

depuis 1969
 vite résolues
dettés
 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038/33.69.70

Si votre voiture à un coup dans l'aile ou qu'elle a besoin d'une cure de rafraîchissement, une seule adresse

carrosserie du Vallon

Prestations de haute qualité garanties, peinture au four, traitement de châssis, etc.

Pour tous renseignements:
 ☎ 039/41 26 49 ou 41 19 90,
 Baptiste-Savoye 17, 2610 St-Imier,
M. M. Furer et Zanolari 93-587

boutiques 
ALTERNATIVE

C'est toujours aussi beau, mais c'est beaucoup moins cher! Nous vous offrons

DES SOLDES D'ENFER

prêts à vous flanquer au tapis
 Rabais jusqu'à **60%**
 habillement et accessoires

La Chaux-de-Fonds
 rue de la Balance 12

Vente autorisée du 15.1 au 4.2.85

Pour tous vos imprimés
 adressez-vous au bureau de L'Impartial.

INSTRUCTION PUBLIQUE

En vertu du règlement d'application du décret concernant la généralisation de l'école enfantine publique, du 10 décembre 1984, les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel qui sont actuellement en activité dans un jardin d'enfants ou qui, sans exercer présentement, ont la formation pédagogique requise peuvent demander l'octroi de l'

AUTORISATION D'ENSEIGNER À L'ÉCOLE ENFANTINE

pour autant qu'elles satisfassent à l'une ou à l'autre des conditions suivantes :

- être en activité en 1984/85 à la tête d'une classe enfantine neuchâteloise et être au bénéfice d'un titre pédagogique pour l'enseignement à l'école enfantine ou à l'école primaire;
- ou être au bénéfice d'un titre pédagogique pour l'enseignement à l'école enfantine, la préparation de celui-ci ayant débuté avant le 1er janvier 1981, sans être en activité en 1984/85 mais en pouvant attester de la tenue d'une classe enfantine - une année durant au moins - depuis le 1er août 1975;
- ou être au bénéfice d'un engagement ou d'une nomination à la tête d'une classe enfantine neuchâteloise, communale ou subventionnée, durant l'année scolaire 1984/85, sans posséder un titre pédagogique pour l'enseignement à l'école enfantine; dans ce cas, l'octroi de l'autorisation d'enseigner peut être soumis à une formation complémentaire définie par le département de l'Instruction publique.

Les demandes doivent être présentées par écrit jusqu'au 31 mars 1985 au département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, rue de l'Ecluse 67, 2000 Neuchâtel, en joignant à la requête un curriculum vitæ ainsi que la photocopie des titres et certificats.

Un émoulement de Fr. 50.- sera perçu. Neuchâtel, le 14 janvier 1985.

Département de l'Instruction publique
 28-117

Marending
 BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

Aujourd'hui et demain vendredi

ACTION
boules de Berlin
 avec plein de confiture dedans...

Fr. -.65 au lieu de -.80

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
 298

Usego
 votre agréable voisin

«Wienerli»
 2 paires sous vide 200 g **2.30**

Lard fumé portions, sous vide 500 g **5.40**

«tessy»
 Yogourt fruits et arômes partiellement écrémé 180 g **-.50**

Fondue «Chalet» 800 g **7.95** (100 g 1.-)

Dôle Sélection Brisier Un vin rouge, harmonieux et équilibré 1 litre **6.75** (+ dépôt) Une exclusivité Usego

Vino da Pasto Un vin rouge bon marché pour chaque jour 1 litre **1.75** (+ dépôt)

«Ma Ling»
 Champignons émincés 227 g **2.10** (100 g -.92)
 Haricots secs 100 g **1.80**

«Schauma»
 Shampooing aux 7 herbes, camomille, orties 300 ml **2.95** (100 ml -.98)

«Soft-Tissues»
 Papier hygiénique div. couleurs 8 rouleaux de 300 feuilles **3.60** Une exclusivité Usego

Clémentines douces et aromatiques 1 kg **1.95**

Riz «Vialone» Idéal pour le risotto 1 kg **1.75** Une exclusivité Usego

Petit-Beurre «Piazza» «Qualité suisse» 430 g **2.25** (100 g -.52) Actions Usego du 17.1.-25.1.85

«Incarom»
 Sachets de remplissage 2x275 g **8.95**

«kitekat»
 Ragoût de viandes 400 g **1.20**
 Boulettes au bœuf 400 g **1.20** (100 g -.30)

«Chappi»
 bœuf 400 g **1.20** (100 g -.30)

«buffy»
 Citro 1 litre **-.65** (+ dépôt)
 Cola 1 litre **-.70** (+ dépôt) Une exclusivité Usego

Dixan 5 kg **13.75**

Camelia 2000 10 pièces **1.75**

CORSO
☎ 23 28 88

ALAIN SARDE présente
PHILIPPE NOIRET • CLAUDIA CARDINALE • FANNY ARDANT • JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

Simultanément à Paris, Genève, Lausanne et La Chaux-de-Fonds
Le succès français de ce début d'année !
Une paillette d'acteurs admirables...
Un tourbillon d'humour et d'émotion !

Soirées à 20 h 45
Matinées à 14 h 30
Samedi-Dimanche

16 ans

l'été prochain
UN FILM DE NADINE TRINTIGNANT

PLAZA
☎ 23 19 55

Un des grands triomphes du cinéma

Emmanuelle

Alain CUNY
Sylvia KRISTEL
Marika GREEN

Dès 18 ans révolus

Soirées à 20 h 45
Matinées à 14 h 30
Samedi - Dimanche

CORSO
☎ 23 28 88

Pauline à la plage

L'heureux bon sens d'une fille de 15 ans dans le monde des adultes

Un film de Eric Rohmer

MATINÉES à 17 h
Samedi - Dimanche

DÈS AUJOURD'HUI

Le numéro de téléphone 122 vous renseignera sur les programmes de cinéma des réseaux 038 et 039

E D E N
23 13 79

ILS ARRIVENT POUR SAUVER LE MONDE.

EN GRANDE PREMIÈRE ! ENFIN ILS SONT LÀ !
Bill Murray - Dan Aykroyd - Sigourney Weaver

« Dans la meilleure comédie américaine de la saison... Un humour moderne, efficace auquel très peu resteront réfractaires... Vraiment on rit beaucoup. » Première

S.O.S FANTÔMES
GHOSTBUSTERS

SON DOLBY STEREO

Faveurs strictement suspendues Admis dès 12 ans

Horaires des séances:
tous les jours à 20 h 45

Samedi et dimanche
2 matinées à 15 h et 17 h 30

Mercredi 1 matinée à 15 h

VENREDI-SAMEDI à 23 h 30 JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h 30 [20 ANS] LES PLAISIRS SOLITAIRES Uniquement public averti

SCALA
23 19 18
12 ans

Mignons. Malins. Méchants. Intelligents. Dangereux.

PROLONGATION 2e SEMAINE
d'un succès bien mérité

STEVEN SPIELBERG PRÉSENTE
GREMLINS

Un film de JOE DANTE avec Zach. Galligan
Ne jamais lui donner d'eau; jamais l'exposer à la lumière et jamais, au grand jamais, le nourrir après minuit... sinon le « MOGWAI » deviendra le géniteur des terribles « GREMLINS »

Soirées à 20 h 45 Matinées: sam. dim. à 15 h

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h 30 - 16 ans

Gérard LANVIN - Gabrielle LAZURE
Marie-France PISIER - Michel PICCOLI
Bruno CREMER

dans
LE PRIX DU DANGER
réalisé par YVES BOISSET

« Un homme joue sa vie à quitte ou double... »

abc cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

centre de culture

Location dès 19 h 45 Serre 17, tél. 039 23 72 22
☎ 039/23 72 22

Vendredi 18 janvier 1985

RADIO BOUTIQUE de Alex Périence Chansons

avec en première partie le groupe Knufar de Birche et Plamelle de Vigonde
Alex Périence: Punk, oui, mais punk acoustique...

Réservation au café abc ☎ 039/23 18 10 - Spectacle à 20 h 30

Prix-choc Coop

dans toutes nos boucheries, jusqu'au samedi 19 janvier:

Côtelettes de porc 1er choix 100 g 1.35

Tranches de porc dans le cou - 1er choix 100 g 1.80

Echangez le bon ci-contre, valable jusqu'au 19 janvier 1985 !

Coop compte pour qui sait compter!

BON Fr 3.-

valable sur un achat de viande fraîche de Fr 20.- au moins effectué dans une boucherie de Coop La Chaux-de-Fonds jusqu'au samedi 19 janvier 1985.

Prière de remplir très exactement le coupon ci-dessous

Nom: Prénom:

Rue: Localité:

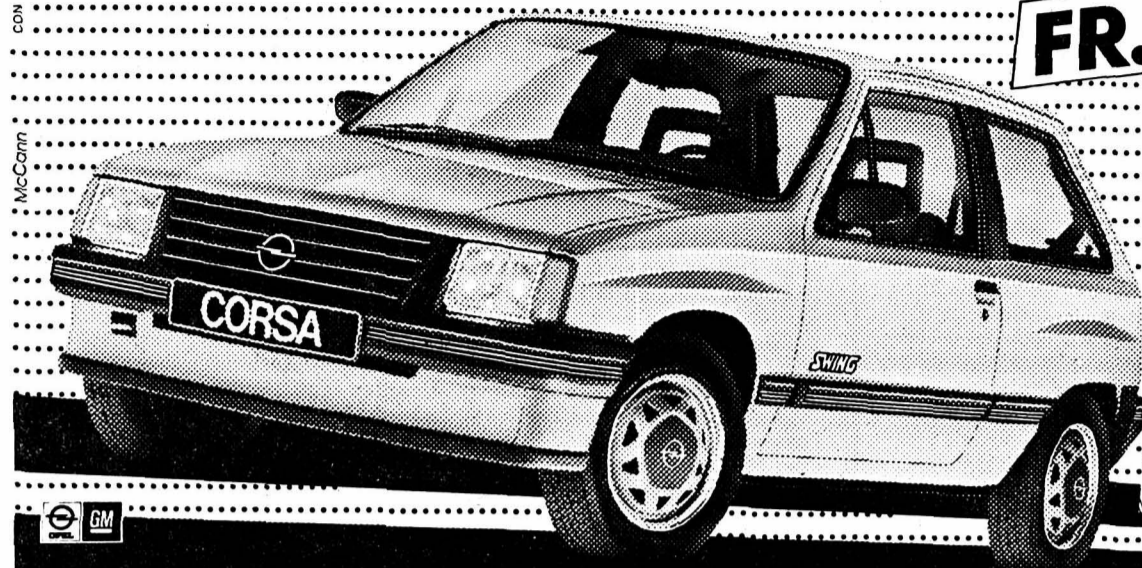
Je suis déjà membre Coop

Je désire devenir membre Coop Signature:



SWING ON THE ROAD! LA NOUVELLE CORSA *SWING*.

McConn
CON 104/84 Hf



FR. 10'990.-

Beaucoup de rythme grâce à sa traction avant et le brio de son moteur OHC1.2 l. Et quel plaisir de conduire grâce à sa maniabilité, son équipement généreux, confortable et complet. Une petite futée, idéale pour le shopping, les loisirs et le travail. Let's swing. Chez le distributeur Opel.

Opel Corsa Swing: Moteur moderne et pétillant OHC1.2 l (40 kW) 54 ch. Equipement généreux: Sièges drapés d'un tissu spécial au design attrayant. Montre à quartz. Compteur kilométrique journalier. Eclairage du coffre et de la boîte à gants. Lave- et essuie-glace arrière. Baguettes latérales de protection. Jantes sport. Boîte 5 vitesses en option. Batterie sans entretien, garantie 3 ans. Et bien plus encore... Chargement et déchargement aisés, grâce au grand hayon. Capacité de chargement de plus de 1000 l avec banquette arrière rabattue. Economique à l'entretien. 6.9 l aux 100 km (valeur moyenne). Autres modèles Corsa 3 portes (avec hayon) de Fr. 10'125.- à Fr. 13'550.-. Corsa TR, 2 portes (coffre conventionnel) de Fr. 11'150.- à Fr. 13'600.-. Financement ou leasing avantageux par CREDIT OPEL.

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

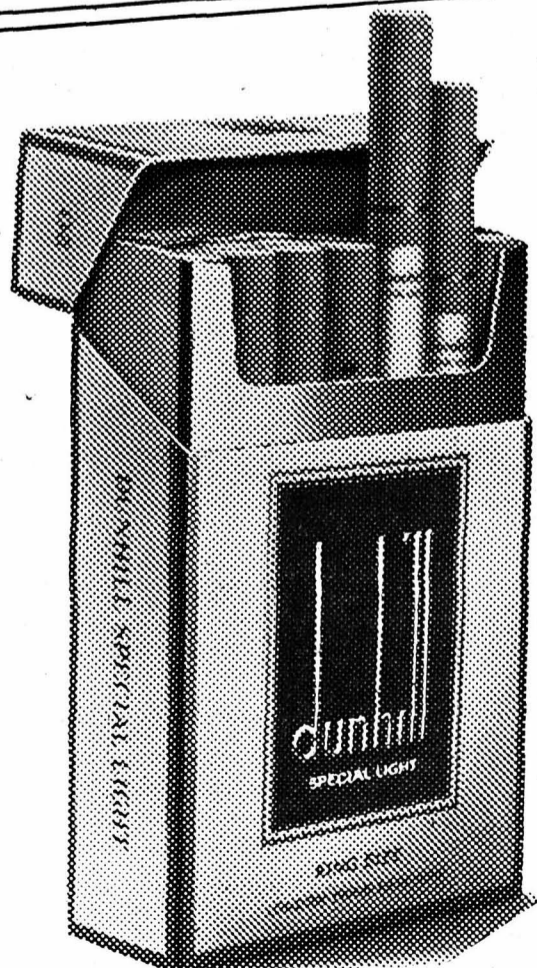
La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

L'air chaud n'a pas de goût

(Ceci n'est pas valable pour la Dunhill Special Light*)

RÉSULTAT DU CONCOURS FERRARI:



8

mg condensat

0,7

mg nicotine

DUNHILL
SPECIAL LIGHT*



Bravo d'avoir, en bon connaisseur, compris qu'une vraie Dunhill est toujours à la hauteur de sa valeur. En effet, seul un précieux mélange de tabacs exclusifs vous permet d'apprécier le plaisir de fumer.

Bravo aussi à tous ceux qui bien que n'ayant pas su trouver les teneurs exactes, ont tout de même remarqué que la légèreté des nouvelles Dunhill Special Light* ajoute une nouvelle dimension au plaisir de fumer.

Bravo d'avoir choisi les nouvelles Dunhill Special Light*.

Les gagnants du concours seront avisés personnellement dans les prochains jours.

*SPECIAL LIGHT IN AROMA

Pas d'air chaud, mais du goût

SPORTS

Finale de la Super-Coupe de football à Turin Boniek bourreau de Liverpool

● JUVENTUS - LIVERPOOL 2-0 (1-0)

Deux buts du Polonais Zbigniew Boniek ont permis à la Juventus, victorieuse de la Coupe des vainqueurs de Coupe, de remporter la Super-Coupe en battant Liverpool, tenant de la Coupe d'Europe des champions, par 2-0 (mi-temps 1-0) au Stadio comunale de Turin, devant 63.000 spectateurs.

Boniek, face à une formation anglaise privée de Kenny Dalglish (suspendu) et de Craig Johnston (malade), a ouvert le score à la 40e minute et il a ensuite porté la marque à 2-0 à la 79e minute.

Ce n'est que deux heures avant le coup d'envoi que la pelouse du «Comunale» avait été dégagée de sa bâche protectrice. Les 15.000 spectateurs déjà présents dans le stade avaient alors pu découvrir, comme l'avaient promis les responsables de la Juventus depuis deux jours, un terrain qui avait retrouvé sa couleur naturelle.

Lorsque la rencontre débuta, le nombre des spectateurs avait passé à 63.000. Le succès populaire de cette finale étant dès lors confirmé, le président de la

Juventus put annoncer peu avant le coup d'envoi, qu'en cas de victoire, chacun de ses joueurs recevrait une prime de 10 millions de lires. Prime que les Turinois se sont donc assurés en succédant aux Ecossais d'Aberdeen au palmarès de la compétition.

LA «PATTE» DE PLATINI

Sur un terrain gelé mais praticable, Michel Platini fut, une fois encore, le grand homme de la Juventus et il fut sans aucun doute le meilleur joueur sur



La vitesse et l'opportunité du Polonais Boniek, facteurs déterminants dans la victoire de la Juventus. (Photo ASL)

Tournée en Amérique du Sud Contre la Bulgarie et le Mexique

La Bulgarie, le 5 février, et le Mexique, le lendemain, seront les deux adversaires de l'équipe de Suisse lors du Tournoi de Queretaro. La Suisse disputera donc quatre rencontres lors de sa tournée sur le continent américain, avec un match à Bogota contre la Colombie le 1er février et une dernière rencontre à Tampa, en Floride, le 8 février contre les Etats-Unis.

Paul Wolfisberg communiquera ce week-end la liste des 18 sélectionnés pour cette tournée.

La délégation suisse se rassemblera le mardi 29 janvier à Zurich et s'envolera le

lendemain à destination de la Colombie. Le retour à Zurich est prévu le dimanche 10 février à 8 h. 15.

Voici le programme de la tournée de l'équipe de Suisse:

Vendredi 1er février à 20 h. 15 (1 h. 15 heure suisse): Colombie - Suisse à Bogota.

Mardi 5 février à 14 heures (20 heures): Suisse - Bulgarie à Queretaro.

Mercredi 6 février à 20 heures (2 heures): Mexique - Suisse à Queretaro.

Vendredi 8 février à 20 heures (1 heure): Etats-Unis - Suisse à Tampa.

SUISSE - RFA EN 1985

La Suisse rencontrera, vraisemblablement à Bâle, la RFA le 9 avril 1985. Depuis l'arrivée de Paul Wolfisberg à la tête de l'équipe nationale, les Suisses n'ont pas encore affronté la sélection ouest-allemande. (si)

Au Pavillon des Sports Tournoi du FC Le Parc

Malgré la température glaciale de ces derniers jours, les footballeurs des séries inférieures pensent déjà sérieusement à la reprise du championnat.

Le tournoi en salle du FC Le Parc, qui se déroulera ce week-end au Pavillon des Sports, donnera à chacun la possibilité de reprendre contact avec le ballon rond et d'éliminer les kilos superflus emmagasinés durant les Fêtes de fin d'année!

Si le samedi mettra aux prises les vétérans de la région, les équipes de troisième ligue s'affronteront, quant à elles, le dimanche, le tournoi débutant les deux jours à 8 heures. (comm)

Volleyball

Coupe d'Europe féminine LUC éliminé

Il n'y a pas eu de miracle à Budapest: Lausanne Université Club a perdu son match retour des demi-finales de la Coupe d'Europe féminine des champions face à Tungsram.

Mais les Lausannoises ont réussi un nouvel exploit en prenant un set à un adversaire qui passe pourtant pour pratiquement imbattable sur son terrain.

Après avoir concédé la première manche, les championnes suisses ont laissé passer leur petite chance dans le deuxième set, au cours duquel elles n'ont pas su profiter de deux balles de set à 14-11.

Finalement, les championnes de Hongrie se sont imposées par 3-1 (15-8 17-15 13-15 15-9). Ce match retour a duré 80 minutes. A l'aller, Tungsram s'était imposé par 3-2. (si)

le terrain. C'est sur l'une de ses ouvertures, relayée par Briaschi, que Boniek, à la 40e minute, se présenta seul devant Grobbelaar et put ouvrir la marque d'un tir croisé. Cet avantage, intervenu juste avant le repos, concrétisait la domination de la Juve, qui s'était créé auparavant trois occasions, par Platini (5e), Favero (15e) et Boniek (35e).

RÉACTION BRITANNIQUE

A la reprise, les Britanniques se lançaient à l'assaut des buts italiens mais le jeune gardien Bodini se montra à la hauteur, notamment sur des essais de Walsh (48e) et de Hansen (54e).

Le terrain gelé rendait la tâche des deux équipes de plus en plus difficile au fil des minutes et le match perdait de son intensité. Platini, très à l'aise, parvenait à se mettre en évidence en réussissant plusieurs exploits techniques.

De l'autre côté, en revanche, Rush échouait régulièrement sur la défense turinoise.

A la 79e minute, tout était dit lorsque Boniek reprenait victorieusement un centre de Briaschi, mettant son équipe définitivement à l'abri d'un retour des «reds».

Stadio comunale, Turin: 65.000 spectateurs.

Arbitre: Pauli (RFA).

Buts: 40e Boniek, 1-0; 79e Boniek, 2-0.

Juventus: Bodini; Cabrini, Brio, Scirea, Favero; Bonini, Tardelli, Platini; Briaschi, Rossi, Boniek.

Liverpool: Grobbelaar; Neal, Lawrenson (46e Gillespie), Nicol, Kennedy; Hansen, Walsh, Whelan; McDonald, Rush, Wark.

Note: avertissement à Hansen (20e). (si)

En France Entraîneur limogé

Lanterne rouge du championnat de France de première division, le Racing Club de Paris abordera la reprise du championnat avec un nouvel entraîneur.

En effet, Alain De Martigny, qui dirigeait le club parisien depuis juin 1982, a été remplacé par Victor Zwunka (34 ans). Stoppeur de la formation parisienne lors du premier tour, Zwunka se consacrera uniquement à sa tâche d'entraîneur. (si)

Entraînement de la descente du Lauberhorn Tous derrière Wirnsberger



Troisième de la descente d'entraînement de mercredi, le Grison Conradin Cathomen amorce un retour au premier plan. N'a-t-il pas terminé 6e et 7e des deux descentes de Kitzbühel?

En raison des chutes de neige, un seul entraînement a pu avoir lieu hier à Wengen, en prévision des deux descentes du Lauberhorn de vendredi et samedi. La piste n'aurait en effet pas supporté le double passage de... 110 concurrents.

Bien que les résultats ne soient pas très significatifs, en raison de la neige fraîche, la domination helvétique est indiscutable: derrière l'Autrichien Peter Wirnsberger, auteur du meilleur temps, Karl Alpiger (2e), Conradin Cathomen (3e), Peter Müller (4e), Daniel Mahrer (5e) et Silvano Meli (9e) ont pris place parmi les meilleurs.

Quatorze Suisses étaient engagés dans cet entraînement, trois ne l'ont pas terminé: Martin Hangl a perdu un ski, Marc Chablotz a chuté et Urs Räber, se ressentant de sa chute de Kitzbühel, a été contraint de s'arrêter au Hanegschuss. Le Bernois entend absolument courir à Wengen, mais ses espoirs de se qualifier

pour les mondiaux de Bormio sont désormais bien minces.

Ceux d'Erwin Resch, en revanche, sont définitivement enterrés: la «déchirure musculaire» récoltée à Val Gardena s'est révélée être une déchirure ligamentaire accompagnée d'une lésion au ménisque, et l'Autrichien a dû se soumettre mardi, à l'Hôpital d'Innsbruck, à une opération de son genou droit.

Les meilleurs temps du premier entraînement: 1. Peter Wirnsberger (Aut) 2'46"23; 2. Karl Alpiger (Sui) à 0"06; 3. Conradin Cathomen (Sui) à 0"56; 4. Peter Müller (Sui) à 0"65; 5. Daniel Mahrer (Sui) à 0"81; 6. Andy Wenzel (Lie) à 1"58"; 7. Andy Chambers (EU) à 1"61; 8. Philippe Vernéret (Fra) à 1"81; 9. Silvano Meli (Sui) à 1"99"; 10. Sepp Wildgruber (RFA) à 2"06; 11. Peter Lüscher (Sui) à 2"08. Puis les autres Suisses: 15. Franz Heinzer à 2"66; 19. Gustav Oertli à 2"98; 28. Bruno Kern à 3"55; 40. Philippe Schuler à 4"79. Éliminés: Martin Hangl, Marc Chablotz, Urs Räber. (si)

Alors que le Paris-Dakar tire à sa fin Et revoilà Henri Pescarolo!

Le Français Henri Pescarolo (Land Pacific) a remporté la première étape mauritanienne du Rallye Paris - Dakar, Tombouctou - Mena (700 km.), devant Xavier Lapeyre (Audi) qu'il a distancé de 19 secondes seulement, les autres concurrents terminant loin derrière.

Le Français Patrick Zaniroli (Mitsubishi Pajero), bien qu'ayant perdu près d'une heure à cause d'une panne électrique, a néanmoins consolidé sa première place au classement général où il mène toujours devant son coéquipier, le Britannique Andrew Cowan.

Dans la catégorie motos, le Français Hubert Auriol a renoué avec le succès.

Vainqueur de l'épreuve en 1981 et 1983, il a remporté l'étape, au guidon de sa Cagiva-Ligier, devant les Italiens Andrea Marinoni et Franco Picco (Yamaha), ce dernier augmentant, en tête du classement général, son avance sur le Belge Gaston Rahier (BMW), qui s'est perdu et a perdu plus de 20 minutes.

Auriol en a profité pour remonter de la 5e à la 3e place du classement général mais il reste à près de deux heures du leader.

TRAUMATISME CRÂNIEN

Il a bénéficié notamment de l'abandon de l'Italien Gianpiero Findanno

(Yamaha) qui a été victime d'une chute (traumatisme crânien avec perte de connaissance). Findanno occupait la troisième place du classement général.

RÉSULTATS

AUTOS: 1. Pescarolo - Fourticy (Fr), Land Pacific, 3 h. 26'45"; 2. Lapeyre - Lourseau (Fr), Audi, 3 h. 27'04"; 3. Rigal - Dery (Fr), Audi, 3 h. 52'53"; 4. Raymond - Bos (Fr), Range Rover, 3 h. 58'40"; 5. Zaniroli - Da Silva (Fr) Mitsubishi Pajero, 3 h. 59'30".

Classement général: 1. Zaniroli, 32 h. 06'04"; 2. Cowan - Syer (GB), Mitsubishi, 32 h. 31'28"; 3. Colsoul - Lopes (Be), Opel, 35 h. 55'14"; 4. Fougousse - Jacquemar (Fr), Toyota, 36 h. 06'13"; 5. Raymondis 36 h. 30'25".

MOTOS. Etape: 1. Hubert Auriol (Fr), Cagiva-Ligier, 7 h. 31'03"; 2. Andrea Marinoni (It), Yamaha, 7 h. 32'39"; 3. Franco Picco (It), Yamaha, 7 h. 33'33"; 4. Chuck Stearns (EU), Yamaha, 7 h. 35'06"; 5. Gaston Rahier (Be), BMW, 7 h. 54'52".

Classement général: 1. Picco, 59 h. 53'11"; 2. Rahier, 60 h. 28'09"; 3. Auriol 61 h. 51'02"; 4. Marinoni, 62 h. 06'03"; 5. Jean-Claude Olivier, (Fr), Yamaha, 62 h. 11'51. (si)



Malgré un état de fatigue très avancé, les Jurassiens Maître - Wichtermann comptent encore parmi les rescapés du Rallye Paris - Dakar.

Pour le «Monte» Cent trente et un équipages engagés

Cent trente et un équipages se sont inscrits pour le Rallye de Monte-Carlo, comptant pour le championnat du monde, qui débutera le 26 janvier.

Cette participation, plus importante que prévu compte tenu de l'interminable conflit qui a opposé l'Automobile-Club de Monaco à M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale, représente un peu plus de la moitié de celle enregistrée en 1984 (236 voitures à la clôture des inscriptions). (si)

<p>Demain vendredi 18 janvier</p>	<h1 style="margin: 0;">GRAND LOTO</h1> <p>Abonnement Fr. 16.- pour 40 tours (Premier tour gratuit) cartes à 50 ct</p> <p style="margin: 0;">Cercle Catholique dès 20 heures Fédération des Sociétés de tir</p>	<p>4 cartons Bons d'achats Valeur Fr 1000.-</p>
--	--	--

Nous sommes toujours plus
avantageux!

1860 - 1985 DENNER
125 années jeunes et dynamiques

Valable dès le 17.1.85

<p>Oranges Navels d'Espagne En sac de 3 kg 3.75</p> <p style="text-align: right; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">seulement 1.25 kg</p>	<p>Vin rouge espagnol Rioja Vina Cubillo 4.75 1981 70cl 3.95</p> <p>Vin rouge du Portugal Pedrino 2.45 Estremadura 1 litre 1.95 (+ dépôt -40)</p>
--	---

Bonita
Pâtes aux œufs frais

- cornettes
- nouilles extra larges

500g ~~1.85~~
1.35

Café-Cappuccino seulement
200g **4.40**

Tomates pelées
d'Italie 280g ~~0.75~~
0.60
(100g -21)

Œufs suisses
classe A 50-64g 3.95
10 pièces **2.95**

Kägi-Fret
4 pièces 2.60
200g **2.10**

Maga 30°-60°
lessive pour la couleur



5kg ~~16.35~~
13.90

Signal dentifrice **DUOPACK** 5.80
2x120g **4.80**

CLO WC éléphant
Avec trompe dans la cuvette 2.95
750ml **2.45**

Café-Mugs **DUOPACK** seulement
Faïence anglaise résistante au lave-vaisselle 2 motifs différents **4.90**

DENNER
SUPERDISCOUNT

Booth's Gin Achetez maintenant **40 Vol.-% 70cl** dans les spiritueux!
No 1 dans les spiritueux!

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

OFFRES D'EMPLOIS

<p>Cherchons DAME</p> <p>ayant l'expérience des enfants, pour s'occuper pendant 2 1/2 jours par semaine d'un enfant de deux ans et assumer quelques tâches ménagères. ☎ 039/23 44 95 heures des repas.</p>	<p style="text-align: center;">CAFÉ DE LA PAIX - Paix 74 cherche</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; text-align: center;">EXTRA</p> <p>pour le soir. Se présenter s.v.pl. (Prière de ne pas téléphoner).</p>
---	---

OFFRES D'EMPLOIS

<p>Atelier de gravure engagerait</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">jeune homme</p> <p>ayant de bonnes notions de dessin technique et capable d'assumer également différents petits travaux d'atelier</p> <p>Ecrire sous chiffre AP 1202 au bureau de L'Impartial Réponse assurée</p>	<p>Pour compléter notre équipe, nous engageons</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; text-align: center;">TAILLEUR DE PIGNONS</p> <p>connaissant bien les machines WAHLI 90-91-93</p> <p>Pour renseignements ou visite, ☎ (032) 97 18 23, demandez l'interne 13 VORPE SA - 2605 Sonceboz</p>
--	--

L'Hôpital de Zone de Montreux cherche pour entrée immédiate

aide-infirmier de salle d'opérations

si possible avec expérience antérieure. Suisse ou en possession d'un permis C

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la
Direction de l'Hôpital de Zone de Montreux, 1820 Montreux,
☎ 021/63 53 11

Bureau de poste du Littoral neuchâtelois cherche pour le 1er août prochain,

apprentie postale

Exigence: bonne formation secondaire, avoir 17 ans dans l'année, aimer le contact avec le public.

Faire offres écrites au bureau de poste de 2017 Boudry

Entreprise de la branche métallurgique cherche

personnel d'atelier

habile manuellement, pour divers travaux d'atelier

Entrée tout de suite. Prière de faire offres sous chiffre ES 1164 au bureau de L'Impartial

Publicité intensive, publicité par annonces

Cherchons pour tout de suite ou date à convenir

CHEF
MÉCANICIEN

connaissant la fabrication d'étampes de boîtes de montres métal et acier.

S'adresser à :
ATELIER MÉCANIQUE ÉTAMPES-ÉTAMPAGES
2875 Montfaucon - ☎ (039) 55 15 44

Sandoz & Cie
Helvétie 277, 2300 La Chaux-de-Fonds
cherche tout de suite ou date à convenir

ouvriers sur presse

pour travaux fins

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/26 51 15

L'HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

une aide de cuisine

Exigence: Expérience pratique dans les hôpitaux ou l'hôtellerie

Traitement: Selon classification communale
Date d'entrée: Immédiate ou à convenir

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de services manuscrites au service du personnel de l'Hôpital, Chasserel 20, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du **Chef du personnel**, ☎ 039/21 11 91, INTERNE 406

Pour repourvoir un poste devenant vacant, la direction des hôpitaux de la ville de Neuchâtel met au concours le poste de

secrétaire du service des soins infirmiers

Poste à plein temps. Travail intéressant et varié.

Nous souhaitons une personne ayant quelques années d'expérience, sachant faire preuve de qualités d'organisation et appréciant le contact avec le public.

Entrée en fonction: 1er mars 1985 ou à convenir.

Les offres de services sont à adresser à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Mlle E. Bernoulli, infirmière-chef générale, ☎ 038/21 21 41.

MINDER & CO

Votre chance 1985!
Nous offrons place stable à

monteur polyvalent

chauffage/sanitaire ou vice-versa, avec possibilité de parfaire la seconde formation.

Personne sérieuse et motivée pour son travail trouvera chez nous encadrement professionnel et ambiance de travail agréable.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir
Minder & Cie, case postale 14, 2003 Neuchâtel, Installations sanitaires, ferblanterie, couverture, chauffage et ventilation. ☎ 038/25 67 57

Par suite du transfert, à Lausanne, de son gérant actuel

Bally Arola SA
cherche

GÉRANTE

pour sa succursale de La Chaux-de-Fonds.

Expérience dans la branche chaussures exigée, capable de diriger et motiver une petite équipe et prête à s'engager pleinement dans ce poste à responsabilités.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Entrée tout de suite ou à convenir. Discrétion assurée.

Faire offre à: **M G. Renaud**, Grand-Pont 1, 1003 Lausanne, ☎ 021/23 23 21.

SPORTS

Championnat de deuxième ligue de hockey sur glace
Voici venu le temps des cadeaux

● TAVANNES - SAINT-IMIER 4-7 (3-2 0-1 1-4)
Saint-Imier leader actuel du championnat a eu bien du mal à entrer dans le match hier soir.

De plus, dans les toutes premières minutes, Ruch sauva à plusieurs reprises son camp de fort belle façon.

Les occasions succédaient aux actions dangereuses et, à chaque fois, les gardiens s'interposaient brillamment.

les coups commencèrent à pleuvoir de part et d'autre. Le jeu n'était plus seulement dur mais devenait méchant.

Renversement de situation lors du dernier tiers. Saint-Imier ne paraissait plus décidé du tout à jouer les victimes.

Tavannes a fait l'essentiel du jeu pendant quarante minutes. Comme face à Noiraigue les hommes de Bachmann ont réalisé un très bon match et ont été bien

mal payés de leurs efforts. Mais ils ont montré qu'ils étaient tout-à-fait capables de faire jeu égal avec une équipe de tête du classement.

Tavannes: Ruch; Faraut, Gerber; Ph. Boichat, Delémont; W. Bachmann, M. Bachmann, P. Boichat; Froidevaux, Vorpe, Piaget; Germiquet, Rohrbach, Bangarter.

Saint-Imier: Hammel; Steudler, Geinoz, Boehlen, Wittmer; Stauffer, Houriet, Dupertuis; Niklès, Neining, Perret; Wissen, Russo, Tanner.

Arbitres: MM. Reist et Pignolet. Note: 100 spectateurs.

Buts: 3' M. Bachmann (Piaget), 1-0; 9' Gerber (M. Bachmann), 2-0; 13' W. Bachmann (Froidevaux), 3-0; 19' Niklès, 3-1; 19' Houriet (Neining), 3-2; 34' Niklès, 3-3; 48' Houriet (Stauffer), 3-4; 51' Piaget (Faraut), 4-4; 52' Neining (Perret), 4-5; 54' Steudler, 4-6; 55' Houriet, 4-7.

Pénalités: 7 x 2' + 1 x 5' (Froidevaux) contre Tavannes; 7 + 2' contre Saint-Imier.

Dominique Dumas

Résultats

Université - Montmollin 7-1
Delémont - Les Joux-Derrière ... 3-3
Tavannes - Saint-Imier 4-7
Tramelan - Noiraigue 4-4

CLASSEMENT

Table with 7 columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams and their stats across 11 rows.

PROCHAINS MATCHS

Vendredi 18 janvier: Noiraigue - Université (20h. 15, à Fleurier).
Samedi 19 janvier: Le Locle - Delémont (20 heures).
Mardi 22 janvier: Saint-Imier - Tramelan (20 h. 15); Les Joux-Derrière - Fuet-Bellelay (20 h. 30).

Face à l'un des prétendants
Tramelan signe l'exploit

● TRAMELAN - NOIRAIGUE 4-4 (1-1 0-2 3-1)

Devant leur public, sur leur patinoire naturelle, les Tramelots ont réussi un véritable coup de maître en tenant en échec un prétendant au titre.

Ils ont en effet réalisé un petit exploit en ce sens qu'ils ont remonté un handicap de trois buts dans les dix dernières minutes. La tension est surtout montée dans les ultimes minutes lorsque Reber et Maurer ont marqué deux buts en 20 secondes permettant à Tramelan d'obtenir une égalisation finalement méritée au vu de la physionomie de la partie.

TRAMELAN: Mast; Moser, Voiron; Lanz, Zeller; Maurer, G. Vuilleumier, Reber; Ross, Houriet, Weisshaupt; Steiner, O. Vuilleumier, R. Vuilleumier; Moucheter, Sautebin.

NOIRAIGUE: Kaufmann; Kissling, Page; Vaucher, Rieder; Frossard, Schreyer, Longhi; Jacot, Antoniotti, Kurmann; Gagnebin, Droël, Michaud, Perret.

ARBITRES. MM. D. Krammer et S. Imark.

PÉNALITÉS: 5 x 2' contre Tramelan, 4 x 2' contre Noiraigue.

BUTS: 13' Schreyer (Frossard) 0-1; 18' G. Vuilleumier 1-1; 34' Antoniotti (Kurmann) 1-2; 38' Gagnebin 1-3; 45' Jacot 1-4; 51' Houriet 2-4; 58' Reber (R. Vuilleumier) 3-4; 59' Maurer 4-4.

NOTES: 150 spectateurs.

Sur la patinoire de Monruz
Succès logique des Universitaires

● UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTMOLLIN-CORCELLES 7-1 (2-0 3-2 2-1)
Les Universitaires ont empêché, mardi soir à Monruz, un nouveau succès, probant certes, mais sans faire réellement étalage de panache.

Le triomphe des recevants aurait pu, en vérité, s'avérer plus ample, s'ils n'avaient galvaudé plus d'une occasion en or de pointer victorieusement. Mais voilà, ils n'ont pas su tirer tout le parti des chances qu'ils s'octroyèrent face à un Montmollin-Corcelles, curieusement apathique en la circonstance.

L'issue de cette confrontation ne fit, à aucun moment, l'ombre d'un doute, ce d'autant que les visiteurs étaient, de surcroît handicapés par l'absence de trois titulaires blessés et non des moindres, (Kuenzi, Meigniez et Ondrus).

Si les gars du chef-lieu poursuivent leur marche en avant pour tenter de décrocher l'envie deuxième place (il reste passablement de chemin à parcourir), l'équipe du président Glauser aurait tort de baisser les bras à un moment où la relégation est loin d'avoir rendu son verdict.

Université: Granata; Lironi, Stoffel; G. Lapointe, Kelly, Soukup; J.-B. Matthey, McLean; Ballerini, McCall,

Renaud; Claude; Boulianne, Gisiger, Guyot.

Montmollin-Corcelles: D. Matthey; Paccolat, Cuenat; Gacond, Steiner, Godat; Bonjour, Frick; Rognon, Neuenschwander, Baume.

Arbitres: MM. R. Schafroth et E. Pignolet.

Buts: 4' G. Lapointe 1-0; 13' Soukup 2-0; 27' Soukup 3-0; 34' Stoffer 4-0; 37' G. Lapointe 5-0; 49' Baume 5-1; 51' McLean 6-1; 57' Ballerini 7-1.

Notes: patinoire de Monruz. Glace excellente, temps froid (-10 degrés) et sec. Cent spectateurs. Université s'aligne sans Guey, Huguenin, Charreron et Wieland. Montmollin-Corcelles déplore les absences de Kuenzi, Ondrus et Meigniez. Frick ne réapparaît plus au 3e tiers-temps.

Pénalités: 1 x 2' + 5' contre Université; 3 x 2' + 10' contre Montmollin-Corcelles.

Cl. D.

Rififi au CP Fleurier

Le différend est aplani

Mardi, le car emmenant les joueurs du CP Fleurier à Martigny est parti sans l'entraîneur Philippe Jeannin, ni le coach Jean-Hugues Walther, brouillés avec le comité administratif à propos du statut de l'attaquant, Pierre Gfeller. Le différend a été aplani hier soir après trois bonnes heures de discussion.

Pierre Gfeller, de retour d'Afrique, avait été intégré à la première équipe par l'entraîneur Philippe Jeannin, comme Denis Kobler qui a pris la saison en marche avant d'aller s'installer à Aarau pour des raisons professionnelles.

Le comité et la Commission technique avaient décidé que Gfeller pourrait négocier son éventuel transfert librement en fin de saison. C'était en décembre. Jeudi, le comité, seul, est revenu sur sa décision.

Pierre Gfeller n'a pas apprécié; le coach et l'entraîneur, qui avaient donné leur parole, non

plus. D'où l'éclat, mardi, au moment de partir en Valais.

Hier soir, le comité et les deux absents de Martigny ont discuté pendant plus de trois heures. Journalistiquement, la montagne a accouché d'une souris. Vers 23 h. 15, Jacques Page, responsable de la Commission de presse et membre du comité nous a transmis le communiqué suivant:

«Le différend qui opposait le comité administratif du CP Fleurier au coach et à l'entraîneur a été aplani.»

C'est tout et c'est réjouissant pour la fin de la saison. Reste à savoir maintenant, si Pierre Gfeller jouera samedi contre La Chaux-de-Fonds. Quelques joueurs qui ont «gratifié» des entraînements d'été pour conquérir une place en première équipe n'appréciant pas de se la faire «piquer» par un hockeyeur parachuté dans le club en cours de saison. C'est sans doute le nœud du problème. (jfc)

En première ligue
Lausanne s'impose à Monthey

Dans le groupe 3 de première ligue, Lausanne, hier soir à Monthey, a fêté une nouvelle victoire, la seizième en seize matchs. Toutefois, les Vaudois n'ont pas connu leur brio habituel puisqu'ils se sont imposés sur un score relativement serré, 4-7. Au classement, ils comptent ainsi toujours cinq longueurs d'avance sur Martigny. (Imp)

Troisième ligue
Les Ponts-de-Martel toujours invaincus

Le HC Les Ponts-de-Martel caracole toujours en tête en troisième ligue. Lors de sa dernière rencontre, il a nettement battu Le Locle II par 12 à 0. Il garde ainsi le commandement avec six points d'avance sur La Brévine.

DERNIERS RÉSULTATS

Sonvilier - Savagnier 1-5
Savagnier - Diesse 8-3
La Brévine - Le Locle II 9-5
Les Brenets - Cortébert 9-4
Serrières - Dombresson 14-1
Sonvilier - Couvet 5-1
Les Ponts-de-Martel - Le Locle II 12-0

CLASSEMENT

Table with 7 columns: J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams and their stats across 11 rows.

Cyclisme

Les Six Jours de Stuttgart
Succès allemand

Les Six Jours de Stuttgart sont revenus au duo de la RFA composé de Josef Kristen et Henry Rinklin, qui ont dominé l'épreuve de bout en bout. Ils précèdent leurs compatriotes Dietrich Thurau - Albert Fritz, seuls à être demeurés dans le même tour.

Classement final: 1. Josef Kristen - Henry Rinklin (RFA) 296 points; 2. Dietrich Thurau - Albert Fritz (RFA) 205; 3. Gert Frank - Michael Marcussen (Dan) à 1 tour, 80; 4. René Pijnen - Stefan Schröpfer (Hol-RFA) à 1 tour, 50. (si)

Premiers Jeux mondiaux d'athlétisme en salle à Paris
Les critiques sont demeurées discrètes

Depuis que l'Italien Primo Nebiolo a pris en main les rênes de la Fédération internationale (IAAF), le calendrier de l'athlétisme mondial ne cesse de s'enrichir de nouvelles épreuves. C'est ainsi qu'auront lieu, demain et samedi au Palais omnisport de Paris-Bercy, les premiers mondiaux en salle, qui devraient ouvrir la voie à de futurs championnats du monde indoor. Une épreuve née de la volonté non pas de l'IAAF, mais de son seul président.

Bien que personne ne soit vraiment emballé par cette manifestation, dont l'utilité et l'opportunité à cette date ne paraissent pas évidentes, les critiques sont demeurées discrètes.

Cela seul suffit à démontrer la valeur relative à accorder à ces Jeux mondiaux. Sans parler du fait que la grande majorité des athlètes ne peuvent être en grande forme à cette époque de l'année, puisque tant aux Etats-Unis qu'en Europe la saison indoor n'a pas encore véritablement commencé...

Par ailleurs, pour celui ou celle qui prépare les championnats d'Europe en salle d'Athènes (2-3 mars), les Jeux mondiaux ne constituent un simple test de forme bien plutôt qu'un but en soi.

DUEL À LA PERCHE

Néanmoins, quelques unes des vedettes de l'athlétisme mondial seront présentes. Avec en point de mire le saut à la perche et le duel entre le Soviétique Sergueï Bubka et le Français Thierry Vigneron. Blessé, le champion olympique Pierre Quinon a en revanche déclaré forfait. Les Etats-Unis seront représentés notamment par Sam Graddy, Jeanette Bolden et Chandra Cheeseborough, tous médaillés en relais à Los Angeles, la RDA a délégué Marita Koch et Udo Beyer, la Tchécoslovaquie Jarmila Kratochvilova, la RFA les sauteurs en hauteur Carlo Thränhardt et Gerd Nagel.

LES SOVIÉTIQUES EN FORCE

Rob Druppers sera le meilleur atout de la Hollande, Julius Korir, champion olympique du 3000 m. steeple, celui du Kenya. La délégation la plus riche sera celle de l'URSS, qui semble vouloir compenser à Paris le «manque à gagner» en médailles des derniers Jeux Olympiques... Seront en effet présents, outre Bubka, Alexander Evgeniev (sprint), Valeri Sereda (hauteur), Janis Bojars (poids), Ludmilla Kondratieva (sprint),

Vera Akimova (haies) et Natalia Lisovskaia (poids), pour ne citer qu'eux.

SEPT HELVÈTES

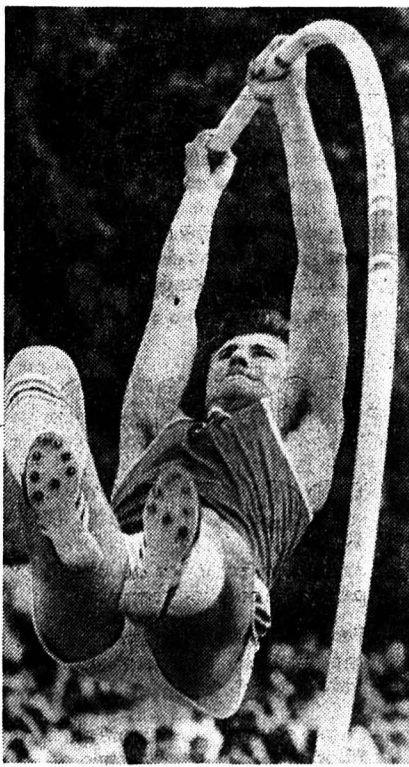
Quant à la Suisse, qui pouvait aligner huit concurrents, elle en présentera sept, Dieter Elmer, prévu sur 800 m., étant malade. Les sélectionnés sont Stefan Burkart (60 m.), Pierre Delèze (3000 m.), Bruno Lafranchi (3000 m.), Jean-Marc Muster (60 m. haies), Daniel Aebischer (perche), Angela Weiss (60 m. haies) et Monica Staubli (longueur). Les cinq médaillés de 84 font donc défaut: la manifestation n'entraîne pas dans le cadre de la préparation de Peter Wirz, Werner Günthör et Sandra Gasser, alors que Markus Ryffel se trouve présentement en Arizona et que Roland Dalhäuser a renoncé à la saison en salle. (si)

Coupe suisse de cross
Martine Oppliger brillante à Thoune

Deux succès en deux courses pour Martine Oppliger et Kai Jenkel dans le cadre de la Coupe suisse de cross, région Ouest. Déjà vainqueurs de la première épreuve, ils ont en effet récidivé lors de la seconde, disputée sur la place d'armes de Thounne. Martine Oppliger, deux fois gagnante de Morat - Fribourg sous le nom de Bouchonneau, a battu la Bernoise Sandra Gasser, qui se livrait à un dernier test avant de se concentrer sur la saison en salle.

MESSIEURS: 1. Kai Jenkel (Berne) 10 km. 500 en 35'30"; 2. Peter Lyrenmann (Langenthal) 35'51; 3. Peter Rügge (Berne) 35'32; 4. Peter Horisberger (Bienne) 35'39; 5. Fritz Rüeggsegger (Zurich) 35'53; 6. Marcel Romer (Genève) 35'55. - JUNIORS: 1. Gabriele Mazzi (Ascona) 6 km. en 20'35".

DAMES: 1. Martine Oppliger (Courtelary) 4 km. 500 en 16'43"; 2. Sandra Gasser (Berne) 17'09; 3. Helen Eschler (Berne) 17'59; 4. Gabi Schütz (Berne) 18'03; 5. Myriam Dällenbach (Genève) 18'29; 6. Béatrice Hornisberger (Bienne) 18'38. - JUNIORS: 1. Gaby Capraro (Sarnen) 3 km. en 11'11. (si)



Sergueï Bubka sera l'une des grandes vedettes de ces premiers Jeux mondiaux. (Keystone)

SPORTS

Les championnats du monde de ski nordique débutent aujourd'hui De la revanche dans l'air !

Onze mois seulement après Sarajevo, les spécialistes du ski nordique vont désigner leurs champions du monde à Seefeld, au Tyrol, du 17 au 27 janvier. Cet écart exceptionnellement court entre les Jeux olympiques et les Joutes mondiales fait que ce sont sensiblement les mêmes qui se retrouveront aux prises car, dans aucune des grandes nations des disciplines nordiques, on a pris le risque de procéder à un renouvellement des cadres. Il y aura donc de la revanche dans l'air à Seefeld où les Norvégiens, notamment, vont tenter de faire oublier leurs déconvenues de Sarajevo.

La Norvège qui n'avait pas obtenu une seule médaille en fond masculin aux Jeux de 1984, semble avoir fait le maximum pour tenter une réhabilitation.

Ses représentants ont largement dominé les premières épreuves de Coupe du monde de la saison. Mais ils se sont fait battre par Andy Grünenfelder, chez eux, dans la course du Monolitt à Oslo. Ce qui pourrait laisser à penser que bien des choses pourraient être remises en question à Seefeld.

Parmi ceux qui, volontairement ou non, ont peut-être caché leur jeu en début de saison, on trouve les Suédois Thomas Wassberg et Gunde Svan. Le premier, champion du monde 1982 et champion olympique 1984, ne vise rien moins, dans le Tyrol, qu'un exploit unique dans les annales du ski de fond: une troisième victoire au plus haut niveau dans le marathon du ski. Le second avait été le grand triomphateur des Jeux avec quatre médailles, dont deux d'or. Il ne devrait pas en rester là.

Les autres candidats aux titres seront, dans les grandes lignes, les mêmes qu'à Sarajevo. Les Soviétiques compteront encore sur Simiatov, Savialov et Batiuk, mais aussi sur Devetiarov, Sachnov et Smirnov, les Finlandais feront une fois de plus confiance à Karvonen, Kirvesniemi, Ristanen et à l'insaisissable Juha Mieto alors que les Norvégiens miseront principalement sur les premiers vainqueurs de la saison, Pal-Gunar Mikkelsplass (Val Di Cogne) et Ove Aunli (Davos).

Chez les dames, tous les regards vont se concentrer sur la Finlandaise Marja-Liisa Kirvesniemi-Hämäläinen, la triple championne olympique de Sarajevo, dont les principales rivales seront les Norvégiennes Brit Pettersen (victorieuse à Val Di Sole) et Berit Aunli (gagnante à

Davos) et les Soviétiques, toujours emmenées par Raisa Smetanina.

Mais les Tchécoslovaques pourraient avoir ici leur mot à dire. Elles avaient, tout de même pris la deuxième place du relais à Sarajevo. Kveta Jeriova a depuis abandonné la compétition mais Dagmar Svubova, Blanka Paulu et Gabriela Svobodova peuvent fort bien assurer sa relève. (si)

Pas d'interdiction du « pas Siitonen »

Un jour avant le début des Championnats du monde de Seefeld, la dernière tentative faite pour interdire le « pas Siitonen » dans les épreuves de fond a échoué. Pour qu'une modification des règlements puisse intervenir en cours de saison, la décision doit être prise à l'unanimité. Or, lors de la votation par appel nominal intervenue à Seefeld, l'Australie, appelée en premier selon l'ordre alphabétique, s'est prononcée contre toute modification, rendant inutile la poursuite du scrutin.

Le règlement sera donc le même à Seefeld qu'à Sarajevo l'an dernier: interdiction du « pas Siitonen » et du pas de patineur dans les 200 premiers mètres seulement des épreuves individuelles et dans la zone de transmission des épreuves de relais. (si)



Thomas Wassberg mise à Seefeld un exploit unique: une troisième victoire au plus haut niveau sur 50 kilomètres. (Photo ASL)

Dans les deux concours de saut Toujours Nykänen contre Weissflog?

Les deux concours de saut spécial sur le tremplin de Bergisel à Innsbruck (20 janvier à 90 m. et 26 janvier à 70 m.) seront en principe à nouveau marqués par le duel qui opposera les deux champions olympiques de Sarajevo, l'Allemand de l'Est Jens Weissflog (70 m.) et le Finlandais Matti Nykänen (90 m.). Depuis les Jeux olympiques cependant, depuis le début de la saison surtout, les données se sont cependant sensiblement modifiées et les deux poids légers qui avaient plané, c'est le cas de le dire, sur les concours en 1983-84, ne sont plus seuls en lice.

A Innsbruck, ils devront compter très sérieusement avec les deux Autrichiens Andreas Felder et Ernest Vettori, mais aussi avec le Finlandais Jari Puikkonen, le Tchécoslovaque Pavel Ploc, l'Allemand de l'Est Klaus Ostwald et les Norvégiens Hroar Stjernen et Rolf Age Berg.

Weissflog et Nykänen ne se sont retrouvés aux prises cette saison que lors de la Tournée des quatre tremplins. Weissflog, comme tous les Allemands de l'Est, n'a pas participé aux quatre concours de Coupe du monde organisée en décembre outre Atlantique, des concours qui furent tous gagnés par Andreas Felder et au cours desquels le Finlandais n'obtint que des résultats très moyens pour lui.

EGALITÉ DE CHANCES

Weissflog n'a pas manqué sa rentrée. Il a gagné la tournée austro-allemande avec une victoire (Garmisch) et une deuxième place (Innsbruck). Nykänen, pour sa part, a pris la deuxième place du classement général. Il a lui aussi gagné une fois, et ce sur le tremplin de Bergisel où

se joueront les deux titres mondiaux. En définitive, les deux champions restent à égalité de chances.

Reste à savoir maintenant si leurs rivaux, et notamment Felder et Vettori, parviendront à jouer les arbitres. Devant leur public, les deux Autrichiens vont avoir à supporter une pression psychologique particulièrement dérangeante. S'ils parviennent à conserver leur calme, ils peuvent fort bien venir bouleverser la hiérarchie. Et ici, on pense surtout à Ernst Vettori, ancien champion du monde chez les juniors, qui a tout de même réussi à mettre tout le monde d'accord dans le premier concours de la Tournée des quatre tremplins, celui d'Oberstdorf.

PAS DE SUISSES

Aucun sauteur suisse ne sera en lice à Innsbruck. La Fédération a renoncé à toute sélection à la suite des médiocres résultats enregistrés depuis le début de la saison. Pas de Suisse non plus dans le combiné nordique. Dans cette spécialité, la succession du Norvégien Tom Sandberg, le champion olympique de Sara-

jevo, est ouverte. Il a abandonné la compétition. Sa succession pourrait être assurée par son compatriote Geir Andersen, un excellent fondeur qui a remporté deux des quatre concours de Coupe du monde disputés depuis le début de la saison.

Le Norvégien devra principalement compter avec les Allemands, de l'Est et de l'Ouest, et sans doute aussi avec les Finlandais Jouko Karjalainen et Jukka Ylipulli, qui n'ont rien fait de bon jusqu'ici mais qui ont peut-être caché leur jeu. (si)

24 Heures de Montbenoit Cent dix équipes au départ

Sauf accident climatique, les « 24 Heures des Neiges de Montbenoit » devraient se dérouler cette année dans les meilleures conditions.

C'est en effet samedi, à 15 heures, que sera donné le coup d'envoi de ce marathon des neiges.

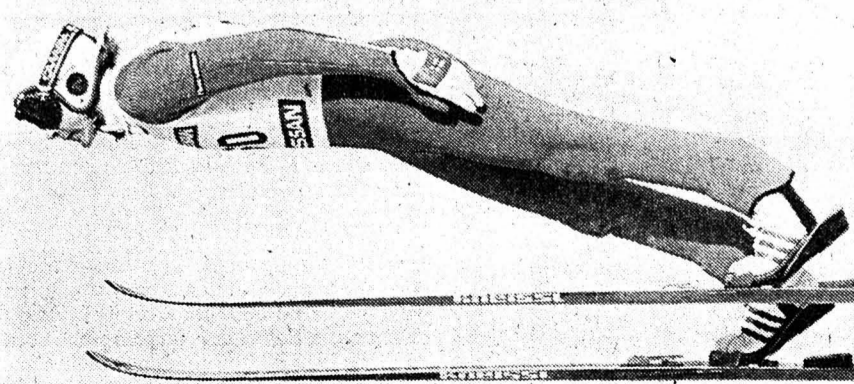
Les organisateurs de l'épreuve misent sur la participation d'une trentaine d'individuels et d'au moins 110 équipes.

Les Suisses Rey, Rosat, Gacond et Guenat, vainqueurs de l'édition 83, entendent bien renouveler leur exploit. Il faudra compter également avec les Français-Comtois Girod, Vandel, Fumey, et Michaud. Le frontalier Chabod, quant à lui, emmènera une équipe bien décidée à monter sur les marches du podium.

Cette compétition bénéficiera en outre de la participation de sélections d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et même d'Espagne.

Chez les individuels, on suivra avec une attention particulière la performance du Français Carrez, deuxième l'an dernier.

D'ores et déjà, tout a été mis en œuvre pour assurer à cette épreuve, nouvellement inscrite au calendrier de la FIS, une pleine réussite. (ap)



Matti Nykänen: sur la plus haute marche du podium?

F

football

Pas de chance

Le demi Guido Buchwald, du VfB Stuttgart, révélation de la saison 83-84 et international allemand, 23 ans, souffre d'une fracture de la cheville gauche depuis le tournoi en salle de Genève.

L'accident s'est produit dans un choc avec le Yougoslave du FC Nantes Vahid Halilhodzic. Buchwald devra observer un repos de trois mois. Pas de chance pour l'international allemand qui relevait d'une fracture à la... cheville droite, subie dans le match de championnat contre Kaiserslautern. (si)

Stades désaffectés

La vague de froid sur l'Italie (il faisait -22 degrés, dimanche à Florence!), a coûté cher aux trésoriers des clubs du « calcio ». A Rome, pour AS Roma - AC Torino, on a tout de même enregistré 33.000 spectateurs, mais par beau temps, le chiffre eut doublé. Vérone le leader, a enregistré sa première défaite de la saison devant le plus petit nombre de spectateurs de la journée, à Avellino: 4800 personnes seulement. (si)

Coupes d'Europe: tirage

Finalement, ce n'est pas à Zurich, le 22 mars, comme prévu, mais dans les studios de la Télévision romande, à l'occasion de l'émission « Midi Public » que s'effectuera le tirage au sort des demi-finales des différentes Coupes d'Europe de football. (si)

Ecossais prolifique

Avec 10 buts marqués en 20 matches, l'Ecossais Steve Archibald est devenu le meilleur buteur du championnat d'Espagne. Critiqués sévèrement en début de saison, l'Ecossais et son club, le FC Barcelone, font désormais l'unanimité dans les louanges des « aficionados ». (si)

Indésirables

Deux omissions dans les convocations de Bobby Robson pour le prochain stage de l'équipe nationale ne sont pas passées inaperçues. Steve Williams et Mark Wright, le premier venant d'être transféré à Arsenal, le second, son ex-coéquipier, évoluant toujours à Southampton, sont victimes de la solidarité entre entraîneurs. Les deux avaient eu de sérieux démêlés avec l'entraîneur de Southampton, Lawrie McNenney. Robson: « Avant que je ne les convoque à nouveau, il est préférable qu'ils se rachètent d'abord une bonne conduite. » (si)

Ça baigne dans l'huile

La pause hivernale sera fructueuse pour le Bayern. L'équipe allemande est toujours parmi les plus demandées du monde. Les victoires lors des tournois en salle de Bâle et de Paris, lui ont rapporté au total, quelque 100.000 francs suisses. A la fin de ce mois, les Bavarois se rendront au Maroc, où, à Casablanca, ils affronteront le club local de Raja, en touchant 70.000 marks pour leur engagement. Figurent encore au programme de leurs activités le tournoi en salle de Dortmund et un match amical au Luxembourg.

Les affaires de Bayern marchent tellement bien que le club a décidé d'envoyer 30.000 marks aux victimes de la famine en Ethiopie. (si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 x 2
1. Arosa	- Bienne	6 2 2
2. Davos	- Klotten	6 2 2
3. Fribourg	- Lugano	4 3 3
4. Langnau	- Coire	6 2 2
5. Chelsea	- Arsenal	4 3 3
6. Ipswich Town	- West Ham U.	3 4 3
7. Tottenham	- Everton	5 3 2
8. Watford	- Manchester U.	3 3 4
9. Ascoli	- Torino	2 4 4
10. Cremonese	- Sampdoria	3 3 4
11. Juventus	- Como	6 3 1
12. Napoli	- Verona	3 4 3
13. Udinese	- Milan	3 4 3

DÈS DEMAIN

Lire les commentaires
de notre envoyé spécial
Laurent GUYOT

B Bob

Entraînements à Cervinia Les Suisses se rapprochent

La domination des bobeurs de la RDA s'est poursuivie, à Cervinia, lors de la troisième journée d'entraînements en vue des championnats du monde de bob à deux. Mais, pour la première fois, les Suisses se sont rapprochés des temps des Allemands de l'Est.

Lors de la première manche, Hans Hiltbrand a terminé au troisième rang, à 0'53 de Detlef Richter, Erich Schärer signant le troisième chrono de la deuxième descente à 12 centièmes du même Richter.

Première manche: 1. RDA II (Detlef Richter) 1'06"43; 2. RDA I (Wolfgang Hoppe) 1'06"68; 3. Hans Hiltbrand - Müller 1'06"96. Puis. 8. Schärer - Kiser 1'07"46; 14. Giobellina - Weder 1'07"91.

Deuxième manche: 1. RDA II 1'06"89; 2. RDA I 1'06"98; 3. Schärer 1'07"01. Puis: 9. Giobellina 1'07"97; 13. Hiltbrand 1'08"32. (si)

E Echecs

Kasparov - Karpov Partie nulle

La quarante-deuxième partie du championnat du monde d'échecs qui oppose le tenant du titre, le Soviétique Anatoli Karpov, à son compatriote Garry Kasparov, s'est terminée hier soir par une nulle à l'issue du vingt-sixième coup, sur proposition de Karpov.

Les nullités ne sont pas prises en compte dans la lutte pour le titre mondial et Karpov continue ainsi de mener par cinq victoires à une.

La quarante-troisième partie, où Karpov mènera les « blancs » doit se disputer demain. (ap)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Le nez dans l'assiette

Boulotter, déguster, dévorer, becqueter, s'empiffrer... Manger, selon les bouches et les appétits, s'exprime de manières fort diverses.

Le contenu de l'assiette a son importance, si ce n'est côté diététique. Et le moment du repas devrait lui aussi être privilégié; l'espace de quelques dizaines de minutes, il donne l'occasion de souffler un peu.

Mais, cette pause-là est estropiée: vite préparé, rapidement avalé et... très longuement digéré. La télé a sa part de responsabilités. A cause d'elle, certains ignorent carrément les aliments qui se trouvent dans leur assiette!

Prendre le temps de manger n'est pourtant pas un luxe. Et c'est même digne d'un grand intérêt.

Les seuls moments peut-être où le repas est pris en considération (trop souvent jusqu'à l'excès) c'est à l'occasion des fêtes. Autre extrême: elles sont le prétexte à des gueuletons sans fin...

Dans le quotidien, les menus sont mal équilibrés, les aliments ternes et les saveurs chaque jour pareilles. On néglige la valeur du repas qui ne signifie pourtant pas forcément mettre les petits plats dans les grands.

Ne dit-on pas que les meilleures affaires s'amorcent autour d'une bonne table. Pas besoin d'être pdg pour avoir l'occasion de mettre ce «on-dit» en pratique. Il se vérifie aussi dans le cadre de la sphère familiale; le repas de midi ou du soir est peut-être bien, au sein de notre vie active, l'un des seuls moments où l'on peut prendre le temps de discuter.

«Un repas bien fait engendre la satisfaction, ensuite la bonne humeur» observe J.-M. Combiér, cuisinier deux ans durant au foyer-atelier pour adolescents de la Fondation J. & M. Sandoz au Locle.

Dans une étude intitulée «cuisinier en institution, un allié ou un accessoire pédagogique», il insiste sur la place importante de la cuisine et du repas. Un cadre engageant, une bonne nourriture incitent à prolonger le déjeuner, sans que pourtant il s'éternise, et stimule les discussions et par là-même les contacts et la communication.

Et c'est précisément cette communication qui fait défaut dans notre quotidien. Même à l'heure du repas, un moment pourtant bien choisi pour causer avec autrui, on se contente de se nourrir, le nez plongé dans l'assiette...

Catherine MONTANDON

● VOIR AUSSI NOTRE ARTICLE DANS CETTE PAGE.

Jugement «exemplaire» au Tribunal correctionnel de Neuchâtel Deux ans de prison ferme ou la ruine d'un homme

Horloger d'excellente renommée, travailleur acharné, F. R. a une réputation sans tache. Jusqu'au jour où il organise, avec deux voyous qui l'y ont poussé, son propre cambriolage. Pour tirer de l'argent de l'assurance, il va jusqu'à se faire «tabasser» et accrocher à un radiateur. Evidemment, il a aussi induit la justice en erreur en allant dénoncer ce soi-disant cambriolage.

Mais cet acte qu'il qualifie aujourd'hui d'aberrant, il n'y est pas arrivé sans raison. Des raisons dont le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, hier, n'a pas beaucoup tenu compte, condamnant F. R. à 21 mois de prison ferme.

Un jugement «exemplaire», comme le souhaitait le substitut du procureur général, qui dénonçait la cri-

minalité en col blanc qui a de plus en plus cours en ces périodes de crise économique.

Un jugement qui est tombé comme un couperet sur la tête de cet homme que la vie s'est acharnée à ruiner sur tous les plans, malgré son courage à essayer de redresser la barre. Avec en arrière fond, un escroc d'un tout autre ordre, qui a fait perdre de l'argent à de nombreux horlogers qui ont témoigné hier. Un «exportateur» dont les manigances ont coûté quelques millions (on a articulé le chiffre de 20 lors de l'audience d'hier). Dont un à F. R., qui n'a jamais pu le rattraper malgré son travail. Et cet escroc-là, jugé au Tessin, n'a pas été plus sévèrement puni que F. R.

A. O.

● LIRE EN PAGE 18.

Appel d'un chasseur à Saint-Brais Pensez aux rapaces du coin!

Les rapaces ne craignent pas les basses températures hivernales. Mais bien plus la généralisation du gel aussi bien en montagne qu'en zone de plaine. La recherche de nourriture devient très difficile et, les rapaces n'ont pas la possibilité de se rabattre sur des zones plus tempérées. Du moins est-ce la constatation d'un protecteur-amateur, mais passionné, des rapaces, Jean Bader.

Jean Bader, restaurateur à Saint-Brais, chasseur à ses heures, nourrit ou plutôt donne un petit coup de pouce saisonnier aux rapaces qui séjournent actuellement dans la région de Saint-Brais. Et ce, depuis deux semaines.

Pour le faire, il utilise principalement les déchets carnés de lapins qu'il suspend aux branches des arbres, dans des haies, à une hauteur suffisante pour désintéresser le goupil.

La nourriture doit être placée le matin et la tripaillie doit être accompagnée toujours d'un peu de peau pour permettre aux rapaces de fabriquer leurs pelottes de déjection.

Jean Bader est catégorique: la nourriture ainsi distribuée sera totalement mangée en moins de vingt-quatre heures. Mais on ne nourrit pas les rapaces, comme on fourrage le bétail. Il est inutile de nourrir chaque jour les rapaces.

Une fréquence de deux à trois fois par semaine est amplement suffisante. Sinon, les rapaces ne pourront pas tout ingurgiter et la nourriture va geler et sera finalement perdue. Une précaution encore: lorsque l'on commence à nourrir, il ne faut pas interrompre brutalement l'aide...

Jean Bader lance un appel: que tous ceux qui tuent des lapins pensent aux rapaces, au lieu de jeter les déchets aux ordures. Un appel qui a été entendu, puisque plusieurs bouchers et restaurateurs de la région ravitaillent Jean Bader.

Et Pierre Lang, dans son émission télévisée «Escapade» fera écho à l'appel de Jean Bader. (pve)

Glace, raclette et tranche panée en tête Etre cuisinier en institution

Avec 100% d'adeptes, la glace l'emporte de loin devant la raclette et les tranches panées (92%), suivies de près par les mandarines, les poires et les tartes aux fruits (90%). En revanche, la langue de boeuf et le boudin n'ont pas la cote. Respectivement 45% et 42% des personnes interrogées détestent ces mets. Des goûts et des couleurs...

Ces chiffres sont le fruit d'une étude réalisée auprès de 60 élèves par J.-M. Combiér, cuisinier deux ans durant à la Fondation J. & M. Sandoz.

Un travail intitulé «Cuisinier, une institution, un allié ou un accessoire pédagogique». La démarche de l'auteur: comment aider l'adolescent en institution, dans le rôle que peut jouer la cuisine à son encounter.

«Je pense qu'il ne faut pas se leurrer ni rêver à l'irréalisable. La première chose à dire c'est que ce que vous préparerez ne ressemblera jamais à ce que la mère lui a préparé. Placé en institution, l'adolescent perd une partie de son ambiance familiale. Il manquera toujours quelque chose à la préparation du plat, les doigts de la mère» observe M. Combiér.

Tout en estimant que faire la cuisine est un don de soi pour quelqu'un d'autre, il pense que l'objectif premier vise à ce

qu'un repas bien fait engendre la satisfaction, ensuite la bonne humeur et la relation.

LA CUISINE: UN ENDROIT OUVERT

La cuisine doit être un lieu ouvert, très accessible et faisant partie intégrante de la maison, estime l'auteur de cette étude dont une partie est publiée dans le 12e rapport annuel de la Fondation J. & M. Sandoz. (cm)

► Page 17

Marché de l'emploi dans le Jura Quel avenir pour 170 chômeurs?

● LIRE EN PAGE 21



Jean Bader au travail, quelque part dans la région de Saint-Brais. Une nourriture inespérée pour une dizaine de rapaces qui fréquentent la région. (pve)

billet

L'exemple de la personne qui a un malaise en pleine rue et que personne n'aide, on commence à connaître. Périodiquement, il revient sur le tapis. Incroyable. Affreux. Horrible. Dans quel monde vivons-nous? L'indifférence, mon cher, l'indifférence.

L'exemple de la personne qui a un malaise en pleine prise de drapeau par le régiment X, Y ou Z, depuis peu je connais aussi. Trois hommes en gris-vert sortent des rangs, celui du milieu soutenu par les deux autres. Et comme le veut la loi de l'armée, personne d'autre ne bouge dans les rangs. Normal, Direz-vous. A l'armée, il n'y a plus d'individu qui compte, il n'y a plus qu'un corps d'armée.

Que l'homme victime du chaud ou du froid ou de n'importe quoi d'autre prenne son mal, ou sa vie, en patience. L'important, c'est de laisser le commandant poursuivre son discours, perché sur sa jeep.

L'indifférence, mon cher, l'indifférence, c'est le b-a-ba de tout soldat. Suit l'obéissance. Alors là, vieux, vois-tu, si j'avais dû faire du service militaire, j'aurais bien eu de la peine à me plier. Obéir? Oui, quand c'est intelligent. Mais obéir à n'importe quelle ânerie, non, vraiment, j'aurais été un mauvais sujet. Obéir sans penser, c'est comme croire sans douter. L'obéissance aveugle, est-elle vraiment si nécessaire? N'est-elle pas plus dangereuse qu'utile? Il faudrait demander leur avis aux victimes de cette obéissance. Il y en a plein les rues.

CD

Q

quidam

Mme Frieda Bobillier fêtait hier ses 92 ans. Une existence bien remplie, l'esprit vif et le verbe alerte.

Mme Bobillier a élevé cinq enfants, dont trois vivent encore aujourd'hui.

Avant de venir s'établir à La Chaux-de-Fonds, en 1949, elle habitait Noiraigue. Maintenant, elle passe ses journées à lire, regarder la télévision. «J'ai trop peur de sortir», nous confie-t-elle malicieusement; «mes filles viennent tous les jeudis de Peseux, où elles habitent». «Elles vont à la poste, au magasin pour les commissions. On me livre aussi à domicile, le samedi». Et puis, grand sourire: «C'est la vie...».

(Imp. - Photo Impar - Gladieux)

B

bonne nouvelle

Canton de Berne Lutte contre l'abus du tabac

Afin de lutter contre l'abus du tabac, le Conseil exécutif bernois a décidé de soutenir, en 1985, l'action du Collectif de travail bernois «non au tabac», en prenant en charge une garantie de déficit jusqu'à concurrence de 100.000 francs.

Il s'agira encore de décider cette année de quelle manière la tâche essentielle qu'est la prévention du tabagisme pourra se poursuivre dans le canton de Berne. (oid)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Aujourd'hui à Midi-Public.

PAGE 15

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL. - On patauge dans la mayonnaise.

PAGE 18

Après des délits à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Bienne Deux voleurs arrêtés à Bâle

Deux voleurs qui ont sévi mercredi à Neuchâtel, jeudi à La Chaux-de-Fonds et vendredi à Bienne ont été appréhendés à Bâle.

Ces deux hommes ont commis des vols dans des boutiques. Ils agissaient de concert, le plus jeune repérant la place de la vendeuse et y cherchant son sac pour y dérober l'argent et les valeurs qu'il contenait et le remettant en place pendant que son comparse, plus âgé, occupait ladite vendeuse.

A Neuchâtel, sept personnes au moins ont été abusées. Grâce au signalement détaillé que les victimes ont pu donner des deux hommes, ceux-ci ont pu rapidement être arrêtés. Ils avaient eu le temps de passer la frontière, mais ils étaient revenus sur notre territoire. C'est à Bâle que la police a pu appréhender les deux hommes.

Ils étaient hier à Neuchâtel. Une des victimes qui a porté plainte a dû aller les reconnaître.

(ao)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Midi-Public en balade dans la région: à vos postes aujourd'hui! Le genou de Zurbriggen évincé

«La Chaux-de-Fonds appartient à une région qui est délaissée, il est important de venir ici.» L'équipe de

Midi-Public, par la voix d'Anne Plessz, journaliste, n'a pas froid aux mots, elle se balade dans le Jura neu-

châtelois depuis lundi jusqu'à aujourd'hui. Quatre jours qui lui auront permis de réaliser deux sujets oscillant entre gastronomie et aviation, à La Vue-des-Alpes et sur l'asphalte occulté par la neige de l'aérodrome des Eplatures. Une balade, réellement, pour quelques minutes d'émission?

Pas si simple. L'un des volets de Midi-Public («le plus intéressant») le direct dans diverses régions, suppose une infrastructure importante: treize personnes composent en effet la cellule de l'UMP, ou Unité mobile de production, réparties entre cameramen, preneurs de son, éclairagistes, réalisateur, assistant-réalisateur et journaliste. Difficulté supplémentaire: le choix du sujet dépend de l'emplacement de diffusion, qui est arrêté quinze jours à l'avance. Concertation avec les PTT oblige, de manière à voir avec la régie fédérale quelles sont les possibilités d'émission, au sens propre du terme. Parfois, le choix d'un sujet rencontre certains problèmes du fait... des problèmes posés par cet emplacement de diffusion.

La Vue-des-Alpes, dans cette perspective, convient parfaitement. Il sera par conséquent possible d'y déguster télévisuellement, entre 12 et 13 h. 30 aujourd'hui, la savoureuse personnalité du «chef» régnant en ce lieu. Auparavant, sur le coup de midi et une minute, un parachutiste honorerà de sa toile portaise le site, en direct.

PARIS-DAKAR

Autre séquence, programmée pour aujourd'hui aussi: le départ du rallye Paris-Dakar. En fait, le premier équivalent de la course terrestre, mais par la voie des airs cette fois. Deux équipages partaient hier des Eplatures, destination Paris. Ils, respectivement MM. Leuenberger-Freyburger et Arabian-Locher, s'envoleront aujourd'hui de la capitale française pour rejoindre son homonyme sénégalaise en deux jours, accompagnés de 35 concurrents provenant, outre de Suisse, d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne et de France. Tous arriveront, ou devraient arriver, au Sénégal en même temps que les concurrents du rallye terrestre. En sus, les téléspectateurs pourront faire plus ample connaissance avec les activités que déploie l'équipe qui anime l'aérodrome.

«Ces temps, c'est une période particulière, avec toutes ces courses de ski. Il n'y a pas d'émission tous les jours», nous confie Anne Plessz. Qu'à cela ne tienne: le genou de Zurbriggen peut se permettre d'attendre un peu. Délaissé un jour ou deux, il ne s'en portera que mieux.

P. Br.



Les concurrents du rallye aérien, en compagnie d'Anne Plessz, peu avant de s'envoler à destination de Paris. Trois jours de patience, et la neige ne sera plus, momentanément, qu'un souvenir. (Photo Impar-Gladieux)

Au Tribunal de police

Audience du Tribunal de police il y avait hier mercredi, placée sous la présidence de M. F. Boand, assisté de M. P. Matthey fonctionnant comme greffier. M. H. prévenu d'infraction à la LCR-OCR et d'ivresse au volant a été condamné à une peine de huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et une amende de 300 frs (220 frs de frais). Pour un vol, C. Z. s'est vu infliger une amende de 50 frs (90 frs de frais).

Jugé par défaut pour une violation d'une obligation d'entretien, P. D. T. a été condamné à une peine de trois mois d'emprisonnement et 260 frs de frais; un sursis précédemment accordé a par ailleurs été révoqué tandis que l'arrestation immédiate de D. T. était ordonnée.

Infraction à la LCR-OCR et ivresse au volant ont valu une peine de dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 250 frs d'amende (200 frs de frais) à M. B. Une infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants s'est soldée par une amende de 100 frs (60 frs de

frais) pour Y. P. Autre infraction à la LCR-OCR doublée d'ivresse au volant pour S. A. qui écope d'une peine de 8 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans (250 frs de frais). Infraction à la Loi sur la taxe militaire pour C. G. G. J. qui s'est vu infliger trois jours d'arrêts et 40 frs de frais.

Vol, dommage à la propriété et bris de scellés: pour afficher ce palmarès, R. A. a été condamné à huit jours d'emprisonnement et 120 frs de frais. Infraction à la Loi sur la taxe militaire: trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an (40 frs de frais) pour C. A. J. Une infraction à la LFSEE pour C. S. qui devra payer une amende de 150 frs (40 frs de frais). Jugé par défaut, A. B., prévenu d'infraction à la Loi cantonale sur les établissements publics, a été condamné au paiement d'une amende de 200 frs (100 frs de frais); par ailleurs le président Boand a prononcé la confiscation et la destruction de... la hache utilisée par A. B. pour jeter le trouble. (Imp.)

La Radio boutique d'Alex Périence à l'abc

Alex Périence, le chanteur vaudois qui décoiffe, et le groupe local qui chante, Knufar de Birche et Plamelle de Vigonde, sont les hôtes du Centre de culture ab vendredi 18 janvier dès 20 h. 30. La Radio boutique d'Alex Périence est le titre de son premier 33 tours. Punk qui se disait acoustique, Périence se produit sur une scène en compagnie de ses seules guitares et voix, un brin éraillée et éraillante à la longue. Il ne craint pas de se moquer (de Couleurs 3 en particulier) ce qui ajoute à ce spectacle une agréable dimension satirico-comique. En première partie donc des racines dites locales avec Knufar et Birche et Plamelle de Vigonde; et comme le dit la chanson, le nom de ce groupe est tout un programme qu'il vaudra la peine de découvrir. (Imp.)

Soirée théâtrale

Le groupe d'acteurs Quodesch de Tramelan se produit dimanche 20 janvier à 17 h. dans le local de l'Armée du Salut, Numa-droz 102. La pièce interprétée s'intitule «Etre président de paroisse, mais...». La troupe salutiste est dirigée par J. Gerber qui n'est autre que l'auteur de la pièce. L'entrée est libre. (Imp.)

cela va se passer

Hommage à Bach

Dans le cadre d'un hommage à Bach, rendu sur le plan d'une tournée en Romandie, le Chœur des Collèges Calvin et de Candolle, de Genève, donneront concert dimanche 20 janvier à 17 h. au Temple de l'Abeille. Placé sous la direction de P.-L. Siron le chœur interprétera les cantates 197, 13 et 63 ainsi que le 3e Concerto brandebourgeois. Solistes: Mireille Weber-Balmas, soprano, Piroška Vargha, alto, Gérard Doesseger, ténor, et François Moser, basse. (Imp.)

Le Quatuor Maurer

Le Quatuor Maurer de Genève est l'hôte de la 399e Heure de musique du Conservatoire, dimanche 20 janvier à 17 h. 30. Le Quatuor Maurer c'est: Klaus et Marianne Maurer, violons, Daniel Morice, alto, et Geneviève Faessler, violoncelle. Les musiciens interpréteront des œuvres de Chostakovitch, Stravinski Chs-E. Ives, Dvorak. (Imp.)

TRIBUNE LIBRE

L'escroc ougandais

Ayant lu l'article paru le 10 janvier dans «L'Impartial» au sujet de l'escroc ougandais, permettez que je vous dise, et je ne suis pas la seule, que je suis outrée et écœurée de voir que l'on donne 2300 francs par mois à des individus de cette espèce. Je pense que l'on en donne autant à ses frères et sœurs, ce qui est vraiment une honte.

Quand on pense que nous, les retraités de l'AVS, on nous fait tant d'histoires pour avoir 100 ou 200 francs complémentaires à notre rente... et qui ne viennent jamais!

Né Suisse, on paye nos impôts en Suisse et on aide les étrangers qui sont plus riches que nous et qui peuvent se payer des voyages en avion. Alors que nous ne pouvons même pas nous payer

un voyage à travers notre pays. Il nous faut compter notre argent sou par sou pour faire honneur à nos affaires et ne pas faire de dettes. Après cela, comment ne pas devenir raciste?

Il semble que le Centre social protestant aurait bien mieux à faire en aidant les Suisses en premier. Voir par exemple Aide familiale - Croix-Rouge, etc. qui nous sont à charge, allez y comprendre quelque chose!

Mme Daisy Perret
Mme Perrin
Mme L. Staub
Forges 19
La Chaux-de-Fonds

Red.: Bien que nous ayons publié dans l'édition d'hier un article qui donnait la version du Centre social protestant sur ce sujet «ougandais», il nous a paru intéressant de diffuser cette Tribune libre.

Action sociale de la Table Ronde Les chèques en rose



De gauche à droite: MM. Müller (Table Ronde), Pavillon (Fondation Sandoz), Jaggi (ASI Sports), Wasser (Centre ASI), Miserez (MJMN), Mme Schneider (CSP), Renaud (vice-président Table Ronde), Mme Piroué (Foyer de l'écolier), von Gunten (président Table Ronde), Bourgeois (Table Ronde). Ils posent devant la luge de fond pour paraplégiques. (Photo Impar-Gladieux)

Lors d'une brève et sympathique cérémonie qui s'est déroulée hier dans un restaurant de la ville, une délégation de la Table Ronde 18 de La Chaux-de-Fonds rencontrait les responsables des institutions et fondations d'entraide, auxquelles a été attribué un montant total de 10.500 francs, sous la forme de chèques ou de matériel dont l'achat était souhaité par les différents responsables.

La Table Ronde est un service-club regroupant des hommes de moins de 40 ans, dont le principal but consiste à soutenir des institutions et autres services d'entraide, en organisant notamment des ventes de roses et même de sérigraphies

ou en participant à certaines manifestations qui lui permettent ainsi de récolter des fonds pour son action sociale. Pour 1984, 6 institutions ont bénéficié de l'aide de la Table Ronde de La Chaux-de-Fonds.

L'action «Budget des autres», lancée chaque année en période de Noël par le Centre social protestant permet de venir en aide, à des personnes du 3e âge qui doivent vivre avec le minimum vital ou à d'autres personnes en butte à des difficultés financières passagères. A cet effet, un chèque de 5000 francs a été remis au Centre social protestant.

Carnaval de La Tchaux Oser faire les fous



La place du Marché, envahie lors de l'édition 1984 du Carnaval de La Tchaux. (Photo archives Impar)

Le Carnaval de La Tchaux était véritablement né l'an dernier. Un certain 24 mars, sur la place du Marché envahie comme aux plus beaux jours. Cette année le Carnaval de La Tchaux a lieu, comme de bien entendu, le 23 mars - c'est un samedi. Un comité avait, en 1983-84, suffisamment œuvré dans l'ombre et avec le sourire pour que la fête reçoive les majuscules de son nom de baptême. Cet organisme s'est consolidé au fil des mois: solidifié en une société, carrement. Qui dit une société dit statuts et tutti quanti. Eh bien les «sacs» ont tout cela, pour aller de l'avant et conférer au Carnaval de La Tchaux l'assise qui lui faut pour espérer durer jusqu'en 2645 (et plus avant encore, mais ça c'est une histoire dont nous ne pouvons connaître tous les développements).

Les «sacs», écrivions-nous. Et bien oui puisque la Société des Amis du Carnaval ne peut être abrégée que par ses plus belles initiales: SAC. Buts avoués de la SAC et des sacs, ses membres: «Organiser le Carnaval de La Tchaux chaque année au mois de mars, le samedi le plus proche du solstice du printemps; inciter la population de la ville et des environs à participer activement aux réjouissances du Carnaval (...). C'est clair. Et cela a le mérite d'être proféré pour la bonne cause, celle de la bonne humeur et de la gentille satire.

Inutile de préciser en trois mille mots qu'adhérer à cette société-là est une chose facile; il est néanmoins nécessaire d'être parrainé.

Faire vivre une fête telle que le car-

naval, même si l'on tient à demeurer farouchement en deça des grandes envolées mercantiles, même si l'on veut à tout prix éviter le bruit de fond des tiroirs-caisses, nécessite quand même que l'on parle petits et gros sous de temps à autres. Parce qu'il faut de l'argent pour subvenir aux besoins d'un jour des cliques invitées (cela représente d'ailleurs le plus gros poste au budget 1985, qui en est au stade des prévisions) et de tous ces fameux petits frais annexes que connaissent bien des caissiers de toutes les sociétés locales; petits, ces frais mais qui font les grosses rivières comptables en fin de comptes. Le comité de la SAC ne tient pas à théauriser, à faire un bénéfice. Son but, c'est venir à bout des frais, purement et simplement; en offrant justement des prestations jugées dignes de l'intérêt de la population (adultes et enfants) tout entière.

En 1984 à peine plus de 6000 fr. aux comptes. En 1985, le carnaval prend de la bouteille, et les prévisions prévoient 16.000 et quelques francs. Pour parvenir à l'équilibre monétaire, on pense principalement à la diffusion d'une plaquette Carnaval de La Tchaux, aux dons, à la vente de confettis, ou aux produits des stands (peu nombreux qu'on se rassure).

La plaquette en question? Nous en évoquerons largement le contenu dans notre prochaine édition. Comme un rappel, ces quelques lignes, pour souligner que le carnaval est sans doute la dernière fête où il est permis d'avoir de l'imagination et de faire les fous. Ça compte. (icj)

La Fondation Sandoz du Locle, représentée par son directeur, M. E. Pavillon, s'est vu remettre deux programmes d'application pour la langue française et les mathématiques, destinés à la formation de jeunes pensionnaires.

Quant à la section sport-handicap de l'ASI, son président M. T. Jaggi ainsi que M. Wasser, directeur du centre, ont respectivement pris possession d'une luge de fond pour paraplégiques et grands handicapés et de 12 sets de ski de fond.

Enfin, M. Miserez, animateur du Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises, avec un centre à La Chaux-de-Fonds et un au Locle et Mme L. Piroué, responsable du Foyer de l'écolier à La Chaux-de-fonds, ont chacun reçu un chèque de 1000 francs. (jpm)

Commission suisse de l'Unesco La présidence à un Chaux-de-Fonnier

La Commission nationale suisse de l'Unesco vient d'être formée. Soixante membres, dont vingt-six nouveaux, ont été nommés le 9 janvier. Ils siégeront jusqu'en 1988.

La présidence sera assurée par M. Edgar Tripet, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Il remplace l'ambassadeur Ernesto Thalmann. La commission tiendra son assemblée générale à Liestal, les 22 et 23 février prochains. (ats)

frais chez **Waro**

valable dès le 17.1.85

SAUCISSE A ROTIR DE VEAU pasteurisée

260 g

2 pièces

2.10

CREME A CAFE
UHT

1/2 litre



2.35

DESSERTS TAM-TAM

- Vanille
- Choco
- Caramel

2x125 g

1.75

PAIN PARTY WERNLI

500 g

2.30
(100 g - 46)

UTIEL ROUGE

vin rouge d'Espagne
Seleccion Esmerado

1 litre

1.75
(+ dépôt)

BANAGO

1 kg

6.80

MONTE ORANGE

Eau de table, gazéifiée

1 litre

1.60
(+ dépôt)

CANTO TIPO NAPOLI

- A la semoule de blé dur
- Spaghetti
 - Penne
 - Cornettes

500 g

1.75

MONTE GRAPE

Eau de table, gazéifiée

1 litre

1.60
(+ dépôt)

VIANDE DE BOEUF SIMMENTHAL

140 g

2.-
(100 g 1.45)

AROME LIQUIDE MAGGI

250 g

1.95

MENTADENT C

Dentifrice

Duopack

2x115 g

4.80
(100 g 1.45)

CORALL

3 kg

11.90

OMO

1/2 kg gratuit

5,5 kg

13.90
(1 kg 2.55)

Boucherie Charcuterie
Votre maître boucher vous sert à:

- LE LOCLE, rue Bournot 31
- ONEX, grd. Communes 46-68
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- SIGNY
- THONEX, rue de Genève 109
- YVERDON, Waro le Bey

ROTI DE VEAU ROULE

1 kg

17.50

RAGOUT DE VEAU

1 kg

16.50

Mise à ban

Dixi SA met à ban les parcelles 4841, 4842, 4843 et 4445, du Cadastre du Locle, situées rue de la Côte 25 à 35 et rue des Billodes 18, composées de bâtiments, cours, jardins, places de parc, alentours et accès.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer ou de stationner sur celle-ci.

Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Le Locle, le 8.1.85.

Dixi SA - Usine 1,
rue de la Côte 35, 2400 Le Locle
P. Lörtscher - C. Cochand

Mise à ban autorisée.
Le Locle, le 14 janvier 1985.

Le Président du Tribunal: J.-L. Duvanel
91-177

A vendre

LADA 1200

60 000 km., expertisée.

Fr. 1 800.-

☎ (039) 31 21 22
91-82007

Le vestiaire de la

CROIX-ROUGE

LE LOCLE sera

FERMÉ

jusqu'au 31 janvier

Réouverture: 7 février 91-32020

A louer au Locle

BEL APPARTEMENT

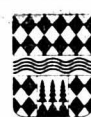
3 pièces

ascenseur, jardin. Loyer mensuel Fr. 535.-, charges comprises. Libre: 1er mai 1985

S'adresser au **GARAGE DU RALLYE**
A. Dumont - Le Locle
☎ 039/31 33 33 91-229

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS



VILLE DU LOCLE

Mise au concours

Un poste d'

AGENT DE POLICE

est mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au plus, taille 170 cm. au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

Pour tous renseignements, s'adresser au poste de police.

Les offres de services doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police, jusqu'au 30 juin 1984, au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL

91-220

ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

cherche pour son département de production et intégration de commandes numériques, un

ingénieur ETS en électrotechnique

ou un **technicien en électronique**

capable de diriger une équipe de quelques personnes, bilingue français-allemand et ayant des connaissances en mécanique.

Age souhaité: 25-35 ans.

Lieu de travail: Le Crêt-du-Locle.

pour son bureau technique électrique, un(e) **dessinateur(trice)**

qui sera chargé(e) de l'établissement de schémas et listes de pièces. La préférence sera donnée à une personne consciencieuse ayant des notions d'électricité.

Pour ces deux postes, veuillez adresser un curriculum vitae manuscrit et les documents usuels à: 91-554

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
☎ 039/31 49 03 (interne 258)

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Glace, raclette et tranche panée en tête Etre cuisinier en institution

Page 13

De même, la nécessité ne doit pas être l'unique raison qui conduit l'adolescent à table. Et dans ce sens, l'odeur comme le bruit sont importants. Par ailleurs, le fait de pouvoir parler avec la personne qui prépare le repas est également un élément dont il faut tenir compte. «Il ne faut pas que l'adolescent se sente étranger à ce qu'on lui prépare».

Faisant allusion à la tenue de la table, J.-M. Combiar a constaté que beaucoup de jeunes gens venant d'autres institutions étaient tout de suite choqués par les tables nappées de différentes formes et ne pouvant accueillir que quatre à cinq personnes, avec des dessous de plats, de la vaisselle agréable, un couvert bien mis dans une ambiance chaude.

Dans un premier temps, ces jeunes gens semblaient être amusés par cela, parlaient bruyamment, désiraient faire vite pour manger, fuyant ainsi toute

communication. Puis, peu à peu, le repas durait plus longtemps, sans s'éterniser; la conversation était banale mais elle aboutissait à la relation.

RESTER CUISINIER

L'auteur de l'étude traite également de la relation entre le cuisinier et l'éducateur. Il estime notamment sur ce point que l'éducateur prend conscience du rôle de la cuisine et du cuisinier mais il n'exploite pas cette ressource qui pourrait être une aide efficace.

«Pour l'éducateur, il importe que le repas soit bien fait, de manière à ne pas entraver sa démarche pédagogique, mais il ne se soucie pas assez de sa signification, propre à l'individu, ne cherchant pas toujours à communiquer avec lui, avec autant de facilité».

Et M. Combiar insiste sur l'importance pour le cuisinier de rester cuisinier; il ne doit pas être incisif comme

l'éducateur mais doit savoir relâcher un peu de cette autorité.

Il a eu comme aides de cuisine, trois volées d'élèves et il constate que préparer les repas et faire la vaisselle a une valeur considérable. Les personnes qui l'ont secondé ont pu ainsi se rendre compte du travail que cela demande et de la valeur des aliments.

Enfin, dans la dernière partie de son étude, l'auteur a mené une enquête, accompagnée d'un questionnaire, dans différentes institutions de la région afin notamment de connaître les préférences des adolescents et de leur demander de composer un menu. De quoi se faire une idée sur les goûts souvent similaires et parfois surprenants de tous ces jeunes gens et d'en tirer peut-être une information dans le choix et la préparation de certains repas. (cm)

● Lire aussi le «Regard» en page 15

L'USP des Ponts-de-Martel réunie en assemblée Des membres dynamiques

Comme nous l'avons relevé dans une précédente édition («L'Impartial» du 16 janvier) en présentant les activités du Hockey-Club et du Volley-ball-Club féminin, l'Union sportive des Ponts-de-Martel (USP) a tenu ses assises dernièrement sous la présidence de Jean-Daniel Rothen. L'USP réunit également deux autres groupements qui ont déployé une intense activité au cours de l'exercice écoulé: le Tennis-Club et le Football-club.

L'effectif du Tennis-Club est composé de 192 membres actifs, 29 passifs et trois membres soutiens. Soit un total de 224 personnes. Par rapport à l'année précédente la situation a peu évolué. Il est enregistré avec satisfaction une augmentation des jeunes membres, ce qui est réjouissant pour l'avenir du groupement. Le montage et le démontage des installations s'est bien déroulé grâce à la collaboration d'une quinzaine de membres. La formation des jeunes a été confiée à M. Borel, lequel a apporté une bonne base à de futurs champions. Pourquoi pas...

Le tournoi habituel de mi-août s'est déroulé dans une excellente ambiance mais avec un effectif réduit. Le concours d'automne (septembre ou octobre) a été renvoyé à cause des conditions atmosphériques.

Un rappel important: il est possible de jouer durant l'hiver car le club loue un court couvert au Locle. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Jean-Philippe Humbert pour s'inscrire.

Le comité a enregistré avec satisfaction la venue de Michel Du Bois en tant que chef du matériel. Ceci s'est immédiatement vérifié car les installations ont largement profité du dévouement de M. Du Bois.

Il y a tout de même un point plus que noir... Il s'agit de vols qui sont perpétrés tant dans la caisse du tennis que dans celle des boissons... C'est plus que regrettable. Le comité prendra des dispositions plus strictes pour éviter des gestes aussi peu en rapport avec le sport.

LE FOOTBALL-CLUB

Ce groupement est le deuxième en importance de l'Union sportive avec 133 membres actifs, 27 membres passifs, 17 membres supporters et quatre arbitres.

De nombreux efforts sont engagés pour assurer l'avenir du club par la formation de juniors. Il n'est pas toujours aisé de pouvoir faire jouer les enfants dans la catégorie qui leur convient car les effectifs sont très variables d'une année à l'autre au niveau des naissances.

Le président, Michel Richard, a rappelé que des plans pour l'implantation d'une buvette ont été déposés et que la construction de cette buvette est en attente avant de savoir où sera reconstruite la patinoire de Fribourg Gottéron. Les mauvaises conditions atmosphériques des deux derniers printemps ont eu une incidence néfaste sur la fréquentation des spectateurs et les recettes de la buvette ne sont pas aussi élevées que souhaité.

Comme depuis quelques années, l'équipe fanion brigue une ascension en 3e ligue. Après un début de championnat décevant avec cinq points perdus à domicile, tout semble perdu. Cependant le 2e tour au printemps s'est révélé positif et un match de barrage a été nécessaire pour désigner le champion de groupe et connaître l'équipe qui montera en ligue supérieure. Malheureusement, cette partie est une des plus mauvaises du printemps et le FC Les Ponts-de-Martel s'incline par 3 à 2 contre Etoile. Il est trop tard pour regretter les points perdus un peu bêtement lors de l'automne car un seul aurait suffi aux footballeurs du lieu. L'entraîneur Bernard Corti est remercié de son dévouement et de sa bonne camaraderie. C'est très précieux par les temps qui courent.

SE MAINTENIR EN 4e LIGUE
La deuxième formation placée sous la responsabilité de M. Jean-Paul Durini n'avait d'autre objectif que celui de se maintenir en 4e ligue, ce qui a été atteint sans trop de difficultés.

Les juniors B, dirigés par Jean-Maurice Kehrlé et Gérard Soguel, n'obtiennent pas les résultats escomptés. Cependant il faut tout de même relever que la moitié de cette équipe est formée de jeunes ayant encore l'âge d'évoluer en juniors C.

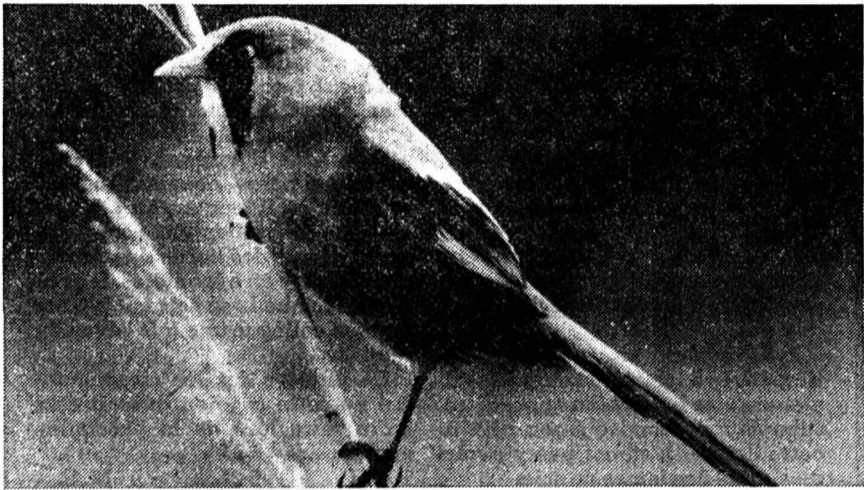
Les juniors D sont entraînés par Jean-Blaise Matthey. Il est relevé une grande disparité entre les enfants de cette formation. En effet ceux qui sortent de l'école de football sont nettement mieux dans le coup que ceux venus après coup. Après quelques saisons, cet inconvénient disparaîtra si les nouveaux venus s'entraînent avec assiduité.

Les juniors E sont assez nombreux et il faut motiver quelques enfants qui n'ont que de vagues notions de football. Malgré cela l'équipe se défend assez bien. La suite des opérations reste la même que pour l'année précédente. Chercher l'ascension avec la première équipe et éviter la chute en 5e ligue avec la seconde. Poursuivre le travail auprès des juniors dans le but d'assurer l'avenir du club.

DES MEMBRES ENTHOUSIASTES
L'Union sportive vit essentiellement de l'enthousiasme des membres des divers comités qui travaillent bénévolement depuis de nombreuses années, contre vents et marées et avec beaucoup de dévouement. Les comptes de la société sont bien équilibrés et ils permettent d'amortir les installations.

Voici les noms de ces membres dévoués. Comité central: Jean-Daniel Rothen, président; Angèle Durini, secrétaire du comité; Myriam Ducommun, secrétaire et Jean-René Tschantz, caissier. Hockey-Club: Eric Jean-Mairet, président; Eddy Ducommun, vice-président; Eric Finger, secrétaire et Jean Pfund, caissier. Football-Club: Michel Richard, président; Jean-Blaise Matthey, vice-président; Jean-Paul Durini, secrétaire et Rémy Joray, caissier. Volley-ball-Club: Sylvia Pfund, présidente; Christine Zwahlen, vice-présidente; Anne-Catherine du Bois, secrétaire et Dominique Perrin, caissière. Tennis-Club: Jean-Rodolphe Urech, président; Jean-Philippe Humbert, vice-président; le poste de secrétaire est vacant et Olivier Maire, caissier. (ff)

Veillée camarguaise à La Brévine Paysage sauvage et riche faune



Parmi les nombreux passereaux qui vivent dans les roselières de la Camargue, il est une espèce dont le cri est caractéristique: la mésange à moustache. (Photo Alain Paratte)

La Camargue, région sauvage du sud de la France, est connue principalement grâce aux flamants roses, chevaux et taureaux qui la fréquentent. Cependant, ce que le néophyte ne sait généralement pas, c'est qu'elle abrite non seulement les espèces mentionnées ci-dessus, mais également une faune et une flore fort riches où se mêlent 337 variétés d'oiseaux.

Lors de la récente veillée organisée par la Société d'embellissement de La Brévine, Alain Paratte, jeune étudiant loclois passionné d'ornithologie, a fait découvrir au nombreux public présent à cette occasion toutes les merveilles «que nous cache cette contrée mystérieuse et enchantée».

Quelque quatre cents diapositives, toutes plus fascinantes les unes que les autres, se sont succédées sur l'écran. Empreint de charme et de poésie, un commentaire à la portée de tous agrémentait chaque image.

Divers bruitages, tels que chants d'oiseaux, venaient s'ajouter à l'ensemble et lui prodiguaient une atmosphère authentique et pure. Pendant plus d'une heure, les spectateurs ont été plongés dans un univers singulier, exceptionnel par sa beauté et son aspect insolite et inhabituel.

Aimant les voyages et l'aventure, Alain Paratte a passé de nombreux jours à observer et étudier les mœurs de certaines familles d'animaux du delta du Rhône, quasi inexistantes dans notre Jura neuchâtelois. La grande qualité de ses photographies laisse supposer qu'il lui aura fallu énormément de temps à la réalisation de ce montage.

Temps consacré, d'une part, à attendre sans bouger l'arrivée des oiseaux et, d'autre part, à la recherche de documents dans le but d'enrichir l'exposé. En bref, ce fut un véritable plaisir pour les yeux et pour les oreilles.

Profitions de l'aubaine pour faire une brève présentation de cette contrée unique en son genre. Périodiquement remaniée par la mer ou par les crues soudaines et violentes du Rhône ou encore par les assauts du vent, elle s'est façonnée une personnalité bien vivante au cours des temps.

Depuis un siècle, l'homme a maîtrisé les éléments naturels en creusant des canaux et en érigeant des digues. Heureusement, la Camargue est pour le moment sauvegardée par la création de réserves qui empêchent la dispersion massive des touristes qui affluent chaque année.

Possédant une surface de 150 km² (lac de Neuchâtel 216 km²), un seul séjour

dans cette région ne suffit pas pour admirer les paysages et tenter d'observer quelques-uns des groupes d'animaux qui vivent dans le delta.

FRANCE FRONTIÈRE

Radio Collège Villers-le-Lac

Une radio qui sort des sentiers battus

Le collège de Villers-le-Lac et son dynamique principal Jean Marie Girardot sont des phares de l'animation culturelle de la cité frontalière. Festiv'art en est une preuve qui fait connaître à des milliers de personnes le travail de l'ombre de plusieurs dizaines d'artistes et d'artisans de la région. Radio Collège Villers-le-Lac (104,5 MGH en MF), qui en est à sa première année d'existence, relève de la même volonté et du même effort: ouvrir le monde scolaire au monde extérieur et inversement.

La création d'une station Radio au collège relève avant tout d'une intention pédagogique ayant débouché sur la réalisation d'un projet d'action éducative. L'objectif principal en est de relier les familles au collège par un moyen populaire et de développer un nouveau cadre culturel dans la cité. «En aucun cas, insiste J. M. Girardot mon but est de créer une nouvelle radio locale privée. Je me suis lancé dans la radio avec les élèves et maintenant des personnes étrangères au collège, uniquement dans le but de favoriser la communication et de développer l'action culturelle locale.»

La radio peut constituer en effet un merveilleux outil pédagogique apte à favoriser le développement social et intellectuel des élèves. Ceux-ci sont tous impliqués soit en participant directement à l'animation de la radio ou en participant dans le cadre scolaire avec leurs professeurs à des réalisations qui seront diffusées sur les ondes. L'organisation de la station a rempli ses promesses. Les élèves des classes de 4e et 3e émettent régulièrement les mardis et vendredis soir.

Pour ce faire, ils réalisent eux-mêmes leurs programmes. Ainsi entre 17 h. 30 et 19 h. 30, les auditeurs peuvent faire connaissance avec l'histoire de la Franche-Comté, sa faune, sa flore, être sensibilisés à la prévention médicale, dentaire. La rubrique sport évoque les différentes activités locales. Des feuilletons radio-phoniques très intéressants sont réalisés par des groupes d'élèves (6e par exemple) dans le cadre d'options éducatives.

Enfin sont évoquées les questions con-

cernant la vie scolaire. Bien sûr, la musique garde une forte place avec des rétrospectives musicales et le hit-parade.

RADIO COLLÈGE S'ÉTOFFE ET S'ÉCLATE

Depuis la rentrée de septembre, RCV a pris une nouvelle dimension. Tout d'abord, une dizaine d'étudiants, anciens élèves ou non, ont demandé à émettre chaque samedi jusqu'à 22 h. Programmes variés et fort bien préparés: cinéma (analyses et musiques de films), contes pour enfants, revue de presse, variétés, jeux...

Et puis, tout naturellement, le collège a poursuivi son ouverture sur le milieu extérieur. J. M. Girardot a trouvé en Christian Limacher qui coordonnera dorénavant les interventions d'un groupe de personnes étrangères à l'établissement et en Christian Girardot professeur, qui est lui responsable des émissions élèves et étudiants, de solides appuis qui constitueront en quelque sorte un conseil de rédaction de programmes. Ainsi actuellement les auditeurs de RCV peuvent profiter d'émissions réparties sur toute la semaine à partir de 17 h. 30 ou 18 h. le soir.



Radio Collège: ouvrir le monde scolaire au monde extérieur et inversement. (photo rv)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICÉ



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

CANTON DE NEUCHÂTEL

*la voix
d'une région*

Jugement «exemplaire» au Tribunal correctionnel de Neuchâtel Deux ans de prison ferme ou la ruine d'un homme

Travailleur, honnête, à qui l'on peut faire confiance, les éloges ont été nombreuses hier se rapportant au prévenu. Qui n'en était pas moins cité pour abus de confiance, escroquerie et induction de la justice en erreur. Des faits graves, parce que les sommes détournées par une escroquerie à l'assurance étaient importantes, qu'il a reconnu. Le procès qui s'est déroulé hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel ne portait donc pas sur ces faits que sur la peine qui devait les sanctionner.

Peine que le substitut du procureur semblait vouloir exemplaire. Et qui a été presque aussi sévère que son réquisitoire le réclamait: 21 mois de prison, ce qui empêchait bien sûr l'octroi d'un sursis.

Le prévenu a quitté la salle pour retourner en prison, où il avait déjà passé trois mois de préventive après que le prétendu cambriolage qu'il avait subi a été découvert comme étant une supercherie.

Mais derrière cette triste affaire, de nombreux faits pouvaient éclairer les mobiles de l'acte final.

F. R., petit horloger modeste, travaille vraiment bien. Et comme un forcené. Malheureusement pour lui, il tombe sur un «exportateur» tessinois, qui le berce de promesses et se fait livrer de la marchandise qu'il ne paiera jamais. Toujours, F. R. espère qu'il pourra récupérer son argent, et il continue ses livraisons.

L'«exportateur» est un escroc, qui va ainsi rouler de nombreux horlogers. Et leur faire perdre des sommes considérables. Les témoins de l'audience d'hier en ont attesté. Le Tessinois a été jugé dans son canton. Les créanciers peuvent tous faire une croix sur leur argent. Ils ne le reverront jamais. Il semble que le montant total s'élèverait à 20 millions, peut-être plus, selon les chiffres articulés hier.

Toujours est-il que F. R. a perdu avec cet homme près d'un million. Pour un homme qui n'a qu'une toute petite entreprise où sa femme et lui travaillent activement, et un ou deux ouvriers, une perte si importante était difficile à éponger.

Et malgré son entêtement, son acharnement à la tâche, F. R., qui refuse la possibilité d'une faillite, n'arrive pas à améliorer sensiblement sa situation.

Une seconde affaire lui fait perdre de l'argent, la faillite Sohorec.

Rien ne va plus. F. R. est acculé par ses créanciers et leurs avocats. Face à ce problème de finances, son ménage se dégrade (il est marié et père de deux filles). Il déprime de plus en plus. Les témoins parlent même de dépression telle qu'il aurait maigri, qu'il tiendrait parfois des propos incohérents. L'un d'eux précise même qu'il s'attendait à ce qu'il se suicide. Une lettre du Dr Porchet corrobore ces témoignages: F. R. était dans un état de forte dépression.

Et c'est alors qu'un Grec qu'il connaît, avec qui il était parti en Grèce afin de prospecter, envisageant des débouchés pour son commerce, lui propose de l'aider.

Une aide qu'il refuse d'abord. Mais le Grec insiste et F. R., qui dit avoir «perdu les pédales» finit par accepter.

Accompagné par un homme qui a été jugé dernièrement pour une escroquerie à l'assurance parce qu'il avait intentionnellement fait brûler un bar, le Grec et F. R. préparent soigneusement le scénario du «cambriolage» de F. R.

Et de fait, le 19 juin 1983, les deux voleurs vont emporter 2000 montres, 200 boîtes de montres, 1400 mouvements, trois pendulettes et trois pendentifs, d'une valeur totale de 330.000 francs. F. R. sera «tabassé» et lié à un radiateur dans les locaux de son entreprise, à Neuchâtel.

F. R. va annoncer ce «cambriolage» à son assurance, qui ne lui remboursera pas intégralement la valeur de la marchandise, mais seulement 243.000 francs, montant maximum pour lequel il est couvert. Bien sûr, F. R. va également prévenir la police.

Il semble que dès le début la police se soit méfiée. Au tribunal, on a dit que les recoupements d'enquêtes avaient permis de confondre F. R. qui a tout de suite reconnu les faits et est passé aux aveux. Ses deux complices ont été entendus par le juge d'instruction, Mme Barbara Ott, en Grèce et en Italie où ils avaient fui et où ils sont encore. Une partie seulement de la marchandise a été retrouvée en leur possession. Ils nient toute participation dans cette affaire.

Pour la Cour, le ministère public et le défenseur du prévenu, les faits étaient clairs hier. L'avocat a essayé d'expliquer les antécédents de son client. Il ne voulait pas plaider une responsabilité limitée: une expertise psychiatrique aujourd'hui ne pourrait pas prouver l'état dans lequel son client se trouvait au moment des faits. Mais il a essayé de montrer dans quelles tenailles F. R. s'était trouvé, et pourquoi il avait agi de la sorte.

Le substitut du procureur général a été très sévère dans son réquisitoire. Il faut traiter de la même manière les voleurs que les criminels en col blanc, a-t-il affirmé. Et ne pas faire preuve de

laxisme. Il réclamait 25 mois de prison ferme.

Le défenseur, qui a expliqué que son client avait repris le travail dès sa sortie de prison, qu'il avait régulièrement payé la pension alimentaire de ses deux filles (l'épouse de F. R. a demandé le divorce dès l'emprisonnement de son mari) et qu'il a remboursé une partie de ses dettes, demandait une peine qui puisse être assortie du sursis.

Le tribunal a presque été aussi sévère que le procureur. Il a condamné F. R. à une peine complémentaire de 21 mois de prison (F. R. avait été condamné pour une affaire de faux dans les titres qui n'était pas très claire, à trois mois d'emprisonnement avec sursis récemment). Une allocation de dépenses a été accordée à Omega qui s'est portée partie civile, et les frais de la cause, soit 4195 francs, ont été mis à la charge de F. R. Une arrestation immédiate a été ordonnée. Des 24 mois d'emprisonnement que F. R. devra purger, on peut déduire 96 jours de détention préventive.

Le tribunal a précisé que les difficultés qui avaient acculé F. R. étaient une constante lors de telles escroqueries, et qu'on ne pouvait pas parler de repentir sincère, puisque F. R. avait remboursé des dettes à d'autres personnes que celles lésées dans cette affaire.

● Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel était présidé par M. Jacques André Guy. Les jurés étaient Mme M. L. de Montmolin et M. Robert Coste. Mme M. Steiner, substitut fonctionnait comme greffière. Le ministère public était représenté par M. D. Blaser, substitut du procureur général.

Plus rien à perdre

La vie n'a pas été généreuse avec F. R. Pourtant c'est un chic type, honnête et travailleur. Parmi les témoins de moralité, on a même vu comparaître des personnes lésées par ce faux cambriolage. Inhabituel tout de même.

Il se fait avoir par un escroc de belle envergure si on en juge par les dégâts qu'il a fait rien que parmi les entreprises horlogères du canton, comme cela a été mis en évidence par les divers témoignages. Et il se débat comme un beau diable. Il ne veut pas s'avouer vaincu. On le trouve à l'établi le soir, le samedi, le dimanche. Il trime dur. Il ne veut pas déclarer son entreprise en faillite. Il espère toujours qu'il récupérera quelque argent sur la presque million qui lui est dû. Mais l'argent ne vient pas. A tel point qu'il en perd la santé, que son ménage se dégrade. Et c'est alors qu'il tombe sur deux malandrins, qui finissent par le convaincre. Il ne sait plus à quoi il en est.

Oui, c'est mal d'escroquer une assurance. Oui, les sommes sont importantes. Bien sûr. Mais depuis qu'il était sorti de prison, F. R. avait recommencé à travailler. Il avait remboursé une partie de ses dettes. Pas les bonnes. Il avait commencé par rembourser une dette qui n'était pas que financière, mais aussi

Ruches du Val-de-Ruz Relève assurée

Le recensement annuel des ruches d'abeilles pleines vient de se dérouler dans tout le Vallon. Les quelque 90 propriétaires possèdent 1322 ruches, soit 144 de plus qu'en 1983 et fait réjouissant les abeilles sont pour le moment en bonne santé. De nombreux jeunes se sont mis à l'apiculture, garantissant ainsi une continuité dans la production de «miel du Val-de-Ruz» connu au-delà de nos frontières, pour son excellente qualité.

En hiver, les abeilles se mettent en grappes et bougent afin de maintenir la colonie vivante dans l'attente de temps plus cléments que ceux d'aujourd'hui, au moins une température de + 15 degrés, pour faire leur sortie de propreté... (ha)

morale, à quelqu'un qui l'avait aidé. Alors qu'il aurait d'abord dû penser à rembourser les lésés.

F. R. a tout perdu. Il a des dettes considérables, il ne verra jamais le million qu'on lui a escroqué à lui; il a dû vendre sa maison, il a perdu sa femme, ses deux filles. Il ne lui reste rien, que son ardeur au travail. Et la lettre de son nouvel employeur, qui était prêt à le garder malgré ses démêlés avec la justice.

Et c'est de lui qu'on fait un exemple. On le condamne pour montrer que la criminalité en col blanc n'est pas impunie. Joli exemple!

A. O.

Ecole suisse de droguerie Départ de la sous-directrice

Nommée sous-directrice de l'Ecole suisse de droguerie le 1er avril 1984, Mme Margrit Vallotton quittera ses fonctions le 31 juillet prochain déjà. Elle renoncera également au demi-poste d'enseignement qui lui était confié.

Mme Vallotton a obtenu les titres d'ingénieur-chimiste au Polytechnicum de Zurich; elle possède un doctorat en sciences naturelles, et tous ses collègues reconnaissent ses hautes connaissances et son savoir. Elle n'a malheureusement pas réussi à s'intégrer dans l'enseignement et c'est la raison de son départ. Ce poste important nécessite un certificat d'aptitude pédagogique qu'elle n'a pu obtenir.

L'Ecole suisse de droguerie fait partie du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, dont la direction générale est assumée par M. Jean-Pierre Giroz. Il regrette amèrement le départ de la sous-directrice qui avait succédé à M. Gustave Misteli. Ce poste sera mis au concours très prochainement.

RWS

Au Musée d'art et d'histoire

Derniers jours de la rétrospective Francis Roulin

La grande exposition rétrospective Francis Roulin, est accrochée pour quelques jours encore au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel: toute une vie de travail. Près de 200 œuvres, dessin, fusain, craie, gravures sur bois, aquatinte, lithographie, aquarelle, huile (en majorité), sculpture, terre cuite et bronze, tapisserie, trouvent, dans les salles du rez-de-chaussée et du premier étage, espace à déployer des spectacles colorés.

Francis Roulin, né en 1926, acquit sa formation aux Ecoles des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds et de Paris, il vit à Boudry.

Ses premières esquisses attestent un sens aigu de l'observation (paysages neuchâtelois, portraits). Après cette période formative, figurative, plus besoin d'éplucher la chronologie pour ressentir les velléités cubiques dans la peinture de Roulin. Sans rupture, sans mutation brusque, l'image préfigure la manière à venir (l'entrevue 1956), elle se fait abstraction. Roulin construit son propre cubisme, s'attache aux rythmes, à l'action de la lumière sur l'étagement des plans colorés, travaille les chromatismes de tous les tons d'une même gamme, jau-

MÔTIERS

Crédit pour un crépi

Le Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers est propriétaire de la maison des Mascarons de Môtiers où sont logées les collections de l'ancienne société du Musée de Fleurier. Le complexe immobilier comprend encore la salle de spectacle du Centre culturel. Une partie des bâtiments a déjà été restaurée. Il reste encore trois façades et une toiture à refaire. Le devis se monte à 150.000 francs. Divers dons et autres subventions viendront couvrir ce montant. Et le musée empruntera 30.000 francs auprès de la LIM pour compléter. Avec l'accord de son assemblée générale extraordinaire réunie mardi soir à Môtiers.

Les trois murs seront crépis à la chaux selon une technique ancestrale remise au goût du jour. Quant à la toiture, on la recouvrira de petites tuiles neuchâteloises. Il en faudra 18.000. Le musée part à la recherche de ces tuiles, Ceux qui en possèdent peuvent prendre contact avec son président, M. Frédy Juvet, à Couvet. (jjc)

Complicité d'évasion jugée au Tribunal de police de Neuchâtel On patauge dans la... mayonnaise

Le 10 janvier dernier, Jean-Pierre L. était condamné par le Tribunal correctionnel de Cernier à 20 mois d'emprisonnement ferme pour avoir commis une série de cambriolages dans le canton de Neuchâtel, dont le fameux «casse» du coffre-fort de la Coopérative de Fleurier. On se souvient que L. s'était enfui des prisons de Neuchâtel en compagnie d'un autre détenu alors qu'il était en détention préventive dans l'attente de son jugement. L'évasion n'avait pas été poursuivie devant le correctionnel puisqu'elle n'avait pas entraîné d'entraves à l'instruction de l'affaire. Or, puisque évasion il y a eu, complicité d'évasion il y a eu aussi et, hier, le Tribunal de police de Neuchâtel avait à juger le fils de L., P. L., qui devait répondre de ce chef d'accusation.

Le jeune P. L. rendait de fréquentes visites à son père incarcéré et lui apportait des denrées alimentaires principalement qu'il remettait au gardien qui procédait au contrôle de ces dernières avant de les remettre au détenu. Cette façon de procéder est propre à tous les établissements pénitenciers. On reproche à P. L. d'avoir dissimulé, en date du 4 août 1984, quatre lames de scie à l'intérieur d'un gros tube de mayonnaise, des lames qui ont servi à scier un barreau de la prison afin de permettre l'évasion des deux détenus. P. L. a été entendu par le juge au mois de septembre sur dénonciation d'un détenu.

P. L. nie évidemment toute participation à cette évasion et s'il avoue avoir bel et bien apporté un tube de mayonnaise à son père à cette date, il n'admet pas y avoir dissimulé des lames de scie.

Son père, entendu comme... témoin, a expliqué que les lames de scie avaient été introduites dans la prison dans un colis postal adressé à son compagnon d'évasion et cela au mois de juillet, des lames qui ont été ensuite dissimulées dans un tube de mayonnaise. Selon lui, le 4 août, le barreau était déjà scié et l'évasion a effectivement eu lieu le 5 après avoir été renvoyée une première fois en raison de la présence de pique-niqueurs dans le jardin donnant sous la fenêtre.

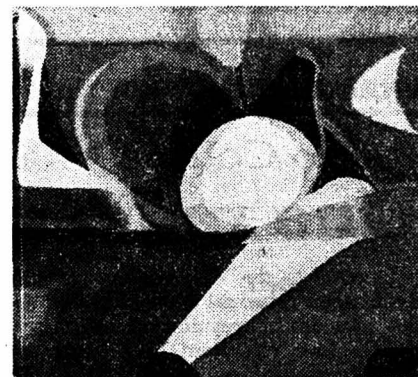
DÉTAILS TROUBLANT

Le défenseur de P. L. a demandé au juge de lui donner un délai de huit jours afin de réunir les preuves formelles de l'innocence de son client dans cette affaire, ce que le juge M. Cyrille de Montmolin, lui a accordé tout en se promettant de requérir le dossier de l'autre évadé afin de voir ce qu'il avait à raconter sur le sujet.

Cette audience inachevée a au moins révélé deux éléments fondamentaux: Jean-Pierre L. n'a jamais été interrogé spécifiquement au sujet de son évasion, ce qui peut paraître pour le moins étrange, et l'évasion était préparée depuis longue date et organisée puisque d'après J. P. L., les deux compères devaient passer en Italie où il leur aurait été possible de travailler dans une station estivale des bords de l'Adriatique sans y être inquiétés. Il semblerait là que L. se soit fait bernier par son collègue une fois l'évasion réalisée...

La lumière sur les circonstances de cette évasion devrait être enfin faite lors de la prochaine audience.

M. S.



Roulin

Automnal: tapisserie dans le style d'Aubusson.

nes, oranges, délibérément lumineux. Cette recherche n'étouffe ni l'émotion, ni l'intuition. Ces toiles mettent en présence des figures imaginaires, sorte d'échafaudages où la forme humaine, comme d'abord née, se reconstruit, en filigrane.

Dans une troisième période créative, Roulin élimine de son travail la phase préparatoire figurative et recourt d'emblée au langage abstrait. On ressent l'écartèlement du cubisme, la tentation lyrique de l'abstraction. L'artiste arrive à un point de non-retour, on aime l'importance de la couleur dans la construction d'une œuvre, génératrice de formes et de mouvements. Les grandes toiles exposées au premier étage, attirent le regard vers une insondable et lointaine perspective.

Roulin entame une réflexion sur les moyens de son art. Ceux-ci l'ont conduit à la sculpture (petites terres cuites, bronze, académiques) à la tapisserie que seul le rigoureux métier d'Aubusson pouvait satisfaire. Il s'exprime comme en

Décès

NEUCHÂTEL
M. Willy Riat, 1907.
M. André Chassot, 1949.
M. Henri Pellaton, 1914.
BUTTES
M. Georges Dubois, 26 ans.

peinture ici par la couleur, par la forme, velléités figuratives.

Roulin fait partie de l'élite des artistes neuchâtelois.

D. de C.

● Musée d'art et d'histoire, tous les jours, 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, jusqu'au 20 janvier. Dimanche après-midi Roulin dédicacera le livre édité pour la circonstance par la Galerie suisse de Paris. L'exposition se terminera par un concert au Musée du Quatuor de cuivres de Fribourg.

Renversée sur son vélo

Hier à 17 h. 30, Mme C. B. de Neuchâtel circulait rue du Plan à Neuchâtel avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue du Verger-Rond. Au cours de cette manœuvre, elle heurta la jeune Anne Tanner, 1970, de Neuchâtel qui au guidon de son cycle descendait l'avenue des Cadolles en direction du centre ville par la rue du Plan. Sous l'effet du choc, la cycliste fut projetée sur la chaussée, ayant passé par-dessus le toit de l'automobile. Blessée, elle a été transportée à l'Hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance de la police locale.

Collision

Hier à 14 h. 10, M. S. R. de Neuchâtel circulait sur la rue des Sablons à Neuchâtel en vue d'emprunter le faubourg de la Gare. Arrivé à l'intersection il a heurté l'arrière de l'auto conduite par M. C. S. de Peseux qui le précédait. Pas de blessé, dégâts.

Trois chocs successifs

Hier à 11 h. 15, M. E. K. de Neuchâtel circulait en auto sur la rue des Parcs à Neuchâtel, direction centre ville. A la hauteur de l'immeuble No 133, apercevant un camion qui arrivait en sens inverse, il serra le bord droit, heurtant successivement trois véhicules en stationnement. Pas de blessé, dégâts importants.

Suite des informations
neuchâteloises

► 23

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Interpellation du député André Ory à Berne Les résultats obtenus par l'attaché industriel

Le 12 septembre dernier, le député socialiste André Ory, de Courtelary, déposait une interpellation dans laquelle il demandait des renseignements sur les résultats obtenus par l'attaché industriel du Jura bernois après une année d'activité. Le gouvernement bernois vient de lui répondre.

L'attaché industriel du Jura bernois a été mis en place dans le Jura bernois pour une durée limitée de deux ans par le Conseil exécutif, sur recommandation de la Commission de coordination. Dans le cadre de sa première année d'activité, l'attaché a porté son effort sur la visite du plus grand nombre d'entreprises de la région du Jura bernois et de Bienne.

Cela se traduit par plus de 150 contacts. L'accueil réservé à l'attaché a été très bon. Son activité s'est orientée principalement sur quatre éléments. D'abord, il s'agissait d'améliorer l'information des entreprises sur les moyens de la promotion économique cantonale et fédérale et sur les possibilités existant dans le cadre de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique.

Ensuite, il a fallu intensifier les con-

tacts entre les entreprises de la région et l'Office de consultation pour innovations techniques (IBS) de la Chambre de commerce et par cet intermédiaire également avec les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne et les Centres de recherche de Neuchâtel, par exemple.

L'amélioration des contacts était importante aussi entre les entreprises pour utiliser les complémentarités existantes. Le dernier élément concernait les conseils en matière de gestion d'entreprise dans les domaines de l'exploitation, des ventes et du développement de nouveaux produits à un niveau général.

154 ENTREPRISES CONCERNÉES

Durant sa première année d'activité, l'attaché industriel a fait bénéficier 154 entreprises de ses services, dont 70 du district de Moutier, 46 du district de Courtelary, 23 des districts de Bienne et de La Neuveville. Les branches qui ont été touchées sont principalement celles qui concernent, de près ou de loin, la machine.

Le député de Courtelary demandait, dans son interpellation, ce qui allait se passer au terme du mandat de deux ans.

Le Conseil exécutif y répond de la manière suivante: il n'est pas prévu de prolonger le mandat, ce dernier ayant d'ailleurs été proposé avec sa limite de deux ans, par la Commission de coordination.

Les problèmes qui ont été traités par l'attaché dans le domaine du conseil sur les plans techniques et de gestion comme financier pourront l'être à l'avenir d'une part par l'Office de consultation pour innovations techniques (IBS) de la Chambre de commerce bernoise qui, depuis sa restructuration au début de cette année, dispose d'une personne bilingue à plein temps pour le canton de Berne; d'autre part, par le bureau du délégué au développement économique du canton de Berne à Bienne.

Le travail en profondeur élaboré par l'attaché constitue dès lors une base solide sur laquelle ces deux organismes pourront poursuivre leur activité. C. D.

Motion de la députée radicale biennoise Claire-Lise Renggli Pour une planification conséquente de l'hôpital de Saint-Imier

La députée radicale biennoise Claire-Lise Renggli a déposé en novembre dernier une motion concernant la planification de l'hôpital de Saint-Imier. «Suite au préavis de la FJB, il est vraisemblable que le siège de l'École d'infirmières-assistantes sera définitivement fixé à Moutier», écrivait-elle. Et elle demandait par conséquent au Conseil exécutif de tenir compte de cette décision dans la planification en cours de l'hôpital de Saint-Imier, «puisqu'on y avait prévu des locaux destinés à cette école». Le Conseil exécutif vient de lui répondre.

Selon le gouvernement bernois, l'avant-projet de la transforma-

tion et de l'agrandissement de l'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier est actuellement à l'examen à la direction de l'hygiène publique, qui doit donner son approbation. Il est encore basé sur l'ancien programme des locaux. La direction de l'hygiène publique acceptera le projet en posant la condition que les locaux scolaires soient supprimés dans le projet de construction qui sera élaboré, ce qui est possible sans difficulté. Le rapport d'examen et d'approbation sera transmis aux maîtres d'œuvre après examen par la commission des hôpitaux et des foyers, c'est-à-dire probablement à la fin du mois de février 1985. (cd)

Conseil municipal de Corgémond Séance numéro un de la nouvelle législature

Le Conseil municipal s'est réuni pour la première fois sous la présidence du nouveau maire, M. Roland Benoît. Il a notamment traité d'objets relatifs aux dispositions à prendre en début d'une nouvelle législature.

Séances du Conseil. - La réunion du Conseil municipal toutes les deux semaines le lundi, a été maintenue. L'heure de début en a été fixée à 19 h. 30, avec possibilité de modification en cas de nécessité.

Attribution des départements. - Les anciens conseillers ayant tous exprimé le désir de conserver la responsabilité des départements dont ils assumaient la gestion dans la législature précédente, la répartition des charges se présente ainsi:

Département présidentiel (maire): Roland Benoît, remplaçant M. Gilbert Leutwiler, vice-maire.

Finances: M. Gilbert Leutwiler, remplaçant M. Roland Benoît.

Services communaux: M. Alain Grünenwald, remplaçant M. Daniel Klopfenstein.

Travaux publics: M. Werner Harnisch, remplaçant M. Alain Grünenwald.

Ecoles: M. Willy Liechti, remplaçant Mme Jacqueline Voisin.

Œuvres sociales: Mme Jacqueline Voisin, remplaçant M. Roger Siegrist.

Urbanisme: M. Roger Siegrist, remplaçant M. Werner Harnisch.

Economie publique: M. Daniel Klopfenstein, remplaçant M. Pierre Amstutz.

Bâtiments et places publiques: M. Pierre Amstutz, remplaçant M. Willy Liechti.

Commissions locales. - Dans les 23 commissions locales prévues par le règlement d'administration communale, il n'est intervenu que quelques mutations, les personnes en fonction étant d'accord d'être reconduites dans leur activité.

Personnel communal. - Le personnel communal a été confirmé dans ses fonctions pour la nouvelle législature. L'adaptation réglementaire des salaires au coût de la vie, de 3,2 % a été accordée pour 1985, conformément aux prévisions

budgétaires approuvées pour le nouvel exercice.

Délégation. - Une délégation du Conseil municipal conduite par le maire assistera à la séance d'information organisée par le Service social du Jura bernois à Sonceboz, le 6 février prochain.

Attention: zone de rage. - Les propriétaires d'animaux domestiques tels que chiens et chats sont rendus attentifs aux mesures de police sanitaire applicables à la suite du retour de Corgémond en zone de rage, un renard enragé ayant été abattu le 8 janvier dernier dans la région de Chalmé.

Subvention pour dégâts aux forêts. - L'ouragan qui a déferlé sur la région le 27 novembre 1983 a occasionné une dépense de 95.000 francs en frais extraordinaires pour le débardage des bois abattus. Sur ce montant, une somme de 50.000 francs a été mise au bénéfice d'une subvention fédérale et cantonale de 60 %. Le montant ainsi crédité au compte forestier communal, sera de 29.352 francs.

Nettoyage des routes. - Un rappel sera adressé après la disparition de la neige, aux usagers des routes communales, mentionnant l'obligation de remise en état des chemins souillés lors de leur utilisation.

Nous pensons également utile d'encourager la population à ne pas déposer les ordures ménagères le jour avant la tournée de ramassage, ceci en raison des nuisances résultant de la déchirure des sacs à ordures par les corbeaux, les chats et les chiens en quête de nourriture dont ils décèlent la présence à l'intérieur des emballages.

Appartements à louer. - Il est rappelé à la population que les locataires et les propriétaires peuvent s'adresser à la municipalité lorsqu'ils recherchent ou offrent des appartements. Le personnel communal est prêt à développer ce service en affichant offres et demandes au tableau d'affichage placé à l'entrée du bureau municipal. Il s'agit là d'un service qui pourrait être de grande utilité, si les intéressés veulent bien en faire usage. (gl)

Assemblée générale des jodleurs tramelots Une année féconde et réussie

Tout va pour le mieux dans la société des Jodleurs de Tramelan dont les membres étaient réunis dernièrement en assemblée générale, ceci afin de faire le point sur une année qui a été féconde et fort bien réussie. C'est, comme le veut la tradition, par un chant qu'a débuté l'assemblée générale que présidait M. Roland Roy. Le procès-verbal rédigé avec un soin tout particulier par Jean Charpié a été accepté sans autre. Les comptes commentés par Samuel Zryd ont été eux aussi acceptés à l'unanimité. On a enregistré une légère diminution de fortune du fait de l'achat de pantalons et de la participation à la Fête fédérale.

Dans son rapport présidentiel, Roland Roy releva que tout va bien au sein de l'équipe des Jodleurs de Tramelan et il souhaita pour 1985 que la société puisse s'agrandir. Il mentionna l'enregistrement d'un disque en décembre 1984 dont la sortie est prévue pour mi-mai à l'occasion du concert annuel. Si tous les membres ont fait l'objet de remerciements de la part du président, le directeur Constant Schmid a été mis tout particulièrement à l'honneur. Au chapitre des mutations on a enregistré 3 admissions et deux démissions.

COMITÉ RÉELU

Le comité est réélu et est composé de la manière suivante: président Roland Roy, vice-président Rudolf Tschan, secrétaire-correspondance Martin Sieber, secrétaire-verbale Jean Charpié, chef matériel André Aebersold, caissier Samuel Zryd, vérificateurs des comptes Jean-Claude Schnegg, Michel Sautebin, suppléant Gérard Barberon.

ACTIVITÉ

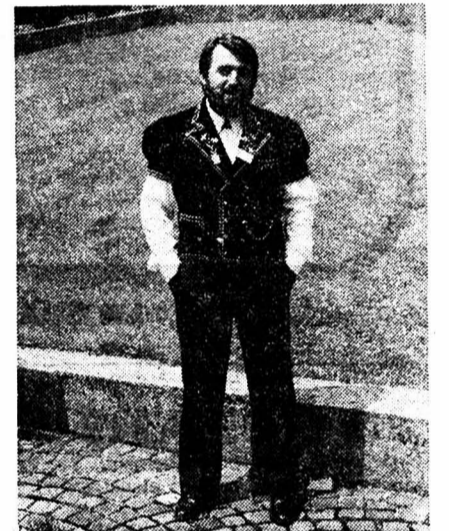
Le club a déjà prévu quelques manifestations dont en particulier: le 9 février rencontre à Porrentruy, 13 avril sortie à Aigle, 11 juin concert annuel, 16 juin Fête cantonale à Interlaken, 11 août kermesse aux Reusilles, 8 septembre rencontre à Reconville.

RÉCOMPENSES

Cet objet de l'ordre du jour a été mis à profit afin de récompenser ceux qui se dévouent sans compter durant toute l'année et qui font preuve d'une assiduité remarquable aux répétitions. 55 rencontres ont fait l'objet de l'activité du Jodler-Club en 1984 et on a dénoté une excellente participation aux répétitions.

Ont été récompensés: Constant Schmid, Esther Zryd, Samuel Zryd, Jean-Claude Schnegg, Georges Juillard; 1 absence: Frédy Perrin, Rodolphe Tschan, Roland Roy, André Aebersold; 2 absences: Michel Sautebin, Jean Charpié, Martin Sieber.

Il a encore été décidé qu'à l'occasion de la Journée des malades, le 3 mars pro-



Le président Roland Roy reconduit par acclamations pour une nouvelle période.

chain, le Jodler-Club se produirait à l'Hôpital de Saint-Imier et au Home des personnes âgées. (intérim)

Rencontre de hockey à Tramelan L'Ecole secondaire bat l'Ecole primaire

Les conditions atmosphériques de ces derniers jours permettent l'exploitation normale de la patinoire naturelle de Tramelan et ceci grâce à des membres dévoués qui sacrifient de nombreuses heures pour préparer une excellente glace.

Ces bonnes conditions permettent

aux amateurs de patinage et de hockey de profiter au maximum. C'est ainsi que la traditionnelle rencontre opposant les élèves de l'Ecole primaire à ceux de l'Ecole secondaire a pu se disputer tout dernièrement dans une ambiance des grands jours puisque de nombreux supporters avaient tenu à encourager leur équipe respective.

C'est après une lutte acharnée que l'Ecole secondaire est venue à bout des élèves de l'Ecole primaire qui n'ont pourtant pas démérité. Les buts ont été marqués par J. Vuilleumier, C. Chopard et M. Nicolet et c'est donc sur le score de 3 à 0 que l'Ecole secondaire est sortie vainqueur de ce duel.

LES EQUIPES

Ecole primaire: G. Christen, A. Boegli, E. Mathez, S. Bangertem, P. A. Basso, S. Kammermann, F. Strahm, J.-N. Donzé, M. Donzé, C. Chopard, S. Bernard.

Ecole secondaire: Y. Droz, J. Vuilleumier, S. Vuilleumier, B. Vuilleumier, O. Voumard, C. Chopard, Y. Boegli, C. Bigler, V. Dubail, M. Nicolet. (intérim)

Corgémond: attention les dégâts

Les températures extrêmement basses de la semaine dernière, n'ont pas eu sans effet sur la végétation et particulièrement sur certaines essences d'arbres dans lesquels le gel de la sève a provoqué des dégâts.

Témoin, ce tronç de marronnier du quartier des Casernes, qui présente des déchirures au niveau de l'écorce, de l'aubier et même en profondeur.

Situé à proximité de la Suze, cet arbre a subi des températures allant jusqu'à

-30°. Les séquelles de cette période de froidure sont ainsi gravées à jamais dans cet arbre, qui compte un siècle d'existence. (gl)



CRÉMINES

Démission au Conseil communal

Dans sa dernière séance présidée par le maire Arthur Klotzli, le Conseil communal a pris acte avec regret et remerciements pour les services rendus de la démission de M. Jean-Louis Jabas, conseiller communal depuis un peu plus d'une année, ceci pour raisons de santé. L'élection pour désigner son successeur a été fixée aux 8, 9 et 10 mars, en même temps que la votation cantonale. (kr)

Financer les partis politiques Le gouvernement bernois étudiera

Le gouvernement du canton de Berne accepte une motion qui demande un soutien accru des partis politiques dans le canton. La réponse à la motion issue des milieux parlementaires des trois partis représentés au gouvernement bernois (socialistes, radicaux, démocrates du centre) a été publiée hier. Le gouvernement ne se prononce cependant pas encore sur les formes que pourrait prendre cet encouragement des partis politiques.

Le gouvernement bernois reconnaît que les partis politiques jouent un rôle central dans le système démocratique. Il signale toutefois que plusieurs problèmes s'opposent à une mise en pratique rapide de la motion. Du point de vue juridique, ni la Constitution, ni la loi bernoise ne connaissent la notion de partis politi-

ques. Plusieurs mesures d'encouragement devraient tout d'abord trouver une base légale.

Actuellement, les groupes parlementaires du Grand Conseil bernois reçoivent des contributions cantonales de 700 francs par membre, ainsi qu'une somme forfaitaire de 6000 francs pour chacun des trois partis gouvernementaux et de 3000 francs pour les autres partis. Selon les cosignataires de la motion, une augmentation de ces contributions est envisageable, tout comme la prise en charge par l'Etat de divers autres frais inhérents aux activités des groupes parlementaires. Ils proposent de même que le papier et les frais d'impression des bulletins électoraux soient pris en charge par la collectivité publique. (ats)

NAISSANCE

Madame et Monsieur Lorena et Jean-Luc FIORUCCI ont le plaisir de faire part de la naissance de

ALESSANDRO

le 15 janvier 1985

Clinique Monbrillant

Soleil 25
2610 Saint-Imier

1370

Jeudi 17 janvier
Cercle
Catholique
à 20 heures précises

Grand loto de l'ARTM

Association Romande des Troupes Motorisées
1er tour gratuit

Abonnement à Fr 18.-
pour 40 tours
Coupons Fr -.50
Superbes quines
4 cartons

1029

dès aujourd'hui
chez **SCHILD**
1500 articles de mode pour
messieurs et enfants
1/2 prix
dames,
et enfants

(vente au rabais autorisée du 15.1.-2.2.1985)

SCHILD
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

86-317

A louer à La Chaux-de-Fonds
appartement 2 1/2 pièces
Fr. 369.- charge comprise.
Libre dès 1.5.85

Appartement 2 1/2 pièces
Fr. 369.- charge comprise.
Libre tout de suite
Pour tout renseignement
☎ 039/41 32 42

93-587

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Jura Berne Holz Bois

LAMES-LAMBRIS
dès Fr. 7.80 m2
ISOLATIONS diverses
avec rabais spécial
Service à domicile

BOBA SA

2615 Sonvilier Tél. 039/41 47 68/71

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules,
montres et réveils anciens et nouveaux. Ser-
vice à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

INFRA - BLITZ
Chauffages électriques à quartz
☎ 039/23 78 27
91-60007

Bar à Genève
engage

HÔTESSES
Suisse ou permis
valable, fixes ou
remplaçantes.

Horaires 18 heures à
1 heure.

Bon gain.
Possibilité de loge-
ment.

☎ 022/32 74 04
dès 18 heures 18-289

A vendre
machine à photo-
copier

RANK XEROX
☎ 038/24 10 60
28-1175

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

LE LOCLE

AVIS

Vendredi 18 et samedi 19 janvier
au
Marché MIGROS
LE LOCLE

Culture d'endives vaudoises

en vente directe de la culture
plus frais, on ne peut pas!

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG
régions de Tramelan, Saint-Imier et Vallée de Tavannes

Vente autorisée du 15.1.85 au 5.2.85

Le spécialiste neuchâtelois au service de votre intérieur

Masserey...
des soldes qui font
du BRUIT

Brasilia
Tapis bouclé nylon, 400 cm
action le m² Fr. 16.-

Bonny
50 % laine, 400 cm, le m² Fr. 34.-
soldé Fr. 29.-

Rhapsodie
Velours traité anti-taches, 400 cm, le m² Fr. 36.-, soldé Fr. 29.-

Lana
400 cm, 100 % laine, le m² Fr. 35.-
soldé Fr. 29.-

Fins de rouleaux à prix fortement réduits

250 tapis de milieux
aux dessins orientaux et
modernes, laine et synthétique,
200 x 300 cm et 250 x 350 cm
dès Fr. 230.-

100 tours de lit
les 3 pièces dès Fr. 135.-

Revêtements plastiques
nombreux dessins et coloris
le m² dès Fr. 19.-

**Plus de 1000 coupons
de Fr. 5.- à Fr. 200.-**

Rabais supplémentaire de 20%
sur tous les coupons déjà soldés
jusqu'à un mètre de large

Conditions
spéciales sur les
tapis d'Orient

Portes-Rouges 131-133 Neuchâtel 038/25 59 12

VISION
2000
Maîtres opticiens

von gunten
Av. L.-Robert 23, ☎ 039/23 50 44
1258

Nouvelles collections
de lunettes seyantes

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHATTE TRICOLINE, longs
poils, queue touffue, quartier de l'Est.
Bonne récompense. ☎ (039) 28 50 54
heures des repas. 1160

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

annonces Suisses
assa

Schweizer Annoncen
Lecteurs, annonceurs,
éditeurs... tous solidaires
via Assa

Assa Annonces Suisses SA
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. 039/31 14 44

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Marché de l'emploi dans le canton du Jura Que se passera-t-il pour 170 chômeurs?

Le Service des arts et métiers et du travail du canton du Jura vient de publier la statistique du marché du travail pour le mois de décembre 1984. A fin décembre, il a recensé 906 chômeurs (475 hommes, 431 femmes), soit une augmentation de 36 personnes sans emploi par rapport à fin novembre. C'est la plus forte poussée du chômage pour l'année 1984, sans doute en raison des variations saisonnières.

Le taux de chômage est d'un peu plus de 3% et reste l'un des plus élevés de Suisse. Les chiffres du chômage pour le mois de décembre sont considérés comme le sommet de la courbe du chômage. Car en janvier, une baisse sensible devrait être enregistrée. Ce qui ne veut pas dire que la situation se sera améliorée. Malheureusement.

Selon M. Girardin, du Service des arts et métiers du canton du Jura, quelque 160 à 170 chômeuses et chômeurs ont épuisé leur droit aux indemnités de chômage... Un nombre très important et qui inquiète les autorités jurassiennes. Car viendront encore s'ajouter au fil de 1985 les chômeurs qui auront également épuisé leur droit...

Pendant six mois, ces personnes pourront encore bénéficier du secours de crise cantonal. Ensuite, elles tomberont à l'assistance publique. On commence à mesurer dans le canton du Jura le refus de la Confédération de prolonger encore une fois le nombre d'indemnités de chômage. Premier constat du Service des arts et métiers, sur les 170 chômeurs qui

auront épuisé leur droit aux indemnités, la moitié environ annoncent qu'ils vont renoncer à chercher un emploi. Des femmes mariées arrêteront de travailler, d'autres prendront leur retraite anticipée. D'autres quitteront le Jura... Les conséquences de cette situation, on ne les mesure pas encore et l'administration cantonale se montre inquiète. En tous les cas, l'effort pour organiser des travaux de chômage sera poursuivi. Pas moins de 12.000 heures en 1984... il en faudra bien davantage sans doute en 1985 pour éviter que des travailleurs tombent à l'assistance publique, statut que la plupart n'acceptent pas.

P. Ve

LES CHIFFRES DE DÉCEMBRE

- Par secteurs:
- Artisans de l'alimentation (+ 7 h.) (+ 1 f.)
- Métallurgie (+ 6 h.) (+ 6 f.)
- Employés de bureau et vente (+ 7 h.) (- 9 f.)
- Sans profession (+ 13 h.)

● Variations par district:

	nov. déc.	écart
Delémont	491 516	+ 25
Porrentruy	296 303	+ 7
Fr.-Montagnes	83 87	+ 4
Totaux	870 906	+ 36

Six mois d'activité pour Jura Carna Débuts prometteurs et l'ambition à la clé

Jura Carna, une petite boucherie industrielle née de l'initiative intéressante de plusieurs organisations agricoles, connaît un démarrage encourageant, après six mois d'activité.

Jura Carna, c'est la première initiative solide visant à mettre en valeur sur place les produits agricoles jurassiens.

Le Jura produit beaucoup de viande. Il n'en commercialise que 40% sur place et exporte le solde. Une partie de cette viande reviendra pourtant dans le Jura sous forme de produits finis. Le Jura ne bénéficie ainsi pas des bénéfices de la valeur ajoutée. Un paradoxe pour bon nombre de produits agricoles.

Pour tenter de remédier à cette situation et aussi pour tenter une expérience permettant de juger comment l'on peut inverser des tendances que l'on considère trop souvent comme inévitables, les organisations agricoles ont créé Jura Carna. Avec l'aide des pouvoirs publics. Jura Carna a exigé des investissements pour 2,5 millions de francs et a commencé ses activités en juillet dans la nouvelle zone industrielle de Courgenay. L'entreprise occupe neuf personnes, dont sept bouchers.

SON AMBITION

Objectif de l'entreprise: réaliser un chiffre d'affaires correspondant à 5% de la consommation de viande dans le Jura, soit en fait un chiffre d'affaire annuel de 3 millions de francs. Evidemment, cet

objectif n'est pas encore atteint. Le directeur de Jura Carna, M. Etienne Babey, espère l'atteindre dans le courant de 1985.

De juillet à décembre 1984, Jura Carna a réalisé des ventes journalières pour une valeur de 5710 francs en moyenne. Il lui faudra quasiment doubler ce chiffre pour être rentable. Mais l'objectif n'est pas démesuré. Car l'entreprise a de l'ambition.

Jura Carna est un grossiste. La viande est débitée en gros et en demi-gros. Ses clients sont surtout des magasins, des restaurants, des hôpitaux, etc. Ces clients qui se recrutent sur l'ensemble du canton du Jura absorbent les deux tiers des ventes de Jura Carna, le dernier tiers étant vendu directement à la boucherie de Courgenay. Certains patrons de boucheries locales ont vu d'un mauvais œil Jura Carna. Mais les tensions vont en s'apaisant. Car Jura Carna ne veut pas concurrencer le boucher du coin, au contraire. Elle entend plutôt devenir son partenaire privilégié.

Jura Carna entend se développer à l'extérieur du canton du Jura, notamment dans le Jura bernois et le canton de Neuchâtel. L'entreprise a pris des contacts avec de grandes chaînes de magasins, Migros et Usgo. Elle étudie aussi le lancement de spécialités typiquement jurassiennes, notamment le «Pâté des Princes-Evêques».

Une entreprise à suivre... P. Ve

Population de Delémont 11.758 habitants égale stabilité

Le maire de Delémont, Jacques Stadelmann, a communiqué le nombre d'habitants de la capitale du canton du Jura. Au 31 décembre 1984, Delémont comptait 11.758 habitants, soit cinq habitants de plus qu'en 1983. Les ressortissants suisses sont au nombre de 9641, contre 9699 en 1983, soit 58 personnes en moins.

La population étrangère est en augmentation. Delémont comptait 2117 étrangers en 1984, contre 2054 en 1983, soit une augmentation de 63 personnes. Il faut tenir compte pour juger de cette évolution d'une vingtaine de demandeurs d'asile.

Durant 1984, Delémont a enregistré l'arrivée des 496 ressortissants suisses et le départ de 554 personnes, d'où un déficit migratoire de 58 personnes. Le mouvement migratoire pour les étrangers est également déficitaire, puisque l'on enregistre 311 arrivées et 239 départs.

Autres chiffres-clé de cette statistique de la population: les décès et les naissances. Eh bien, une fois de plus, on constate que le solde naturel est toujours négatif. En 1984, on a enregistré 107 naissances et 116 décès.

De ces différents chiffres, on peut écrire que Delémont a réussi en 1984 à maintenir sa population, grâce notamment à sa politique du logement (encouragement à la construction, aménagement de nombreuses parcelles) qui commence à porter ses fruits. Comparée à d'autres villes de l'arc jurassien, la situation de Delémont peut être jugée satis-

faisante. Mais, il n'en demeure pas moins que l'on enregistre un vieillissement de la population. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les chiffres de 1964 (244 naissances et 88 décès) à ceux de 1984 (107 naissances et 116 décès).

En partant d'un chiffre de cent enfants, on constate que le nombre de classes parallèles qui est de 7 à 8 actuellement ne sera plus que de 4 à 5 lorsque ces enfants seront scolarisés...

Enfin dernier chiffre, le nombre des contribuables a passé de 6406 en 1983 à 6494 en 1984, soit une augmentation de 88 contribuables. (pve)

Ecoles professionnelles Rachat: garanties demandées par la municipalité

Comme il l'a fait à Porrentruy, le canton va racheter les bâtiments qui abritent les Ecoles professionnelles et l'Ecole supérieure de commerce de Delémont.

Le canton et la municipalité de Delémont, propriétaire des bâtiments, s'étaient mis d'accord sur une base de rachat de 2,5 millions de francs (terrains compris).

La municipalité de Delémont avait toutefois fixé deux conditions importantes: les places de parc situées devant les bâtiments devront pouvoir être utilisées également par les professeurs de l'Ecole secondaire de Delémont; en cas de développement des bâtiments au nord, la zone de verdure devra être reconstituée. Le canton a accepté ces conditions mais n'a pas, selon la municipalité, offert des garanties suffisamment solides. Tant et si bien que le dossier est renvoyé au canton. (pve)

Le feu chez le cordonnier

Hier à 14 heures, un incendie s'est déclaré dans un atelier de cordonnerie occupé par M. Adolphe Lachat, de Courrendlin, à la rue de l'Cluse à Delémont. Un fourneau à mazout a explosé.

Collision

Hier à 14 h. 19, un accrochage s'est produit au chemin du Vorbourg à Delémont entre deux voitures. Un automobiliste bruntrutain qui circulait sur le chemin du Vorbourg, direction le Mexique, a effectué le dépassement d'une voiture à l'arrêt peu après l'intersection de la rue des Mûriers. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse. Pas de blessé, mais des dégâts pour environ 700 francs.

Au Conseil communal de Saignelégier Répartition des dicastères

C'est au cours de sa deuxième séance que le nouveau Conseil communal siégeant sous la présidence de M. Pierre Beuret, maire, a procédé à la répartition des différents dicastères. Selon l'article 27 du règlement communal d'organisation, le poste d'adjoint revient de droit au parti le plus fort opposé à celui du maire, en l'occurrence le parti socialiste. M. Gérard Boillat, titulaire depuis 1981, a été sans autre reconduit dans ses fonctions d'adjoint.

Les cinq anciens membres de l'exécutif souhaitant conserver leur dicastère, leur demande n'a pas été combattue. Les autres dicastères ont été répartis sans vote ni discussion. La répartition des charges pour la législature en cours se présente comme suit:

- Administration générale, police locale, forêts: M. Pierre Beuret, suppléant: M. Gérard Boillat, suppléant pour les forêts, M. Pierre-André Gigon;
- pâturages, décharge publique, foires et marchés, cantine, étang de la Gruère: M.

Pierre-André Gigon, suppléant: M. Jean-Claude Probst;

3. Finances, information, Hôtel de Ville, protection civile: M. Daniel Frésard, suppléant: M. Pierre Beuret;

4. Ecoles, activités culturelles: Mme Pierrette Chaignat, suppléant: M. Jean-François Boillat;

5. Œuvres sociales, tutelles, activités du 3e âge: M. Serge Boegli, suppléant: Mme Pierrette Chaignat;

6. Services industriels, station d'épuration, corps des sapeurs-pompiers: M. Gérard Boillat, suppléant: M. Charles Egli;

7. Travaux publics, déneigement, arrondissement de sépulture: M. Jean-Claude Probst, suppléant: M. Daniel Frésard;

8. Sport, tourisme, sociétés locales, Centre de loisirs, pavillon de la jeunesse et camping: M. Jean-François Boillat, suppléant: M. Gérard Boillat;

9. Urbanisme, viabilisations, ordures ménagères, enlèvement des déchets: M. Charles Egli, suppléant: M. Serge Boegli. (y)

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Dimanche 20 janvier 1985, à 17 h. 30

Quatuor Maurer de Genève

Klaus et Marianne Maurer, violons
Daniel Morice, alto
Geneviève Faessler, violoncelle 1076

L'AUBERGE DES ROCHETTES

est fermée

VACANCES ANNUELLES 737

Restaurant du Reymond

☎ 039/23 42 33

Menu du jour Fr. 9.50

Menus à la carte

FONDUE CHINOISE À GOGO

A votre rythme

Voyages CFF

Dimanche 20 janvier

Voyage accompagné à prix choc

Circuit de la Furka 33.-*

Train 37.-

Dimanche 27 janvier

Une nouveauté!

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

BRRRRR... vite, il reste encore quelques

FOURRURES

AU

TROC-STORE

Rue Fritz-Courvoisier 7

De Fr. 50.- à Fr. 1700.-

1205

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

VENDREDI 25 JANVIER à 20 h 30

La fastueuse revue-spectacle

BRASIL TROPICAL

Carnaval à Rio

50 danseuses, danseurs, musiciens etc.
Une féerie de couleurs et de costumes

UNIQUE GALA

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44,
dès vendredi 18 janvier pour les Amis du théâtre et
dès samedi 19 janvier pour le public 889

LE SECRET D'UNE JOLIE MAIN

LES ONGLES A 80%

En deux heures, plus d'ongles rongés

Réparation immédiate et sur mesure

Ne pas confondre avec les ongles préfabriqués. Solution garantie (11 h 30 à 14 h et 17 h à 20 h)

Mme S. BOILLAT,
☎ 039/23 28 76, reçoit sur rendez-vous. 31969

Promenade en traîneau à Gstaad 45.-*

Train et traîneau 56.-

Samedi 2 février

Promenade en traîneau à Arosa 58.-

Train et traîneau 78.-

* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures. 876

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 62 62

Tous les jours: skiez à peu de frais grâce au Skipass

20, 26 janvier: Ski à gogo Les Crosets
19, 27 janvier: Ski à gogo Verbier

CFF CFF

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande

★★★

vous offre ses articles de saison:

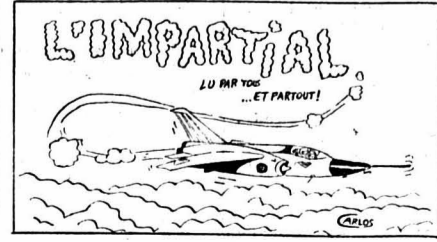
une excellente choucroute garnie, compote aux raves, fumé de porc, saucisses et saussissons neuchâtelois, etc.

La bonne viande et les spécialités de l'artisan boucher-charcutier!

Toujours à votre service. 1213

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine



Le docteur Michel Pellaton

spécialiste FMH
médecine interne - rhumatologie

ancien assistant
- de la Division de biochimie clinique du CHUV, Lausanne (Prof. J.-P. Felber)
- du Service de neurologie du CHUV, Lausanne (Prof. F. Regli)
- du Service de rhumatologie et de gériatrie du CHUV, Lausanne (Prof. Y. Saudan, Prof. A. Delachaux)
- du Département de médecine interne du CHUV, Lausanne (Prof. L. Freedmann, Prof. C. Perret, Prof. G. Favez, Prof. J.-L. Rivier)
- de la Policlinique médicale universitaire, Lausanne (Prof. J.-R. Hofstetter)
ancien chef de clinique
- du Service de rhumatologie et physiothérapie du CHUV, Lausanne (Prof. Y. Saudan)
- de l'Établissement thermal cantonal vaudois, Lavey-les-Bains (Dr M. Waldburger)
médecin adjoint au Centre thermal d'Yverdon-les-Bains

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son

cabinet médical

2, ruelle DuPeyrou, 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 03 30

28-32606

Fashion Corner

Mesdames,

Profitez de nos offres
incomparables à des prix
signé Fashion Corner

Rabais de
30% à 50%

Serre 79,
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 70 95

Autorisée par la Préfecture
du 15.1 au 4.2.85



6533

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'architectes associés
MAILLARD - EICHER & BIANCHI
à Lausanne et Bussigny cherche

**technicien en bâtiment ou
dessinateur - conducteur de travaux**
ayant une dizaine d'années d'expérience
pour travaux en équipe sur mandats
importants s'étendant sur plusieurs
années (bâtiments publics)
Joindre curriculum vitae, références et
prétentions de salaire
Faire offres à M. Jacques MAILLARD,
architecte, Jordils 5, 1006 Lausanne

Nous cherchons pour des remplace-
ments de buralistes dans le canton de
neuchâtel et le Jura bernois, une

assistante postale expérimentée

Formation complémentaire éventuelle
assurée par nos soins.

Faire offres au bureau de poste
2017 Boudry, ☎ 038/42 10 90

1127

Nous devons augmenter notre
production d'outils en métal,
et cherchons un

affûteur expérimenté

au plus vite

Offres à André Brandt SA

Tilleuls 2, en ville

☎ 039/23 14 28

1182



WEGA
Sursee

Cherchons pour notre stock à Sur-
see

un employé

dont la tâche principale serait la
vente de pièces de rechange.

Nous attendons:

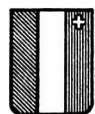
- bon contact téléphonique avec la clientèle de Suisse romande
- flair technique
- connaissances de la langue allemande

Nous offrons:

- emploi stable
- avantages sociaux
- ambiance de travail agréable

Si ce poste vous intéresse, télé-
phonez-nous au 045/21 45 45
interne 227.

WEGA SA, 6210 Sursee. 86-2128



DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A la suite de la vacance du poste, nous
cherchons pour l'Office médico-pédago-
gique, un(e)

PHYSIOTHÉRAPEUTE

à temps partiel

Exigence:

- diplôme de fin d'étude.

Le poste mis au concours est réservé
essentiellement à des tâches s'exerçant
dans les institutions pour enfants et ado-
lescents du canton.

Horaires:

environ 6 h. 30 hebdomadaires.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à
convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à
l'administration du service de la jeu-
nesse, ☎ 038/22 39 33.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.

Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées à
l'Office du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23
janvier 1985.

28-119

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Madame Auguste Ziegler-Baillocl:

Monsieur et Madame Michel Ziegler-Walser et leurs fils Olivier
et Alain;

Madame et Monsieur S. Aghili-Baillocl, à Téhéran, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur et Madame Claude Baillocl-Ducommun, à Cormondrèche,
leurs enfants et petits-enfants;

Madame Pierre Baillocl-Sommer, à Neuchâtel, ses enfants
et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Charles Ziegler;

Les enfants de feu Albert Maire;

Les enfants et petits-enfants de feu Cornélius Winterhalter,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Monsieur

François ZIEGLER

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami,
enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 44^e année.

LE LOCLE, le 14 janvier 1985.

Le culte et l'incinération ont eu lieu mercredi 16 janvier, dans
l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue de la gare 7,
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent
penser au Centre ASI, ccp 23-4560.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

1343

NEUCHÂTEL

Madame Willy Riat-Rothweiler, à Neuchâtel;

Monsieur François Riat, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Willy Parisod-Riat, à La Tour-de-Peilz, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur et Madame André Riat, à Lausanne;

Madame May Riat, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Michel Riat, à Onex;

Monsieur Roger Perret-Gentil, à Couvet et son fils;

Les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy RIAT

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur
affection, dans sa 78^e année.

NEUCHÂTEL, le 13 janvier 1985.

(Rue Pourtalès 4).

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la
famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

1366

RESTAURANT JURASSIEN

Numa-Droz 1 - La Chaux-de-Fonds

aujourd'hui fermeture à 14 heures
et vendredi toute la journée

pour cause de décès

du frère de M. Picard, en France.

1325

REMERCIEMENTS

Très touchée par l'hommage rendu à

MONSIEUR FRÉDY SCHWARZ

sa famille, exprime sa profonde reconnaissance à toutes les
personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, lui
apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

1158

LES PONTS-DE-MARTEL

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie
reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR HENRI BÉGUIN

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur
message ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

1268

OFFRES D'EMPLOIS

LASERCUT SA

cherche

ÉLECTRONICIEN ETS

de très bon niveau, pour fabrication,
contrôle et maintenance d'appareils
comportant des sous-ensembles électro-
niques très variés. Entrée: à convenir.

Les candidats intéressés par cette fonc-
tion, sont priés de faire parvenir leurs
offres manuscrites avec curriculum vitae
ainsi que les documents usuels à
LASERCUT SA, Evole 19
2000 Neuchâtel, ☎ (038) 25 97 86

87-30062

Garage du littoral cherche au plus
vite

chef d'atelier

pour diriger un atelier de 4 person-
nes ainsi que le magasin.

Nous attendons de notre nouveau
collaborateur, qu'il soit en mesure,
par son expérience professionnelle,
de garder la confiance des clients,
en fournissant un travail de qualité.

Formation continue assurée par
l'importateur. Bon salaire.

☎ (038) 31 22 07

28-32616

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

engagerait tout de suite ou pour date à convenir, un

POLISSEUR QUALIFIÉ

sur boîtes or et acier « haut de gamme ».

Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

734

AVIS MORTUAIRES

LA SAGNE

La famille, les parents, amis et connaissances de

Monsieur
Maurice JAQUET

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 15 janvier 1985 à l'âge de 73 ans.

LA SAGNE, le 15 janvier 1985.

Le culte aura lieu le vendredi 18 janvier à 14 heures en l'église de La Sagne.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chau-de-Fonds.

Domicile mortuaire: Crêt 72,
2314 La Sagne.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

210510

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir. Au revoir cher époux, papa et fils.

Madame Aurore Jaeger-Kneuss:

Madame et Monsieur Charles Frossard-Jaeger, à Saint-Martin,

Monsieur Eric Jaeger et son amie,

Mademoiselle Dominique Jaggi;

Madame Edith Jaeger-Châtelain:

Monsieur et Madame Gilbert Jaeger,

Monsieur Michel Jaeger;

Les descendants de feu Paul Emile Kneuss,

ainsi que les familles Montandon, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Otto JAEGER

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 61^e année, après quelques heures de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 janvier 1985.

L'incinération aura lieu vendredi 18 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 24, rue Fritz-Courvoisier.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

210509

LA DIRECTION DE L'UNION SUISSE ASSURANCES, LE PERSONNEL DE L'AGENCE GÉNÉRALE ET DU BUREAU DES SINISTRES DE NEUCHÂTEL ET DU JURA

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Otto JAEGER

leur dévoué et fidèle agent principal pendant 25 ans.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

1369

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le «Service de secours aux skieurs»

Des patrouilleurs aussi bénévoles qu'efficaces

Il y a quarante-neuf ans, Emile Bugnon fondait le Service de secours aux skieurs (SSS) après avoir eu à transporter un blessé du Mont-Dar à La Corbatière, sans connaissance de secourisme, ni matériel et après plus de deux heures d'efforts et la longue attente de l'ambulance. Avec l'aide du président de l'ADC, M. Julien Dubois, en 1936, ils décidèrent d'équiper trois postes de secours avec une luge et des couvertures. Ces trois postes se trouvaient à Tête-de-Ran, au Gurnigel et à Cappel.



Un patrouilleur (à l'entraînement) prépare la luge pour y installer un skieur blessé. (Photo Impar - Gladieux)

Aujourd'hui, le SSS de La Chau-de-Fonds et environs compte 40 patrouilleurs, venus de tout le canton, qui se mettent à disposition bénévolement durant huit week-ends pas saison. Ce sont tous d'excellents skieurs qui ont suivi un cours de samaritains. Huit d'entre eux viennent de suivre un cours fédéral à Verbier. Des cours de perfectionnement sont également organisés sur le plan régional et dernièrement, l'un d'eux a eu lieu avec la police locale de La Chau-de-Fonds.

En patrouillant sur les différentes pistes, le patrouilleur SSS, reconnaissable à

sa veste orange, intervient rapidement lorsqu'un skieur est victime d'un accident ou d'un malaise. Il veille également à la sécurité des pistes ainsi qu'à la discipline des skieurs. En fin d'après-midi, lorsque les téléskis s'arrêtent, ce sont eux qui effectuent la dernière descente de contrôle.

Pendant le week-end, 12 patrouilleurs sont sur les pistes en permanence, soit quatre à Tête-de-Ran, deux à La Roche-aux-Crocs, deux à La Vue-des-Alpes, deux au Grand-Sommartel et deux au Chapeau-Rablé.

Le SSS est un service agréé par la Fédération suisse de ski (FSS) et contrôle actuellement 29 postes de secours, équipés de luges et de matériel de premiers secours. Il met à disposition deux luges par téléski, complètement équipées. Sur les pistes de randonnée, 24 luges sont à disposition des skieurs. Leur emplacement est désigné par des poteaux indicateurs représentant une luge schématisée. Afin de simplifier le sauvetage, les attelles des luges ont été unifiées dans toute la région, de même que dans les ambulances. Naturellement, ce matériel est renouvelé par le SSS à mesure des progrès techniques.

MOINS D'ACCIDENTS

Heureusement, le nombre des accidents sur les pistes de ski a sensiblement diminué. Pour la dernière saison, dans tout le secteur, il a été enregistré 43 accidents (il y a dix ans le nombre était de 73), alors que le nombre des skieurs a sensiblement augmenté.

Selon MM. Eric Rudolf, président du SSS, et Bertrand Favre, la diminution du nombre d'accidents est due au matériel de meilleure qualité utilisé par les skieurs (souliers, fixations et skis), mais aussi à une meilleure préparation des pistes par les propriétaires de téléskis. Les accidents, eux, sont dus à une mauvaise maîtrise de la vitesse, et des pentes, ainsi qu'à une insuffisance dans la préparation physique du skieur, et même parfois à l'imprudence. Les deux-tiers des accidents sont des gens habitant hors du canton.

Les skieurs n'ont pas toujours conscience du travail effectué bénévolement par les patrouilleurs du SSS qui, par leur vigilance et leur dévouement, sont un maillon important de la sécurité sur les pistes. (ha)

COLOMBIER

Perte de maîtrise

Mardi à 22 h. 50, M. B. J. de Chêne-Bougeries (GE) circulait en auto sur l'autoroute de Neuchâtel à Boudry. A la hauteur de la sortie pour Colombier, suite à une inattention, il a circulé sur la bande enneigée sur laquelle il a perdu la maîtrise de son auto et a heurté la glissière de sécurité. Pas de blessé, dégâts.

TRIBUNE LIBRE

Après la démission du Dr Porchet du bistouri au crayon

«Nous rendons hommage au chirurgien avec qui nous avons collaboré pendant de nombreuses années. Nous avons eu tout le temps d'admirer, de suivre patiemment sa dextérité et ses compétences.

Sans perdre son sang-froid dans les cas les plus critiques, il a sauvé des vies humaines et rendu un précieux service à la population neuchâteloise.

On peut aussi citer ses qualités d'homme. Derrière ce visage un peu renfermé et un air bourru se cachent une bonté de cœur rare et un humanisme avec une compréhension exemplaire.

Nous le regrettons infiniment et nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses nouvelles fonctions.

Signé: Catherine Loewer, Karleni Hedi, Mado Crettenand, Marlyse Prys, Graziella Maier, Elizabeth Widmer, Alain Coïc, Fina Sanchez, Amparo Fabra, Isabelle Graf, Cécile Galli, Diane Ingham, Marie-Thérèse Rochat, Christiane Bill et Louis Carvalho.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

La famille de

Monsieur
Francisco MUÑOZ

a le chagrin de faire part de son décès survenu subitement, dans sa 43^e année.

LE LOCLE, le 16 janvier 1985.

R. I. P.

L'inhumation aura lieu vendredi 18 janvier, à 10 h. 30, au cimetière du Locle.

Une messe sera célébrée à 9 h. 30 en la Chapelle des Jeanneret du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Corbusier 18
2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

210523

BIENNE

L'Eternel est ma force et ma louange. Il a été mon libérateur.

Exode 15, v. 2.

- Madame Edgar Aellen-Schutz, à Bienne;
- Madame Eliette Pfulg-Aellen, à Vucherens, ses enfants et petits-enfants;
- Mademoiselle Marthe Aellen, à Saint-Imier;
- Monsieur et Madame Jean Aellen-Hofer, à Saint-Imier, leurs enfants et petits-enfants;
- Monsieur et Madame Paul Aellen-Ber, à Saint-Imier, leurs enfants et petits-enfants;
- Madame Raoul Aellen, à Saint-Imier, ses enfants et petits-enfants;
- Madame Nelly Steffan-Schutz, à Bâle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Edgar AELLEN

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 78^e année après de longues souffrances.

2503 BIENNE, le 15 janvier 1985.

Rue de Morat 39.

Le travail et le dévouement furent sa vie.

La cérémonie funèbre aura lieu le vendredi 18 janvier 1985, à 15 heures, au crématoire de Bienne, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1365

REMERCIEMENT

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de pénible séparation et dans l'impossibilité de répondre à chacun la famille de

MONSIEUR JEAN ERB

vous remercie très sincèrement de votre présence, vos messages ou vos dons et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LES GRANDS-PRÉS, LES VERRIÈRES, LE MONT-DES-VERRIÈRES, janvier 1985.

1319

1924 LES CONTEMPORAINS 1924

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Otto JAEGER

membre du comité.

Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

La Chau-de-Fonds, le 15 janvier 1985.

210506

Pompes funèbres Arnold Wälti Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64 Jour et nuit - Cercueils - Transports Formalités - Prix modérés

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chau-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chau-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.

Rédacteurs RP:

- Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannet, La Chau-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:

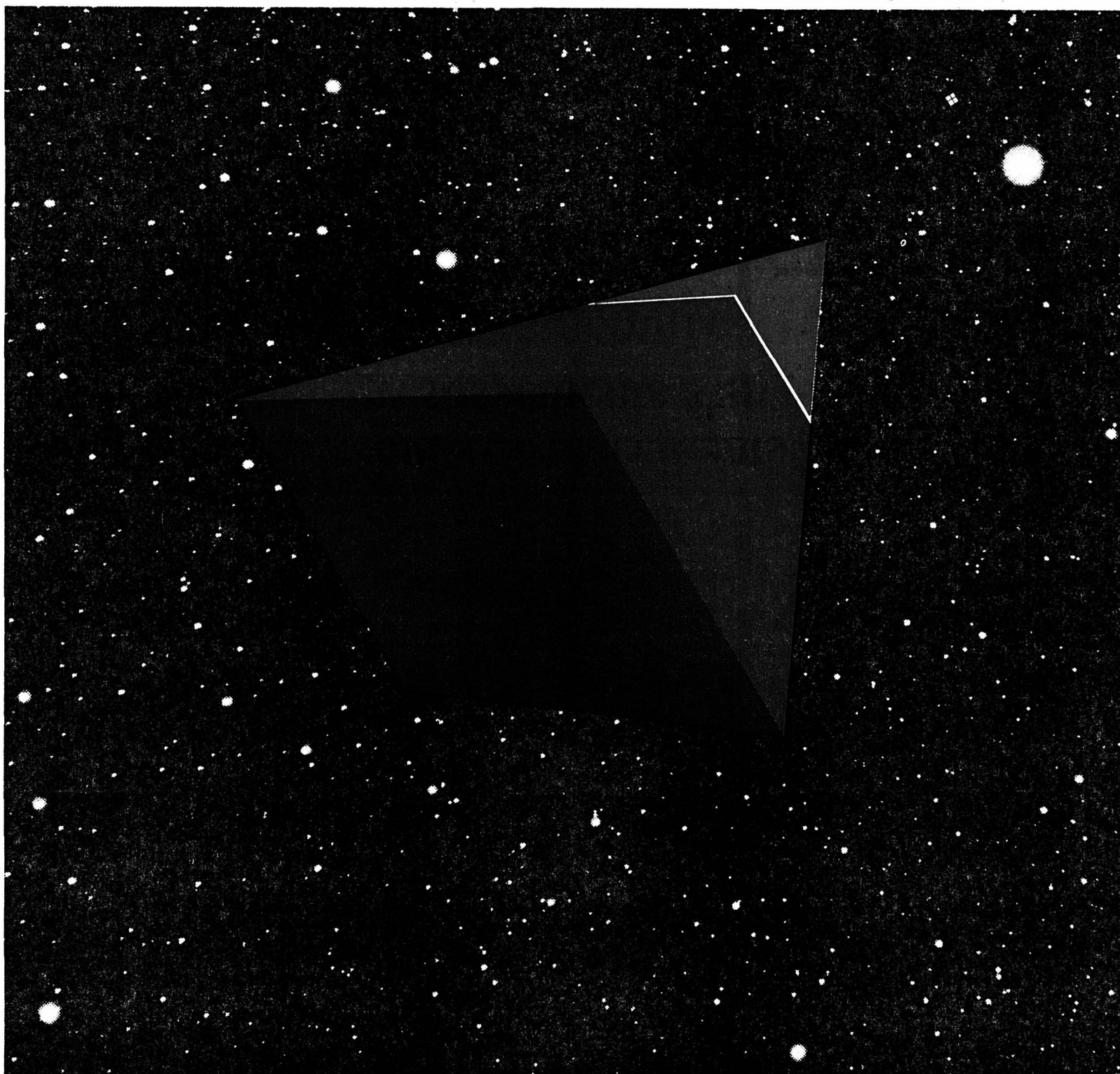
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlib.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: ASSA

CS-Service de placement «plus».

CSWH Unibas



Les fonds de placements CS: l'accès à des investissements d'un nouveau type.

Les fonds de placements du Crédit Suisse (CS) vous permettent de placer vos avoirs de façon optimale et prometteuse.

Gérés par des experts de renommée internationale, les fonds de placements du CS vous proposent plus de vingt variantes de placements intégrés: dépôts à court terme sur le marché de l'argent, valeurs à intérêts fixes dans le monde entier (en toutes les principales monnaies), fonds immobiliers

ou en actions de pays déterminés ou de branches économiques, etc. Par le truchement des parts de fonds de placements CS, vous participez à un portefeuille de valeurs diversifiées. Le montant relativement modique d'une part offre quatre avantages:

1) répartition des risques, même avec un investissement limité; 2) possibilités de combiner divers modes d'investissement; 3) participation à des papiers-valeurs coûteux et normale-

ment inaccessibles, et 4) -last but not least-, les fonds de placements du CS vous déchargent non seulement du souci de prendre chaque jour de délicates décisions de placement, mais encore vous vous libérez de tâches fastidieuses de contrôle et d'administration.

En tant que client exigeant, vous êtes en droit d'attendre de votre banque des prestations de haut de gamme: le CS vous les offre.

Soyez à la pointe: nous vous y aidons.



CREDIT SUISSE
CS

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



L'automobiliste... ...et le piéton

Au cours de ces dernières années, le trafic automobile n'a cessé de devenir plus dense. Cette évolution s'est notamment marquée en milieu urbain. Les piétons ont dû bien entendu s'adapter, dans une certaine mesure, à cette évolution qui limitait à l'évidence leur liberté de mouvement. Les autorités ont pris différentes mesures en vue de faciliter la collaboration de l'automobiliste et du piéton. Les carrefours sont ainsi souvent munis de signalisations lumineuses en vue de permettre aux piétons de traverser la chaussée sans difficultés. A d'autres endroits, des passages souterrains ont été aménagés. Enfin, plusieurs grandes villes ont instauré des zones piétonnes où le piéton est roi et où l'automobiliste n'a quasiment plus accès.

La loi de son côté, a bien entendu dû préciser quelles étaient les obligations respectives du piéton et de l'automobiliste. Celles du piéton peuvent être résumées succinctement: obligation d'utiliser le trottoir s'il y en a un, sinon longer le bord de la chaussée et si possible le bord gauche de celle-ci. En outre, le piéton, pour traverser la chaussée doit, si cela est possible emprunter un passage pour piétons. A défaut d'un tel passage, il doit traverser la chaussée en usant de la prudence requise par les circonstances en empruntant le plus court chemin possible.

L'expérience enseigne que les règles susmentionnées ne sont pas toujours respectées à la lettre par les piétons. Il n'est en effet pas rare de voir par exemple des piétons traverser la chaussée en dehors d'un passage alors que celui-ci se trouve à moins de 50 mètres du lieu de traversée. Un tel comportement est bien évidemment regrettable, car le piéton sur passage pour piétons dispose d'un droit de priorité vis-à-vis de l'automobiliste. Cela n'est bien évidemment plus le cas en dehors d'un tel passage. Le piéton a tout avantage

à respecter les obligations qui lui sont imposées par la loi sur la circulation routière. D'une part, il en va de sa sécurité et, d'autre part, en cas d'accident, il ne sera pas confronté notamment à des problèmes d'assurances.

Les obligations des conducteurs de véhicules automobiles envers le piéton ont été prévues également dans la loi sur la circulation routière (LCR). Elles ont été précisées par la jurisprudence, les tribunaux ayant dû malheureusement se prononcer assez souvent sur des cas d'accidents mettant aux prises un automobiliste et un piéton. L'expérience démontre, en effet, qu'aussi bien le piéton que l'automobiliste se montrent fort imprudents et ne respectent pas les obligations qui sont les leurs. L'imprudence de l'automobiliste peut avoir des conséquences particulièrement dramatiques puisqu'il met en danger, de manière concrète, en raison notamment de la force de propulsion de son véhicule, la vie d'autrui. Il sied dès lors, de mettre en exergue quelles sont les obligations que les conducteurs de véhicules automobiles ont vis-à-vis des piétons. Il convient, à cet égard, de distinguer les cas où l'automobiliste s'approche d'un passage pour piétons de celui où l'automobiliste circule sur une chaussée démunie d'un tel passage. Les obligations de l'automobiliste sont en effet bien plus sévères dans le premier cas que dans le second.

La loi précise qu'à l'approche d'un passage de sécurité, le conducteur d'un véhicule automobile doit circuler avec une prudence particulière et au besoin s'arrêter. Cette obligation est la conséquence de la création du droit de priorité prévu par la loi en faveur du piéton qui veut traverser la chaussée sur un tel passage. L'automobiliste, placé dans une telle circonstance doit, en principe, réduire sa vitesse pour être en mesure, le cas échéant, d'accorder la priorité aux piétons qui s'engageraient sur ledit pas-

sage. La vitesse admissible est en fonction des circonstances, notamment de la visibilité. En tout état de cause, il est formellement interdit à l'automobiliste de dépasser un véhicule arrêté devant un passage pour piétons afin de permettre à ceux-ci de traverser la chaussée en toute quiétude. L'omission d'une telle obligation est bien souvent la source d'accidents. La jurisprudence se montre fort sévère à l'égard des automobilistes qui manquent à une telle obligation en les qualifiant de conducteurs sans scrupules dont l'atti-



L'imprudence de l'automobiliste ou du piéton peut avoir des conséquences dramatiques.

tude doit être blâmée fort sévèrement. Le Tribunal Fédéral a mis l'accent sur le fait que le droit de priorité du piéton engagé sur un passage de sécurité ne devait pas rester illusoire. Il a ajouté que l'automobiliste coupable de ne pas avoir respecté ce droit de priorité, devait, même s'il n'y avait pas d'accident, être sévèrement puni. Une telle sévérité se justifie surtout si l'on sait que dans chaque automobiliste il y a un piéton potentiel. Il ne faut en aucun cas habituer l'automobiliste à escompter sur le fait que le piéton, à l'approche d'un véhicule renoncera à s'engager sur la chaussée. Certes, il ne faut pas élargir par trop les obligations de l'automobiliste, en particulier s'il n'y a pas, à proximité du passage de sécurité, un piéton susceptible d'exercer son droit de priorité, une réduction de la vitesse ne s'imposera pas. Dans tous les autres cas, en revanche, une prudence particulière sera de mise, l'automobiliste devant impérativement réduire sa vitesse, voire effectuer un arrêt de sécurité si besoin est. Faute par l'automobiliste de respecter les obligations décrites ci-dessus, celui-ci s'expose, au cas où le piéton serait gravement atteint dans son intégrité corporelle, à des sanctions pénales sévères allant même jusqu'à des peines d'emprisonnement. En outre, en plus de ces sanctions pénales, l'automobiliste fautif encourt des sanctions sur le



plan administratif sous forme d'une mesure de retrait de permis de conduire. La situation se présente de manière quelque peu différente lorsque l'automobiliste se trouve en présence d'un piéton qui traverse la chaussée en dehors d'un passage pour piétons. Dans

véhicules de faire usage, dans de telles circonstances, de leur klaxon, l'utilisation de l'avertisseur sonore pouvant inciter le piéton à interrompre sa manœuvre incorrecte.

Les obligations de l'automobiliste sont encore plus strictes lorsqu'il se trouve en présence d'enfants. Une prudence particulière, dans un tel cas, est de mise même s'il n'apparaît pas de prime abord que les enfants vont se comporter de manière incorrecte ou qu'ils sont inattentifs à la circulation. Pareille exigence est pleinement justifiée car les enfants ont souvent, en raison de leur jeune âge, des réactions imprévisibles. En présence d'enfants, le conducteur d'un véhicule doit réduire sa vitesse et utiliser son klaxon. Il doit s'arrêter lorsque ceux-ci, s'ils sont inattentifs, se trouvent sur la route ou à ses abords. Le conducteur doit, par ailleurs, être particulièrement prudent lorsqu'il se trouve à proximité d'une école. La jurisprudence se montre à cet égard, fort sévère vis-à-vis de l'automobiliste qui ne respecte pas ses obligations dans un tel cas.

En conclusion, il apparaît que l'automobiliste, quelles que soient les circonstances, doit faire preuve de prudence vis-à-vis des piétons. Il vaut mieux être trop prudent et éviter ainsi un accident que de négliger une des obligations imposées par la loi ou la jurisprudence et provoquer un accident dont les conséquences peuvent être et sont souvent dramatiques.

un tel cas, le piéton ne dispose pas d'un droit de priorité vis-à-vis de l'automobiliste. Cela ne signifie pas, toutefois, que l'automobiliste puisse se comporter de n'importe quelle manière. Certes, celui-ci est prioritaire; il se doit néanmoins d'avoir égard aux autres usagers de la route, surtout s'il se rend compte que cet usager va se comporter de manière incorrecte.

Dans une telle hypothèse, une prudence toute particulière est de mise. La jurisprudence a eu l'occasion de préciser quelles étaient les obligations du conducteur de véhicule dans un tel cas. Le Tribunal Fédéral, dans un arrêt assez récent, a expliqué que le conducteur bénéficiait de la priorité sur le piéton qui traversait la route en dehors d'un passage de sécurité et qu'il n'avait pas de mesures particulières à prendre si rien ne fait prévoir un comportement incorrect de sa part. En revanche, le conducteur se devait de réagir dès que l'attitude du piéton laissait à supposer qu'il ne prêtait plus garde au trafic.

Le Tribunal Fédéral a ainsi mis l'accent sur le fait que le droit de priorité de l'automobiliste, dans un tel cas, était loin d'être absolu. Dès qu'il y a danger, l'automobiliste doit donc faire preuve de prudence en réduisant sa vitesse, voire s'arrêtant si les circonstances le justifient. En tous les cas, il est conseillé aux conducteurs de



Le cyclomotoriste comme le motocycliste et le cycliste doivent aussi respecter la règle devant le passage pour piétons.

memento



1er mars

- Course à ski à Crans-Montana du 28 février au 3 mars 1985
- Course en car dans la Broye
- Paris en TGV

Vacances de Pâques

Voyage promotionnel de section - Circuit d'Andalousie du 6 au 16 avril 1985.

Lundi 22 avril 1985

Assemblée générale à l'Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds.

RENSEIGNEMENTS

TCS, section Jura neuchâtelois
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) / 23 11 25



CIRCUITS

PARAIT DIX FOIS L'AN, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des annonces: une semaine avant la parution.

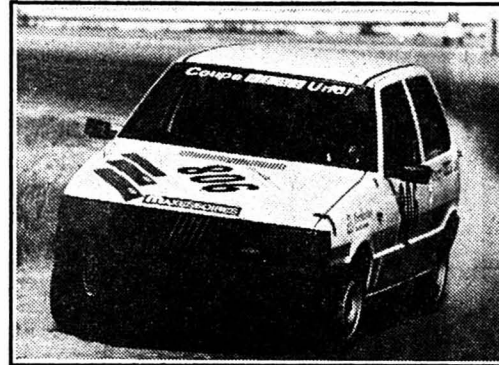
ADMINISTRATION: Office du TCS, Pascal Capt, secrétaire, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 22.

ÉDITEUR: Section Jura neuchâtois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 84 77.

RÉDACTION: Commission du bulletin, Léopold-Robert 88, tél. 23 11 22

RÉGIE DES ANNONCES: Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 42 83.

Prochaine parution: 21 février 1985.




GARAGE **ARA** LE LOCLE

Le Locle

Voire agence **FIAT**

au Locle Girardet 20 b - ☎ 039/31 70 67

UNE SACRÉE GTI

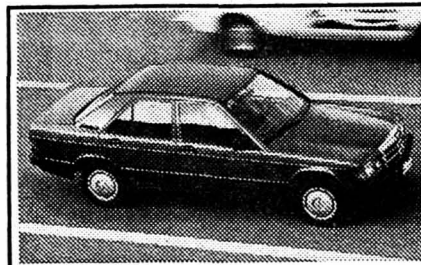


PEUGEOT 205 GTI

La Peugeot 205 GTI mord la route à belle dents - mais pas la poussière! 1580 cm³, injection L-Jetronic 105 ch DIN, 5 vitesses, 0-100 km/h en 9,5 s, 190 km/h chrono! Prix jugulé, y compris 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot: **Fr. 17.950.-**

ENTILLES SA GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds (039) 26 42 42 - Le Locle (039) 31 37 37

PEUGEOT TALBOT VOILA DES AUTOMOBILES



La compacité sportive. Mercedes 190/190E.

Les Mercedes 190/190E représentent une nouvelle classe Mercedes. Synthèse de compacité sportive et de technologie d'avant-garde, elles ont tous les attributs qui font la réputation de Mercedes. Venez nous rendre visite et faites connaissance de la conduite sportive des Mercedes 190/190E, lors d'un essai sur route.



Garage **P. Ruckstuhl s.a.**



Rue Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 44 44

CHAÎNES À NEIGE

Faites confiance au spécialiste!

Représentation: **UNION - PEWAG SNOWGRIP**

BERNARD KAUFMANN accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 16, ☎ 039/28 74 18

PORSCHE Audi VW

Beau choix permanent de voitures d'occasion
Réparations toutes marques

DÉPANNAGE NUIT ET JOUR 080/22 43 84

J.-F. STICH SPORTING
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

Nous vous recommandons nos literies de marques suisses aux meilleures conditions:

Superba - Elite - Happy Roviva - Ressorta - Bico

permaflex

INTER-MEUBLES
meubles - habitation - tapis - rideaux

Place du Marché 2 et 4 + Collège 15 - ☎ 039/28 52 81 - La Chaux-de-Fonds

Diététique LA HUCHE

Mme E. Röhrig
Av. L.-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 02

Les sportifs doivent trouver des aliments naturels qui soutiennent l'effort...

- Assortiment de fruits secs
- Sport muesli
- Sucre de fruits, etc.

Famille J. Robert

RESTAURANT EL BRASERO

La charbonnade
Les spécialités espagnoles
Nos menus sur assiette

Paix 69, ☎ 039/23 50 30
La Chaux-de-Fonds

AU VOLANT, LA VUE C'EST LA VIE!

LUNETTERIE CENTRALE

Jacques-E. Mahéas
Tél. 039/23 22 00
Rue Daniel-JeanRichard 15
LA CHAUX-DE-FONDS

NOS OCCASIONS expertisées

MAZDA 323 1300 GL, 3 portes, 1980, 54 000 km, Fr. 6 400.-
FORD TAUNUS 1600 GL 4 portes, 1981, 72 000 km, Fr. 7 200.-
LANCIA Beta HPE 2000 3 portes, 1980, 51 000, Fr. 11 400.-
CITROËN GS break 5 portes, 1979, 78 000 km, Fr. 4 600.-

GARAGE DE L'AVENIR
R. et A. Charnaux
Progrès 90, ☎ 039/23 10 77
La Chaux-de-Fonds

Le Frascati J'aime!

☎ 31 31 41
Le Locle

Vos semelles se décollent ou sont glissantes?

Une bonne adresse:
Cordonnerie Daniel

Rue Numa-Droz 160
☎ 039/26 47 00
La Chaux-de-Fonds
Ouvert le samedi matin

Soldes 50%
sur tous les articles en magasin

ducommun sa

Serre 32
La Chaux-de-Fonds

ROBES grandes tailles
38 à 60

Rabais **40%**

Chryso BOUTIQUE

4, av. Léopold-Robert
Entre Perroco et la petite poste
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 57 81

Votre fleuriste

florès Membre Fleurop
Mlle G. Wasser

LIVRAISONS À DOMICILE
Tél. 039/23 02 66 - Serre 79
La Chaux-de-Fonds

Toujours de bons conseils, même lorsqu'il ne s'agit pas d'argent.

Connaissez-vous notre vaste choix de brochures. Elles traitent de sujets aussi divers que le budget familial, la scolarité, le mariage, les vacances, les successions, le comportement avec les handicapés, la formation continue et le recyclage, ou s'adressent aux personnes d'âge mûr. Toutes ces brochures sont disponibles gratuitement à nos guichets.

Hertig Vins s.a.

Agents de **GINESTET SA**

Bordeaux
Rue du Commerce 89
Tél. 039/26 47 26

FIAT Panda 4X4 verte 1983, 14 000 km
FIAT UNO 70 5 p rouge, 1983, 30 000 km
CITROËN 2 CV 6 spéciale bleue, 1981, 53 000 km
LANCIA Beta coupé bordeaux, 1979, 58 000 km
RENAULT 9 TSE bleu-métal, 1983, 19 000 km

Garage de la Ronde
☎ (039) 28 33 33
rue Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Articles sanitaires

Messmer Willy
Orthopédie Moderne
Tél. 039/23 26 10

L'hiver en sécurité
crampons amovibles réglables sur cannes et béquilles

LA CHAUX-DE-FONDS
Daniel-JeanRichard 44,
☎ 039/23 26 10

ARA-COLOR SA

Balance 6
☎ 039/28 44 24
2300 La Chaux-de-Fonds

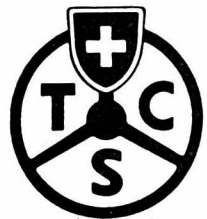
Voire magasin de peinture

Bâtiment - Carrosserie
Industrie - Beaux-arts
Papiers peints
Matériel - Outillage
Cheminées de salon

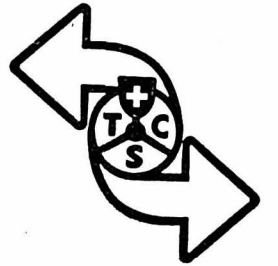
Membre de l'Association professionnelle suisse des commerçants en peinture

Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds Le Locle



Du Jura en Andalousie



Voyage promotionnel de section du 6 au 16 avril 1985 (vacances de Pâques)

Soucieux de contenter les personnes fidèles aux voyages de groupe organisés par notre office, depuis quelques années et sous divers auspices; cette année votre section se fait le promoteur de ce voyage dont le vœu est à la découverte d'un pays aux visages mœurs et coutumes multiples et fascinants.

De surcroît à l'organisation que nous désirons parfaite, en complément, cet état d'esprit par lequel la section entoure toujours ses hôtes.

Départ pour Nerja et visite des grottes
Déjeuner en cours de route.
Dîner à votre hôtel.

Grenade

Lundi 8 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Tour de ville de Grenade.
Déjeuner dans un restaurant typique
Dîner à votre hôtel.

Grenade - Cordoue

Mardi 9 avril

Petit déjeuner à votre hôtel,
Départ pour Cordoue.
Déjeuner en cours de route.
Dîner à votre hôtel.

Genève - Malaga

Samedi 6 avril

Départ Le Locle - La Chaux-de-Fonds via Genève.
Vol IBERIA à destination de Malaga
Transfert à votre hôtel et installation.
Dîner à votre hôtel.

Malaga - Grenade

Dimanche 7 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.

Cordoue - Séville

Mercredi 10 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Tour de ville de Cordoue.
Déjeuner en cours de route.
Dîner à votre hôtel.

Séville

Jeudi 11 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Tour de ville de Séville.



Déjeuner dans un restaurant typique.
Dîner à votre hôtel avec soirée
«Flamenco».

Journée libre pour vos découvertes personnelles
Dîner d'adieu avec danses et musiques du Pays offert par la section.

Séville - Jerez - Cadix Algeciras

Vendredi 12 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Visite éventuelle d'une cave.
Déjeuner en bord de mer à Cadix.
Dîner à votre hôtel.

Algeciras - Torremolinos

Samedi 13 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Visite éventuelle de Gibraltar.
Déjeuner à Puerto Banus.
Dîner à votre hôtel.

Torremolinos

Dimanche 14 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Journée détente. Possibilité de se rendre à Malaga ou Ronda
Dîner à votre hôtel.

Torremolinos

Lundi 15 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.

Torremolinos - Malaga Genève

Mardi 16 avril

Petit déjeuner à votre hôtel.
Matinée libre.
Transfert à l'aéroport et retour par vol IBERIA.
Retour en car Giger à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Prestations

- le car, l'avion et tous les transferts.
- le Circuit d'Andalousie en car de luxe avec guide parlant français ainsi que toutes les visites.
- 10 nuitées dans des hôtels de catégorie supérieure, logement chambre à 2 lits avec bain, douche, WC.
- tous les repas, sauf 2 déjeuners à Torremolinos
- une soirée flamenco et un dîner d'adieu
- un accompagnateur TCS au départ de Suisse
- les taxes et les services.

1985 année de la jeunesse Vacances, sports et découvertes au fil de l'eau

UN RÉVEIL DANS UNE PROVENCE QUI S'ÉVEILLE, CONDUIRE UN BATEAU, PASSER UNE ÉCLUSE, GALOPER À TRAVERS LES BROUSSAILLES, VIVRE DES SOIRÉES AUTOUR D'UN FEU AU CŒUR DE LA NATURE, S'ENDORMIR AVEC LE CHANT DES CIGALES ET LE BRUISEMENT DES VAGUES, TOUT SIMPLEMENT: 15 JOURS D'AVENTURE.

La section Jura Neuchâtelois, dans le cadre de ses nombreuses activités voit dans cette année de la jeunesse l'occasion de créer outre sa section Juniors, un groupement «Vacances jeunesse» dont le but est d'offrir aux enfants de nos membres des voyages et loisirs qui se voudront adaptés à l'esprit de leur âge et généralement hors des sentiers connus et, pour les parents, la certitude d'un accompagnement et encadrement sérieux banissant toute inquiétude légitime.

Nous vous proposons, pour la première fois cette année, ce voyage ouvert à tous, jeunes garçons et jeunes filles de 16 à 20 ans, conçu non seulement «familière» mais aussi aux sports, rencontres diverses, visites et découvertes d'un pays aux faces multiples telle que cette Camargue à la faune et flore encore sauvages, bords de mer aux plages de sable fin, villes et villages pittoresques et historiques et leurs mani-

festations traditionnelles si différentes de nos habitudes.

Cela par un moyen de locomotion peu commun, le bateau-péniche, et sur une voie elle aussi guère usitée, le canal du Rhône à Sète.

PROGRAMME

SAMEDI 13 JUILLET:

Départ en train de La Chaux-de-Fonds via Genève - Béziers. Repas pris dans le train. Arrivée à Béziers - brève visite de la ville - prise en possession des bateaux.

DU DIMANCHE 14 AU
VENDREDI 26 JUILLET:

A bord de bateaux possédant un agréable confort (WC, douche, cuisine, frigo, couchettes, solarium, etc.), l'AVENTURE commence et vous partez à la découverte de paysages sauvages.

Pour agrémenter ce séjour, de nombreuses et diversifiées activités telles que promenades à vélo, planche à voile, équitation, excursions, rencontres avec d'autres jeunes, soirées, etc. ont été préparées et sont incluses sans supplément de prix dans ce voyage.

SAMEDI 27 JUILLET:

Restitution des bateaux à Béziers et départ en train pour la Suisse.

PRESTATIONS:

train 2e classe aller-retour, tous les transferts, bateaux complètement équipés, carburant, nourriture et boissons durant tout le séjour, toutes les activités sportives et culturelles, assistance TCS pendant toutes les vacances.

NON COMPRIS:

assurances de voyage, le livret ETI, obligatoire pour les enfants dont les parents ne possèdent pas ce document (Fr. 51.-), l'argent de poche.

PRIX:
Fr. 1042.-

INSCRIPTIONS:

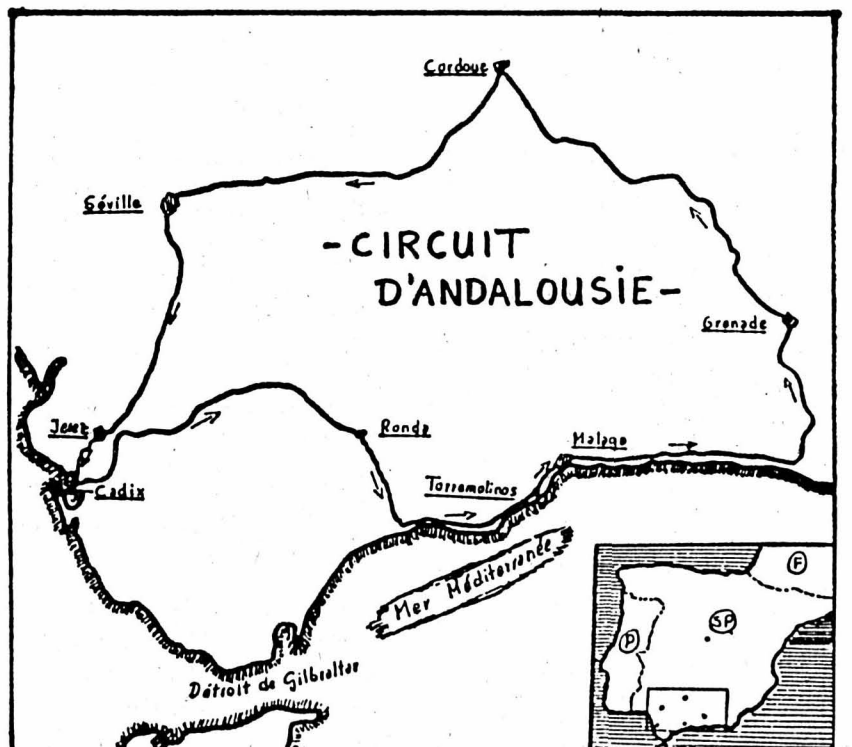
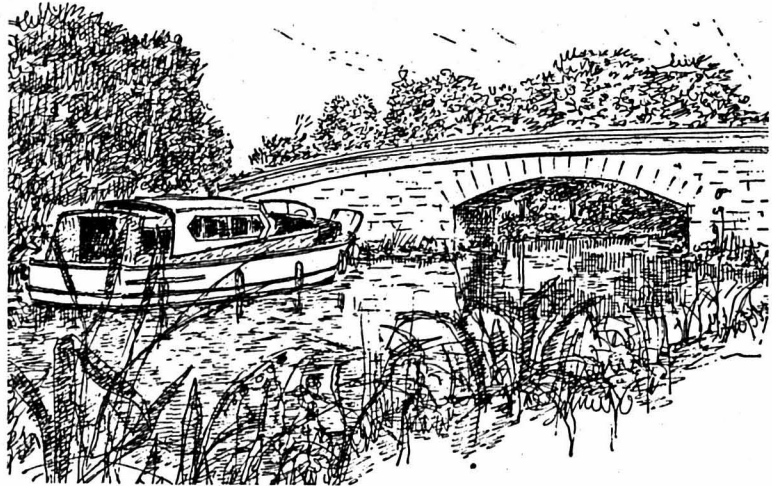
Office TCS, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 22.

ORGANISATION:

Section Jura Neuchâtelois du Touring-Club Suisse.

NOTE:

Ces conditions sont réservées aux jeunes dont les parents font partie du Touring-Club Suisse; pour ceux qui ne rempliraient pas celles-ci, un supplément équivalent à la cotisation annuelle sera perçu (Fr. 55.-).





Course du 1er Mars à ski A Crans-Montana du 28 février au 3 mars 1985

C'est devenu une tradition, les sportifs técistes des Montagnes neuchâteloises se retrouvent en Valais dans une ambiance sympathique et, cela, grâce à nos ancêtres qui ont su prévoir le «pont» de notre fête cantonale.

Cette année, nous vous invitons à participer à notre séjour du **28 février au 3 mars 1985** dans l'une des plus fastueuses stations de ski valaisannes: CRANS-MONTANA.

De magnifiques chambres ont été réservées à votre attention à l'hôtel Christina-Eurotel, établissement de 4 étoiles avec piscine chauffée gratuite, sauna et salle de jeux.

Nous avons dû prolonger ce week-end d'une journée car, l'hôtelier n'accepte malheureusement pas un séjour inférieur à celui proposé. Par contre, il est possible de prolonger celui-ci.

PRIX

4 jours avec abonnement ski pour 4 jours **Frs 360.-**

4 jours avec abonnement ski pour 3 jours **Frs 340.-**
4 jours sans abonnement ski **Frs 240.-**

PROLONGATION

Par jour supplémentaire, avec abonnement **Frs 85.-**
Par jour supplémentaire, sans abonnement **Frs 75.-**

Supplément pour 1 chambre à 1 lit (nombre limité) Frs 50.-

RÉDUCTIONS

AVS et enfants partageant la chambre des parents.

Notre forfait comprend: logement en chambre à 2 lits avec bain/WC - demi-pension - soirée raquette - accès à la piscine - vin d'accueil le 28.02 au soir - abonnement libre parcours sur toutes les installations - responsable TCS.

Attention: le voyage individuel en voiture ou en train n'est pas compris dans ce forfait.

Inscriptions: de suite à notre office TCS et ceci jusqu'au 1.02.85

Du jamais vu...

«Allo le TCS! ? Bonjour, écoutez, ma voiture ne démarre plus! Pouvez-vous m'envoyer un dépanneur?»

Par ces temps sibériens, oh combien de fois cet appel au secours est parvenu à notre centrale d'alarme. C'est une hécatombe de véhicules immobilisés par le froid qu'il a fallu secourir. Les chiffres sont éloquents; jamais depuis l'existence de notre association il y a eu autant d'appels à notre centrale et les records sont pulvérisés; uniquement pour la Suisse romande, samedi 5 janvier: 489 pannes; dimanche 6: 542; lundi 7: 559!

Notre commission technique a jugé judicieux de vous donner quelques conseils pour tenter d'atténuer l'hémorragie. Il est évident que ces quelques «tuyaux» n'auraient pas de répercussion par un hiver normal mais par ces temps, mieux vaut prévenir que...

Dans la majorité des pannes enregistrées, c'est la batterie qui n'a pas résisté à la basse température. Il faut savoir qu'à -18°C, une batterie

en parfait état ne donne que 40% de sa capacité.

Nos conseils

- tourner son véhicule dans le sens inverse de la bise ou enlever la batterie et la prendre au chaud chez soi.
- se munir de câbles de pontage.
- s'assurer que l'huile est adéquate à la saison (huile multigrade) ainsi que l'antigel du radiateur.
- Verser dans le réservoir à

essence environ 1 dl d'alcool isopropilique (pour un réservoir plein) afin d'absorber les éventuelles gouttelettes d'eau qui s'y trouveraient. Des produits adéquats sont en vente dans les garages.

En cas de panne, nous vous rappelons le numéro de téléphone de la centrale d'alarme: 140. Au cas où l'on ne vous répondrait pas tout de suite insistez et patientez car la centrale est surchargée.

La commission technique



TCS-Voyages suggère...

Paris en TGV

A l'occasion du 1er Mars 1985

Programme A

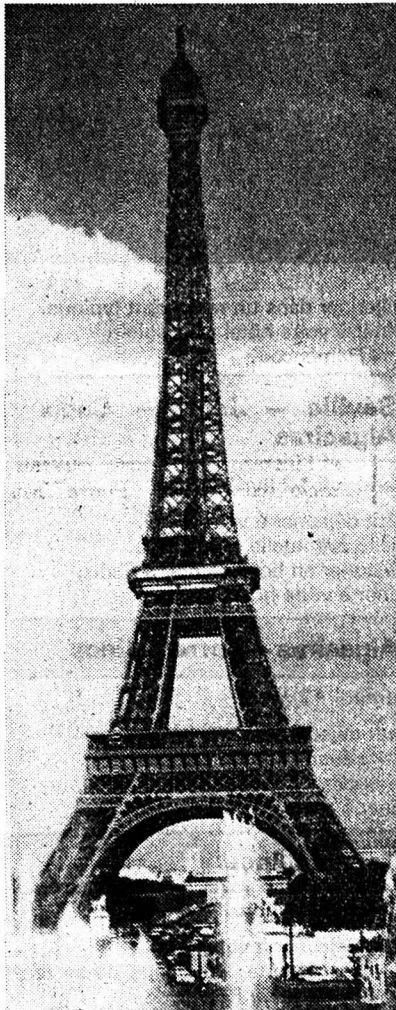
Du jeudi 28 février au dimanche 3 mars 1985 - 4 jours

Fr. 355.-

Programme B

Du vendredi 1er au dimanche 3 mars 1985 - 3 jours

Fr. 295.-



Les programmes pour l'été arrivent...

Si vous voulez trouver l'endroit idéal pour passer vos vacances, nous vous conseillons de réserver dès maintenant.

Que pensez-vous de la solution suivante?

Vous partez en avion pour l'Amérique, le Canada, l'Afrique du Sud, et sur place, nous vous louons votre hôtel mobile sur roues, soit un «Camper» ou un «Motorhome». Pas de valises à défaire, vous vous arrêtez quand et où vous le désirez et vous n'avez aucune note d'hôtel à payer.

Le TCS vous offre plus... soit des circuits organisés EN VOITURE PRIVÉE avec réservation d'hôtel à chaque étape, en Europe et en Amérique du Nord.

AU FIL DE L'EAU... nous vous fournissons un bateau pour vous balader sur les canaux de France ou d'Angleterre.

VOITURE DE LOCATION... des prix très avantageux dans de très nombreux pays.

MOTORHOME... même au départ de Suisse (att. pour les vacances horlogères, il faut s'y prendre assez tôt).

HÔTELS ET APPARTEMENTS DE VACANCES... AVEC VOTRE VOITURE OU EN AVION... un choix énorme dans le monde entier.

Nous vous rappelons que TCS-

VOYAGES représente toutes les agences organisatrices telles que AIRTOUR, KUONI, HOTELPLAN, AFRICAN SAFARI, UNIVERSAL, JELMOLI, POPULARIS, WAGONS-LITS, DANZAS, CLUB MÉDITERRANÉE, CLUB INTERSPORTS, CARS BURRI, MARTI, WITTWER, ainsi que toutes les compagnies d'AVIATION et de NAVIGATION.

TCS-VOYAGES est directement relié par ordinateur à SWISSAIR.

Ceci nous permet de vous confirmer immédiatement vos réservations et de vous délivrer vos billets tout de suite.

Grâce à notre indépendance, nous pouvons vous offrir les meilleures prestations aux prix les plus avantageux.

Alors... vous savez ce qu'il vous reste à faire?

Venez trouver les spécialistes de TCS-VOYAGES qui se feront un plaisir de vous renseigner.

Faites confiance aux professionnels de la branche.

TCS = VOTRE CLUB ET VOTRE AGENCE DE VOYAGES



Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

juniors

Regard sur le cours



Le cours 1984-85 a débuté le 12 novembre 1984, comme l'an dernier avec une excellente participation. 51 jeunes de 16 à 18 ans (31 garçons et 20 filles) suivent avec assiduité les séances.

Les Juniors ont déjà été initiés en théorie et règles de circulation, sur le comportement du conducteur et du

véhicule en visionnant films ou diapositives, suivis d'exposés.

Pour clôturer l'année 1984, ils ont eu l'occasion de visiter le centre de la police cantonale à Marin où ils ont pu se rendre compte par l'image et des commentaires, des conséquences d'accidents de la route. Les Juniors ont

ensuite visité les installations de ce centre et terminé cette soirée par une collation offerte par la police.

Après la trêve des fêtes de fin d'année, les participants ont débuté en ce mois de janvier le cours de samaritain, obligatoire pour l'obtention du permis de conduire.

Clôture du cours de mécanique-auto

Le cours de mécanique-auto 1984-85 s'est terminé le lundi 7 janvier dernier par la visite de la halle du service cantonal des automobiles où 26 participants (9 dames et 17 hommes) ont suivi une expertise type et écouté avec une attention particulière les conseils d'un patrouilleur TCS. Innovation pour la clôture où un petit repas chaud, fort apprécié par ces temps sibériens, a été servi. Pour terminer la soirée, un intéressant débat s'est engagé entre participants et moniteurs sur, naturellement divers problèmes techniques mais également sur le cours en général quant à l'organisation et son contenu.

En quelques lignes, il en est ressorti que les participants ont été très satisfaits de par la simplicité des explications; d'avoir la possibilité de voir, toucher des pièces détachées. D'autre part, le cours de changement de roue et montage de chaînes a comblé les adeptes de la technique.

Les sujets traités tels que le moteur, la transmission, la carburation, pour n'en citer que quelques-uns ont répondu à ce que les participants attendaient de ce cours.

Pour nous organisateurs, il est agréable de constater la régularité des personnes présentes à chaque séance et l'excellent état d'esprit qui a animé ce cours.

En conclusion, la commission technique remercie toutes les personnes qui y ont collaboré et les participants qui, de par leur intérêt pour la mécanique ont contribué à la réussite de celui-ci.



MAGAZINE

expression

tourne-disques



Puccini: Manon Lescaut

M. Freni, P. Domingo, R. Bruson, K. Rydl. Chœur de l'Opéra Royal de Covent Garden et Orchestre Philharmonia, dir. G. Sinopoli.

DG 413893-1 (3 x 30). Enregistrement numérique.

Qualité technique: assez bonne.

Si *Manon Lescaut* est bien, comme l'affirme le Dictionnaire des œuvres, la création la plus cohérente de Puccini, et que d'aucuns la considèrent comme sa plus belle réussite, on ne saurait dire que cela se traduit par un nombre proportionnel d'enregistrements. Bien au contraire. Saluons donc l'urgente utilité de celui-ci qui, outre le fait qu'il comble une lacune, place indiscutablement la barre très haut. Mirella Freni apporte à son héroïne toute la diversité d'expression qu'exige le rôle particulièrement riche de Manon tandis que Plácido Domingo donne au chevalier Des Grieux une surprenante présence. Notons de même la réussite de Renato Bruson sous les traits de Lescaut, celle de Kurt Rydl qui incarne avec beaucoup d'autorité le fermier-général Géronte de Ravoire ainsi que la collaboration de Brigitte Fassbaender qui se voit attribuer le rôle très secondaire du musicien. N'oublions pas enfin la direction très vivante et fouillée de Giuseppe Sinopoli.

A ceux qui craignaient de voir Puccini (on ne soulignera jamais assez l'originalité de son harmonie et de son instrumentation) traiter le même sujet qu'un illustre contemporain français, le compositeur répondait: «Massenet le sentait en français, avec la poudre et les menuets, moi, je le sens en italien, avec une passion désespérée». Malgré l'intrigue quelque peu surannée de *Manon Lescaut*, personne ne se plaindra de disposer d'un «double» de cette qualité!

Zemlinsky: l'anniversaire de l'Infante

I. Nielsen, B. Haldas, K. Riegel, D. Weller. Chœur de femmes du RIAS et Orchestre Radio-Symphonique de Berlin, dir. G. Albrecht.

Schwann VMS 1626 (2 x 30). Enregistrement numérique.

Qualité technique: assez bonne.

Il y a peu encore, Zemlinsky (1871-1942) demeurait à peu près inconnu. Coup sur coup, le disque nous a alors permis de découvrir une série d'œuvres d'un très haut intérêt: les *Quatuors à cordes*, les *Six chants pour alto et orchestre*, la *Sinfonietta*, la *Symphonie lyrique*. Voici maintenant le tour de *L'anniversaire de l'Infante*, conte musical tragique d'après O. Wilde (et ce n'est pas fini puisque Schwann vient de publier *La Tragédie florentine*).

L'œuvre enregistrée ici nous emmène à la Cour d'Espagne. Parmi les cadeaux que reçoit l'Infante pour son anniversaire se trouve un nain difforme, enfant de charbonnier capturé lors d'une partie de chasse. Par plaisanterie, la princesse lui propose l'une des jeunes filles de son entourage pour épouse mais le nain répond que c'est d'elle seule qu'il est amoureux. Pour le dissuader, une servante lui fait prendre conscience de son physique; il meurt alors d'émotion en découvrant sa laideur dans un miroir tandis que l'Infante, indifférente, réclame «un autre jouet qui n'ait pas de cœur».

Zemlinsky, dépeint lui-même comme un affreux gnome, pourrait bien s'être identifié à son personnage. Quoi qu'il en soit, il donne au drame qui se joue une intensité réellement exceptionnelle. Son conte avait connu dans les années vingt un succès flatteur dans plusieurs capitales européennes. Il était légitime qu'on le ressuscitât. C'est désormais chose faite avec un bonheur qu'on ne saurait mettre en doute. J.-C. B.

à l'agenda

Le Quatuor Melos, parmi les meilleurs jouera vendredi au Temple du Locle



Le Quatuor Melos

Composé de Wilhelm Melcher, Gerhard Voss, violons, Hermann Voss, alto, Peter Buck, violoncelle, le Quatuor Melos a été fondé en 1965 à Stuttgart. Premier prix du Concours d'exécution musicale de Genève en 1966, «Prix américain» au cours de la même année, ces distinctions furent les clés qui ouvrirent les portes des plus célèbres salles de concerts, festivals et salles d'enregistrement: grands prix du disque dans plusieurs pays, à plusieurs reprises.

L'Association des concerts du Locle est heureuse de retrouver ces artistes qu'elle avait accueillis à leurs débuts en 1968 et d'inclure dans sa saison, l'une des plus hautes expressions de l'art musical.

En début de ce deuxième concert de l'abonnement, vendredi 18 janvier, 20 h. 15 au Temple, Félix Mendelssohn, capriccio op. 81, la partie la plus intéressante de l'œuvre de ce compositeur, celle où se manifeste sa virtuosité technique et la grâce de son écriture.

Hindemith, quatuor No 2. Altiste lui-même, Hindemith a probablement donné dans ce domaine la démonstration la plus éclatante. Il suffit d'écouter le deuxième quatuor - qui décida de sa carrière en 1921 - pour se rendre compte de l'aisance prodigieuse avec laquelle Hindemith manie les cordes, leur conférant par une polyphonie complexe, une dimension orchestrale.

Pour terminer, Beethoven, quatuor en do dièse mineur. L'œuvre commence par une introduction dans un style fugué, ardente et profonde méditation. Puis, rayonne, dans l'allegro, la douce clarté d'une joie pure. Une sorte de récitatif, accent résolu, rompt le charme de cette vision et conduit à l'andante. Après le plaisant et fantasque scherzo, Beethoven de nouveau se recueille, chant simple et court et, subitement, commence le Finale sur un âpre et volontaire rythme. Une vie prodigieuse se dégage de cette séquence où les motifs de l'expression la plus attendrie s'opposent à l'ardeur du thème principal.

Beethoven a achevé le quatuor en do dièse mineur en 1826, une année avant sa mort. Depuis un an déjà, il n'avait composé que des quatuors à cordes. Avec celui, en fa, qu'il décrivit la même année, ce furent ses derniers travaux. C'est à une grande soirée que les membres de l'ACL, le public, sont conviés. (D. de C.)

Comment devenir une mère juive en dix leçons



Dimanche 20 janvier, à 20 h. 30, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, sixième spectacle de l'abonnement 1984-1985: Comment devenir une mère juive en dix leçons, données par la célèbre et truculente Marthe Villalonga et André Valardy.

Pour être une mère juive, il n'est pas nécessaire d'être juive - ni mère d'ailleurs. Il suffit seulement d'avoir des enfants, de les dorloter, de les emmitoufler, de les étouffer, d'un amour dévorant. Marthe Villalonga, avec une générosité et un dynamisme qui l'ont rendue célèbre mène le jeu, débordante, cocasse et toujours sympathique. Elle est la mère, la vraie, celle qui a accompagné toutes nos peurs, nos espoirs, notre mémoire depuis les premiers jours de notre vie.

Il s'agit donc d'une comédie où les dialogues sont directs, colorés, chaleureux, drôles et tellement vrais qu'on croit les avoir entendus déjà, ailleurs et peut-être même chez soi. Un spectacle pour tous les publics, de Paul Fuka d'après l'œuvre de Dan Greenburg. (Imp.)

hit parade

1. When the rain begins to fall (Jermaine Jackson - Pia Zadora);
2. Irgendwie, irgendwo, irgendwann (Nena)*;
3. Mon cœur te dit je t'aime (Frédéric François);
4. The war song (Culture Club)*;
5. The lucky on (Laura Branigan)*;
6. Forever young (Alphaville)*;
7. The wild boys (Duran Duran)*;
8. Love again (John Denver/Sylvie Vartan)*;
9. T'as le look coco (Laroché Valmont)*;
10. The neverending story (Limahl)*;
11. Besoin de rien envie de toi (Peter et Sloane);
12. Américain (Jean-Jacques Goldman);
13. Hong Kong star (France Gall)*;
14. Mystérieusement (Pascal Zuger)*;
15. Careless whisper (George Michael);
16. C'est un éternel besoin d'amour (Marlène Jobert);
17. Délire d'amour (Michel Sardou)*;
18. I just called to say I love you (Stevie Wonder)*;
19. Who's that girl (The Flying Pickets)**;
20. Entends ma voix (Frank Michael)**

Le fameux «Trop tard!» de Pierre Miserez au Théâtre Au spectacle avec L'Impartial!



Trop tard! C'est le thème, le titre et l'inspiration du tout nouveau spectacle conçu par Pierre Miserez, l'humoriste d'ici. Il monte sur la scène du Théâtre vendredi 1er et samedi 2 février, à 20 h. 30. «L'Impartial» aime bien Pierre Miserez, c'est sûr. Et pour faire profiter un maximum de lecteurs de l'aubaine que représente la présence d'un humoriste de qualité sur les planches d'un théâtre, «L'Impartial» va permettre à soixante personnes de bénéficier d'une place pour suivre Miserez vendredi 1er ou samedi 2 février en direct d'un fauteuil du Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Pour participer à ce tirage au sort, c'est facile et tranquille. Il suffit de bien lire le court

texte de présentation qui suit. De répondre aux trois questions et de faire parvenir ces réponses à «L'Impartial»!

BEUCHAT MILLIARDAIRE

Pierre Miserez n'a pas abandonné le personnage de Beuchat de son premier spectacle, alors intitulé «One man seul». Dans «Trop tard!», Beuchat est devenu milliardaire. Rien que ça. Né à La Chaux-de-Fonds il y a trente-trois ans, Pierre Miserez continue son bonhomme, solide, de chemin. Partout ou Trop tard! a rencontré des spectateurs (c'est-à-dire du côté de Genève ou Lausanne) on a parlé de lui en bien et on a beaucoup beaucoup ri. (Imp)

Questions

1. Quel est l'âge de Pierre Miserez ?
2. Quel est le titre de son premier spectacle ?
3. Où est né Pierre Miserez ?

BON

de participation au tirage au sort AU SPECTACLE AVEC «L'IMPARTIAL»

M./Mme/Mlle

Adresse

No postal

Localité

désire participer au tirage au sort pour l'attribution d'une place sur les trente à disposition le 1er février ou sur les trente autres disponibles le 2 février 1985, à 20 h. 30 au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, au spectacle de Pierre Miserez.

Mes réponses à vos questions-concours sont les suivantes:

1.

2.

3.

Ce BON est à adresser sous enveloppe affranchie jusqu'au 21 janvier à: Service de promotion du Journal L'Impartial Concours Pierre Miserez Rue Neuve 14 La Chaux-de-Fonds

● Les gagnants seront avertis personnellement et la liste sera publiée dans «L'Impartial» du 31 janvier 1985.

imaginer

créer

vivre

COURS DE LANGUES

- ANGLAIS, tous niveaux et nombreuses possibilités d'horaires
- FRANÇAIS, ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL, avec la méthode M-LINGUA
- Schwyzerdütsch, portugais, grec, arabe et russe en petits groupes

MIEUX COMMUNIQUER!

Renseignements et inscriptions:
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44

école-club
migros

OPERATION LUNE ROUSSE

17 et 18 janvier

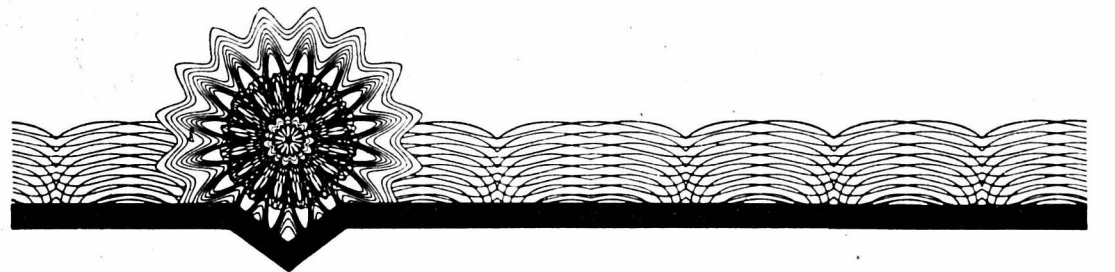
30% sur tous les prix barrés

LA MAISON DU TRICOT

La Chaux-de-Fonds 53, avenue Léopold-Robert 23 30 88

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial



Tohoku Electric Power Company, Incorporated, Sendai, Japon

Tohoku Electric Power Company, Incorporated, l'une des neuf sociétés japonaises d'électricité, possède 222 entreprises. Au cours de l'exercice 1983/84 elle a vendu 40,042 milliards de kWh (comparé à la consommation finale totale suisse en 1983 de 37,97 milliards de kWh).

5 1/2 %

Emprunt 1985-93 de fr.s. 150 000 000

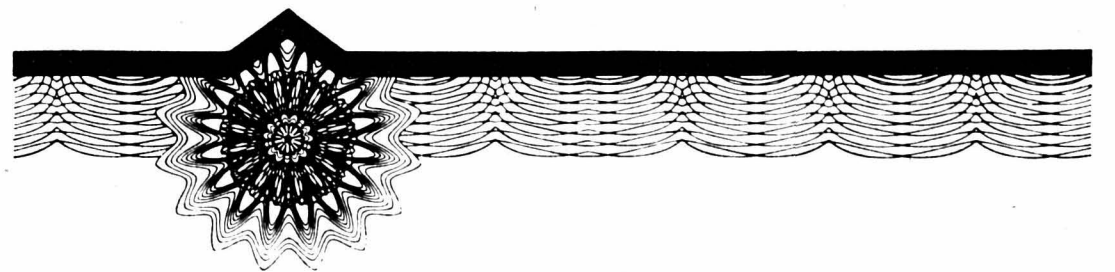
Les engagements découlant des obligations de cet emprunt sont garantis par un droit préférentiel légal sur l'ensemble des biens de la Société, conformément à la «Electric Utility Law of Japan», qui légitime les détenteurs de ces obligations à demander satisfaction de leurs droits avant les autres engagements non garantis de la Société (à l'exception d'engagements ayant trait aux impôts nationaux et locaux et quelques autres exceptions légales).

Le produit net de l'emprunt est destiné au financement des investissements de la société.

- | | |
|-----------------------|---|
| Titres: | Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale. |
| Coupons: | Coupons annuels au 5 février. |
| Durée: | 8 ans au maximum. |
| Remboursement: | Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1987, par rachats si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation en 1990 à 100 1/2% et à partir de 1991 à 100%; pour des raisons fiscales à partir de 1986 avec des primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 5 février 1993 au plus tard. |
| Cotation: | Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne. |
| Prix d'émission: | 99,75% + 0,3% timbre fédéral de négociation. |
| Fin de souscription: | 21 janvier 1985, à midi. |
| Numéro de valeur: | 766.690 |
| Restriction de vente: | Japon. |

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

- | | | |
|---|--|---|
| Union de Banques Suisses | Société de Banque Suisse | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu S. A. | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| Union de Banques Cantoniales Suisses | | |
| The Industrial Bank of Japan (Suisse) S. A. | Yamaichi (Switzerland) S. A. | The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd. |
| Nomura (Switzerland) Ltd. | Daiwa (Switzerland) S. A. | Fuji Bank (Schweiz) AG |
| | BHF-BANK (Schweiz) | |



Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.

Au service de l'emploi
F58, av. Léopold-Robert
22300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
garantie par l'Etat

Union des banques cantonales

Emission d'un emprunt

4 3/4 %

série 88, 1985-95 de Fr. 70 000 000

(avec possibilité d'augmentation à fr. 85 000 000 au maximum) destiné à la conversion, respectivement au remboursement des emprunts 5 1/2% série 50, 1970-85, de fr. 25 000 000, échéant le 5 février 1985 et 5 1/2% série 58, 1973-85, de fr. 25 000 000, échéant le 10 février 1985, au remboursement de bons de caisse venant à échéance ainsi qu'au financement de prêts hypothécaires essentiellement en premier rang.

Le montant non converti est offert en souscription publique.

Conditions de l'emprunt:

Durée: 10 ans ferme.
Prix d'émission: 99 %
Coupons: fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 au porteur.
Cotation: sera demandée aux bourses de Lausanne, Bâle, Berne, Genève et Zurich.

Délai de conversion et de souscription: du 17 au 23 janvier 1985, à midi.
Libération: 10 février 1985.

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques soussignées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les demandes de conversion et les bulletins de souscription.

Crédit Foncier Vaudois Banque Cantonale Vaudoise

FUST

Echangez maintenant votre ancien appareil:

**lave-linge
cuisinière
réfrigérateur
aspirateur**

Demandez notre formidable offre d'échange. Nous n'avons que des marques connues et de qualité en stock et tout cela aux prix les plus bas.

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Biènnne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

Appareils électroménagers

Meubles de cuisines et de salles de bains

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

Exemples y compris assurance solde de dette; comparez:

Fr. 4 000.-, 24 mois, Fr. 192.50/mois
Fr. 8 000.-, 30 mois, Fr. 318.55/mois
Fr. 12 000.-, 36 mois, Fr. 404.30/mois
Fr. 20 000.-, 48 mois, Fr. 526.65/mois
Fr. 30 000.-, 48 mois, Fr. 790.-/mois

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La Banque proche de chez vous

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)
Je désirerais un prêt comptant de Fr. _____

Prénom, nom _____
Date de naissance _____
Rue, no _____
NPA, localité _____
Téléphone _____

Adresse: Banque Populaire Suisse
case postale 26, 3000 Berne 16.

L'IMPARTIAL

reportage

Madère: une île volcanique entre mer et montagne

C'EST une drôle d'île, Madère. Toute petite dans l'océan Atlantique. En face de Casablanca, pas loin du tropique du Cancer. Une drôle d'île portugaise, entre mer et montagne. Si vous aimez la mer, vous ne serez pas déçus. Si vous aimez les rochers du Valais et ses vignes en terrasse, non plus. Madère (de bois) est une île volcanique. Terre rouge, pierre noire. Les bananes y poussent comme les orties ici. Et sur les hauts, si vous grimpez à près de 2000 mètres, il n'est pas rare de trouver le brouillard. La tête dans les nuages. Les pieds dans la mer. Le nuage laisse ruisseler son humidité en belles cascades sur les flancs déchirés de la montagne. L'eau potable ne manque pas. Les 250.000 habitants vivent de l'agriculture et du tourisme. Un contraste assez extraordinaire entre le pays profond et l'opulence de Funchal (de fenouil), la capitale. Là, ce ne sont que palaces et piscines d'eau douce. Le soir dans certains hôtels luxueux, il est obligatoire de porter la cravate pour prendre place dans la salle à manger. Le tourisme est né avec l'arrivée des Anglais dans l'île, au 19e siècle. Ils venaient soigner leur tuberculose. Sans le tourisme, Madère ne serait qu'une île de bananes, de canne à sucre et un jardin botanique. Mais, comme le disait un chauffeur de taxi, «on ne peut pas vivre seulement de bananes». Il est vrai que les Madériens immigrés sont plus nombreux que les ressortissants de l'île, devenue celle des gens aisés. Avec le poids de notre franc, il est possible, sans se ruiner, d'aller se frotter aux millionnaires. En toute saison. Le climat, subtropical, est agréable. Température moyenne de 20 degrés en janvier, de 27 en juillet et de 25 en novembre...

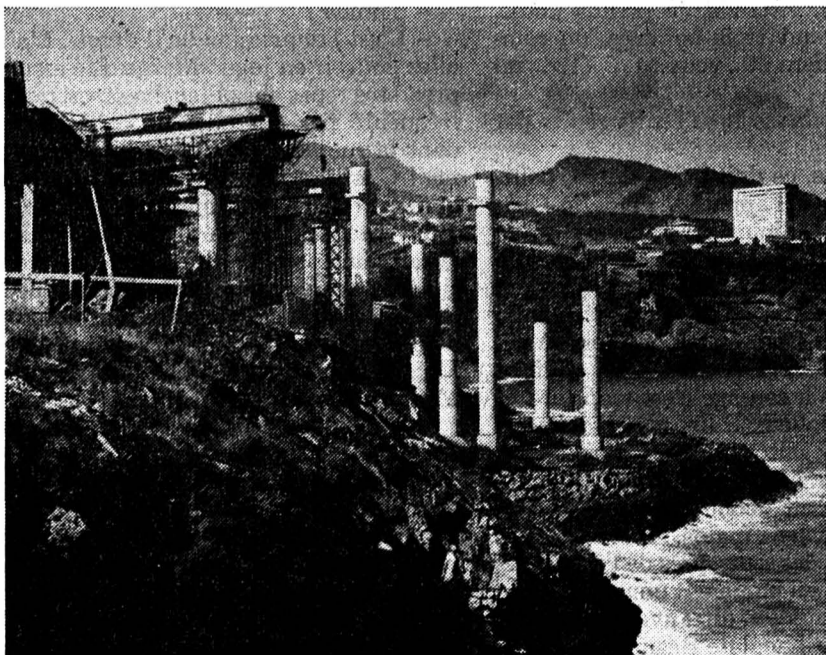


Dans le nord de l'île, les montagnes de Madère n'ont pas grand chose à envier à celles des Alpes. Le plus haut sommet de Madère, le Pico-Ruivo, culmine à 1861 mètres. Les flancs nus de ces pics rouges tombent parfois verticalement dans la mer. C'est le cas du Cabo Girão, près de Porto da Cruz. Le

saut dans le vide est de 580 mètres: à faire rêver les véliedeltistes!

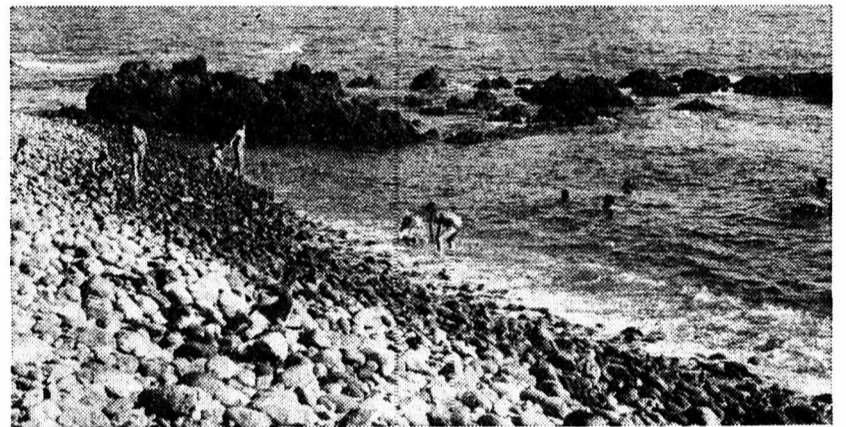
Texte: J.-J. Charrère
Photos: JJC et Office du tourisme de Madère

Sécurité à l'aéroport

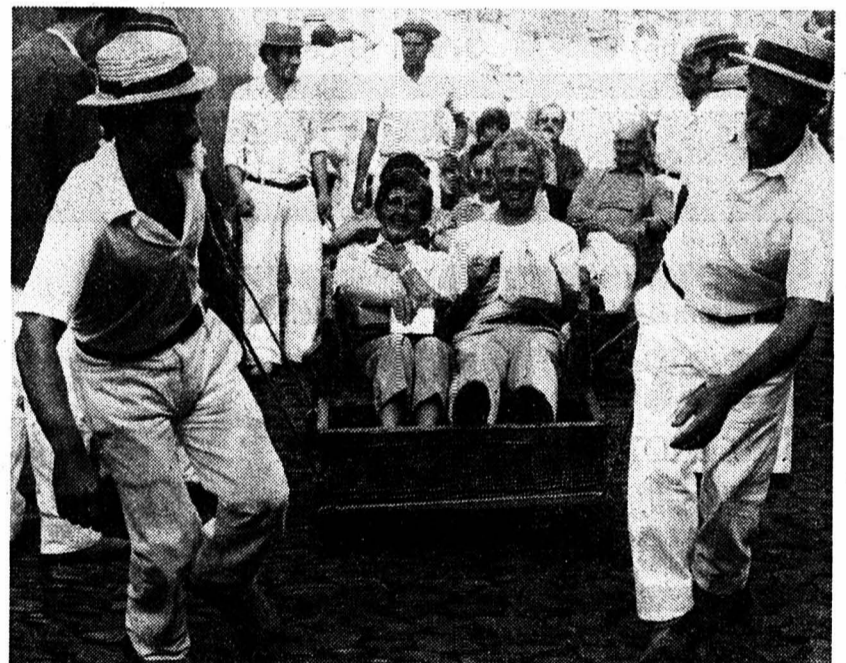


Sur cette île tourmentée, il est bien difficile de construire un stade de football. A plus forte raison un aéroport. Celui de Funchal a mauvaise réputation. Les autorités de l'île investissent actuellement des millions pour agrandir la piste d'atterrissage. Plusieurs entreprises suisses spécialisées dans le génie civil participent à ce gigantesque chantier: prolonger la piste sur un kilomètre dans la mer...

Les joies du tourisme



A Madère, les plages sablonneuses sont rares. Il faut aller sur l'île voisine de Porto-Santo pour en trouver. Mais pratiquement tous les hôtels offrent des piscines à leur clientèle. Et ceux qui n'ont pas peur des galets peuvent toujours aller se baigner sur cette petite plage, après avoir traversé le vieux quartier de Santa-Maria



Les touristes, assis sur ces luges, dévalent les rues en pente, recouvertes de petits galets ronds...

Madère et Porto-Santo

Avion, hôtel et pension

Air Portugal dessert régulièrement l'île, à partir de Genève, via Lisbonne.

En tarif PEX, voici les prix de l'aller et retour:

Genève - Funchal: 952 fr.
Genève - Porto-Santo: 991 fr.

Airtour, Kuoni et Hotelplan proposent des arrangements forfaitaires.

Pour une semaine de vacances balnéaires, avion et hôtel compris, les prix peuvent varier de 700 fr. à 2200 francs. Tout dépend de l'hôtel choisi. Le forfait pour un 5 étoiles comme le Reids, reviendrait à 1832 francs pour la pension complète.

En choisissant un deux étoiles, il est possible de s'en tirer à meilleur compte: 700 fr. pour une chambre double avec petit déjeuner...

Ceux qui cherchent la paix dans une île de rêve, aux longues plages de sable, ont tout intérêt à séjourner à Porto-Santo. En demi-pension, pour une chambre double, le prix par personne est de 1078 fr. pour une semaine.



Le Vin de Madère est connu dans le monde entier. Les broderies aussi. L'industrie de la vannerie constitue également un revenu appréciable pour les habitants de l'île



Informations Coop!

Studio Coop
du mercredi

chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-Hits «weekend» du jeudi 17 janvier au samedi 19 janvier 1985

Eau minérale Coop et eau minérale légère Coop

Harasse de 12 bouteilles au lieu de 6,- (+ consigne) **4.80** au lieu de **6.50**

1 litre (+ consigne) 4.40

Clémentines d'Espagne

Filet de 1kg 1.90

Actions de vins

...avec recommandation du maître de chais

LE BARIL DE CHATELONS

jusqu'à épuisement du stock

Vin rouge d'Algérie «Royal Kadir»
2 bouteilles d'un litre (+ consigne) **3.90** au lieu de 5.40

Perlan Chasselas «Plandoré»
1 litre (+ consigne) **4.50** au lieu de 5.90

Coop-Hits hebdo 16.-22.1. 1985

Confiture Midi Abricots 450 g **1.60** au lieu de 2.-

Confiture Midi Mûres 450 g **2.-** au lieu de 2.40

Confiture Midi Fraises/rhubarbe 450 g **1.50** au lieu de 1.90

Saucisson vaudois mode de cuisson inclus **11.50** la pièce 300-400 g **le kg**

Flan Tam Tam chocolat, vanille ou caramel **1.75** au lieu de 1.- 2 pots de 125 g

Oeufs d'importation bruns classe A, 50/55 g **1.60** au lieu de 2.- Boîte de 10 œufs

Jus de fruits Coop 2 pure pak d'un litre **2.60** de moins

- Jus d'orange 2.60 au lieu de 3.20
- Jus de pamplemousse 2.60 au lieu de 3.20
- Jus d'orange avec abricot 3.20 au lieu de 3.80
- Jus d'orange sanguine 3.20 au lieu de 3.80
- Caribic Nectar 2.60 au lieu de 3.20
- Jus de pomme clair et complet 2.- au lieu de 2.60
- Jus de raisin rouge et blanc 3.- au lieu de 3.60

Prix choc

Tampon à récurer Scotch Brite
Star inox 418

Paquet de 4 4 pour 3 2.50 au lieu de 3.40

Poules suisses à bouillir SEG 2.95 au lieu de 3.90 le kg

Produit vaisselle Fox citron 2 flacons de 690 g **3.50** au lieu de 4.10

Produit vaisselle Fox au dermafin 2 flacons de 700 g **2.50** au lieu de 3.-

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 79

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

Il s'en revint la langue sèche, qu'il aurait aimé laisser pendre comme un épagneul. C'était le deuxième type qui se payait sa tête. C'était beaucoup pour un matin. Il se pressa pour être exact à son rendez-vous. Lorsqu'il retrouva Tavernin à son bureau du «Progrès», midi sonnait à l'invisible église, mais peut-être, après tout, s'agissait-il de l'abbatiale. Tavernin n'avait pas la mine réjouie.

- Je n'ai encore rien trouvé, dit-il, mais j'avoue qu'avec le boulot...

- De mon côté, dit Dombresson, je suis sur une piste, sans être sûr qu'elle vaille quelque chose. Il se pourrait que mon type se soit récemment inscrit au «Guidon beaumontois». J'en reviens bredouille; malheureusement, je suis tombé sur un mufle.

- Le moniteur ?

- Il m'a refusé tout renseignement. Je ne

lui demandais pas la lune, simplement s'il y avait de nouveaux membres dans sa société.

- Je vous arrange ça tout de suite. Le vice-président du Guidon est membre du Stade. Je l'appelle. J'espère seulement qu'il est à son domicile.

Puis, tourné dans la direction de la pièce contiguë.

- Janine, on a le numéro de Marbeuf ?

Marbeuf était chez lui, mais il ne pouvait donner le renseignement. Il croyait qu'il y avait de nouveaux membres, mais préférerait s'en assurer auprès du moniteur en lui téléphonant.

- Il s'agit d'un homme, un fonctionnaire ou quelque chose comme ça, ajouta Tavernin, un type de petite taille... Oui... merci... C'est ça, à tout à l'heure!

Il raccrocha et dit à Jérôme:

- Marbeuf rappelle dans cinq minutes.
- J'espère qu'il aura plus de succès que moi.
- Le vice-président, faut espérer!

Les minutes qui suivirent furent longues. Dombresson croisait et décroisait ses jambes, consultait sa montre, et Tavernin n'essayait même pas de le distraire en parlant d'autre chose. A la sonnerie du téléphone, il sursauta néanmoins, comme s'il avait été à cent lieues du sujet. Tavernin décrocha.

- Allo oui?... Attends, je prends note... cinq personnes dont trois hommes, un commerçant, un étudiant et... veux-tu répéter... un greffier ?

A ce mot Dombresson se sentit repris par l'espoir.

- Non, inutile, ce doit être celui-là, poursuivait Tavernin à l'appareil. Frédéric Châtel... Mais c'est l'adjoint du greffier-chef au Tribunal d'Instance! Je crois voir le personnage... Est-ce qu'il n'habite pas derrière l'abbatiale?... C'est là qu'il prend ses repas... chez Planchoux... Bon, eh! bien merci Marbeuf... Comment?... Pas trop mal, sauf sa jambe... oui mais à son âge c'est trop tard et l'ulcère est variqueux... Je n'y manquerai pas... Allez! à bientôt!... Non, non... c'est pour un confrère... Merci encore, hein!

Dombresson était debout quand il raccrocha. Il lui prit les deux mains, sans un mot, et mit ses yeux dans les siens, près de l'attendrissement. Ses yeux lui piquaient un peu.

- Vous avez entendu, dit Tavernin, il s'agit d'un greffier au tribunal de Beaumont, Frédéric Châtel, un homme dans la trentaine, qui habite Beaumont, court de taille en effet; il m'arrive de le croiser, rarement c'est vrai car il sort peu. Pourtant c'est un célibataire. A ma connaissance il n'a pas d'attachement, un type tranquille, presque sauvage, timide.

- Timide ?

- C'est l'impression qu'il donne. Mais vous allez pouvoir en juger. Marbeuf m'assure qu'il prend ses repas chez Planchoux, un restaurant fréquenté par des ouvriers et des employés dans la rue Maupas. Si nous allons y déjeuner! C'est derrière l'abbatiale. Vous verrez le quartier est sympathique.

La proposition paralysa Dombresson. Il aurait aimé pouvoir dire à son confrère: «Ah! si vous saviez ce que votre timide a peut-être sur la conscience, vous ne me parleriez pas d'aller manger à quelques mètres de lui!» Mais il s'en abstint. L'heure des confidences n'était pas venue.

- Après tout, pourquoi pas? s'écria-t-il. Allons-y!

Derrière l'abbatiale se trouve un vieux quartier que ne laissent pas soupçonner les néons voisins de la place Centrale, avec des venelles pavées et des maisons à colombages ornées d'enseignes en fer forgé. L'une de ces maisons, dans la rue Maupas, abritait le restaurant Planchoux. De loin, une odeur de bonne cuisine en signalait l'approche. Les deux journalistes y pénétrèrent. La salle bourdonnait de conversations, rumeurs dominées par le heurt des couverts et la voix perchée de la serveuse: «Le thon mayonnaise pour la cinq!»

(à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche à engager un
BOULANGER-PÂTISSIER
pour entrée immédiate ou à convenir.
Boulangerie G. Steiner
Monruz 19 - 2000 Neuchâtel
☎ (038) 25 46 31 87-30071

Petite entreprise branche annexe de l'horlogerie cherche à engager pour divers travaux de mécanique et de prototypes:
mécanicien de précision
capable de travailler de manière indépendante
Prendre rendez-vous par téléphone au ☎ 039/23 76 06 pendant les heures de bureau 1128

Fabrique d'horlogerie
ROVENTA-HENEX SA Tavannes cherche
HORLOGER
connaissant le mouvement quartz. Horaire libre, prestations modernes
Adresser vos offres ou téléphoner à:
ROVENTA-HENEX SA, 2710 Tavannes,
☎ 032/91 35 22 93-57733

Nous recherchons pour entrée immédiate ou à convenir:
personnel féminin
ayant bonne vue. Age idéal: 18-40 ans.
Faire offre à:
MIRBA SA
2336 Les Bois - ☎ 039/61 14 24 6-120040

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Par suite de démission et de mutation, un poste d'
employé(e) d'administration
est à pourvoir à l'Administration cantonale des contributions, Service de l'estimation cadastrale, à Neuchâtel, rue du Musée 1.
Tâches:
- gestion du fichier immobilier,
- relations avec les Registres fonciers des districts et avec la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie,
- réponse aux demandes de renseignements.
Exigences:
- CFC de commerce ou de bureau,
- intérêt pour les contacts avec les contribuables (guichet, téléphone).
Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction:
1er février 1985 ou date à convenir.
Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 janvier 1985. 28-119

Pour repourvoir une place devenant vacante, la direction des hôpitaux de la ville de Neuchâtel met au concours le poste d'
infirmière - chef des services spécialisés
«Cadolles - Pourtalès»
(Blocs opératoires, anesthésie, policliniques et urgences, soins intensifs).
Nous recherchons une personne ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dont au moins un an dans une fonction de cadre, avec si possible formation spécialisée en soins intensifs ou anesthésie et formation de cadre ESEI ou équivalence. De plus, nous souhaitons une bonne motivation pour l'organisation et la gestion de ces services.
Entrée en fonction: 1er mai 1985 ou à convenir.
Les offres de services sont à adresser à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel jusqu'au 28 février 1985, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats.
Tout renseignement peut être obtenu auprès de Mademoiselle E. Bernoulli, infirmière-chef générale, ☎ 038/21 21 41. 28-553

MOVOMATIC
SWISS
Nous sommes le No 2 mondial dans l'autocalibrage pour machines-outils.
Pour le développement de nos produits de pointe, nous cherchons un
chef constructeur
comme chef de la construction mécanique, subordonné au directeur R+D.
Nous demandons:
- formation complète d'ingénieur
- une dizaine d'années d'expérience
- trilingue, allemand parfaitement
- esprit logique et inventif
- connaissances CAD souhaitées
Nous offrons:
- travail très intéressant
- contacts avec la clientèle internationale
- place d'avenir, stable et bien rémunérée
- avantages sociaux d'une grande entreprise 28-473
MESELTRON S.A.
P.O. Box 190 - CH-2035 Corcelles/Neuchâtel - Tél. 038 31 44 33

Entreprise industrielle neuchâteloise dynamique cherche, pour son secteur de diversification en pleine expansion, un
chef décolleteur
- connaissant parfaitement le calcul des cames
- ayant une solide expérience dans le domaine du décolletage de pièces d'appareillage
- capable de diriger un groupe d'une dizaine de décolleteurs
Notre futur collaborateur bénéficiera des prestations sociales d'une entreprise moderne.
Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, seront traitées avec discrétion.
Ecrire sous chiffre 91-1154 ASSA Annonces suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

AIGUILLA SA
Nous cherchons
micro-mécanicien
ou
horloger
ayant des aptitudes mécaniques pour la fabrication de petits outillages et le réglage de machines de production.
Place stable, bonnes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avant de se présenter chez AIGUILLA SA, 65, rte de Boujean, 2502 Bienne, ☎ 41 24 16 80-622

CAPSA
Camille Piquerez SA
Assortiments pour boîtes et bracelets de montres. Décolletages de précision
2520 La Neuveville, (lac de Bienne), ☎ 038/51 32 32
Nous engageons pour notre département visserie, petites et moyennes séries:
décolleteur-régleur sur Tornos M 7
Employé capable, ayant de l'initiative trouverait situation stable, indépendante et bien rétribuée, meilleures conditions sociales dans entreprise moderne et dynamique.
Offres à la direction de l'entreprise, toute discrétion étant assurée. 87-225

Portescap
Service du personnel
Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à courant continu et pas-à-pas).
Nous cherchons un
agent de méthodes
Tâches:
- Etudes de postes de travail
- Analyses et réalisations variées dans le cadre de l'étude et l'organisation du travail
Nous demandons:
- CFC de mécanicien de précision, technicien d'exploitation ou maîtrise fédérale
- Formation BTE ou EST souhaitée
Nous offrons:
- Travail très intéressant au sein d'une équipe dynamique
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Horaire variable
Faire offre avec documents usuels au Service du personnel de Portescap, 165, rue Numa-Droz, 2300 La Chaux-de-Fonds. 28-1035

winmec SA
ELEMENTS D'AUTOMATION
Nous désirons engager un
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE
ainsi qu'un
TECHNICIEN CONSTRUCTEUR
répondant aux critères suivants:
- diplôme d'ingénieur de niveau ETS ou équivalent, respectivement technicien constructeur
- expérience professionnelle confirmée
- intérêt pour les problèmes commerciaux
- langue maternelle française et de bonnes connaissances de l'allemand ou vice versa.
Nous proposons:
- postes à responsabilités aux travaux variés dans le domaine de l'automation et de la construction de machines
- construction, dessin et fabrication avec système CAD/CAM
- bonne ambiance de travail dans le cadre d'une petite équipe compétente et dynamique.
Le service du personnel traitera avec discrétion toutes les offres écrites accompagnées des documents usuels. 91-103
Crêtets 32 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 87 95



«Etre pro, c'est répondre à la demande en toute saison. Mon entreprise est spécialisée dans la vente de matériel de chauffage et connaît des pointes saisonnières. Adia me dépanne régulièrement et agréablement avec des collaborateurs sérieux, rapides et flexibles. De vrais pros.»
Madame B. Girardier, directrice, Somy SA, Colombier (NE).

Intérim avec des pros!
ADIA
Postes fixes et temporaires
Adia Interim SA,
Av. Léopold-Robert 84, La-Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 91 33.

Membre du syndicat professionnel FSETT.